



17 MAI

2021

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ORDINAIRE

SOCIÉTÉ ENNAKL Automobiles

ENNAKL
A U T O M O B I L E S

17 MAI

2021

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ORDINAIRE

SOCIÉTÉ ENNAKL Automobiles

Sommaire

1.	Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire	04
2.	Rapport de gestion 2020	06
3.	Rapport d'audit sur les états financiers individuels 2020	24
4.	Etats financiers individuels de la société Ennaki Automobiles 2020	38
5.	Notes aux états financiers individuels 2020	44
6.	Les annexes	64
7.	Rapport d'audit sur les états financiers consolidés 2020	72
8.	Les états financiers consolidés 2020	80
9.	Notes aux états financiers consolidés 2020	86
10.	Rapport d'audit sur les états financiers IFRS 2020	110
11.	Les états financiers individuels IFRS 2020	116
12.	Notes aux états financiers individuels IFRS 2020	124
13.	Rapport d'audit sur les états financiers consolidés IFRS 2020	162
14.	Les états financiers consolidés IFRS 2020	168
15.	Notes aux états financiers consolidés IFRS 2020	176
16.	Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire	220

1.

**ORDRE DU JOUR
DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 17 MAI 2021**

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 MAI 2021

Messieurs les Actionnaires de la société **ENNAKL AUTOMOBILES S.A** sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **lundi 17 Mai 2021 à 9H** au siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle -Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, consolidés et IFRS dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
3. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.
4. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2020.
5. Affectation des résultats de l'exercice 2020.
6. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2021.
7. Fixation de la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2021.
8. Nomination de nouveaux administrateurs.
9. Nomination des commissaires aux comptes.



2.

RAPPORT DE GESTION 2020



PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

LA SOCIÉTÉ ENNAKL AUTOMOBILES

DENOMINATION SOCIALE

Ennakl Automobiles

FORME JURIDIQUE

Société Anonyme

DATE DE CREATION

5 Février 1965

OBJET

La société a pour objet principal le commerce du matériel de transport et de tout ce qui se rapporte à ce domaine. Son objet pourra s'étendre à la représentation, le commerce et les réparations des automobiles, camions, tracteurs, matériels de motoculture, etc....

Elle peut s'intéresser par voie de souscription, d'apports, fusion, ou par tout autre moyen, à toutes entreprises connexes en quelque lieu que s'exerce l'action de son entreprise.

La société peut également :

Prendre des participations directes ou indirectes à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financiers, mobiliers ou immobilières, en Tunisie ou à l'étranger, sous quelques formes que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Et généralement entreprendre toutes opérations agricoles, commerciales, industrielles, immobilières ou financières ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.

ADRESSE DU SIEGE

Zone Industrielle Charguia II BP 129 Tunis Cedex 1080

IDENTIFIANT UNIQUE

0001949C

REGIME FISCAL

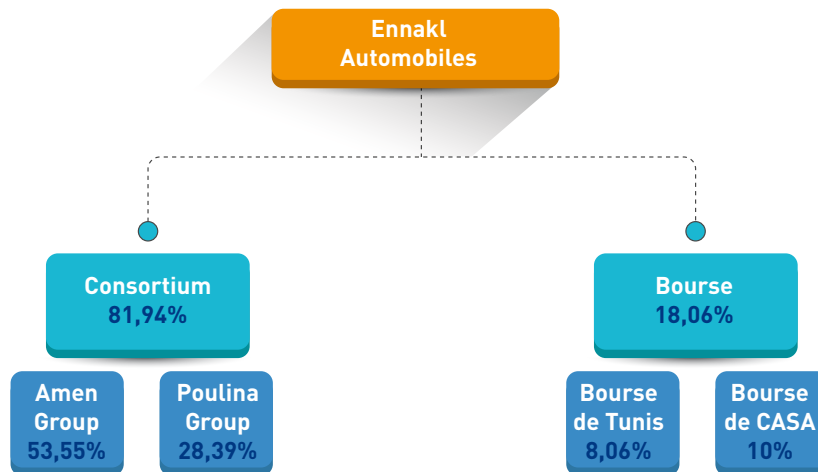
Droit commun

Matricule fiscale : 0001949/C/A/M

REPARTITION DU CAPITAL

Le capital social est de 30 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions d'une valeur de 1DT l'action, intégralement souscrites et entièrement libérés en numéraire.

(Au 31/12/2020)



MEMBRES D'ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Membres	Représenté par
Abdellatif HAMAM	Président du Conseil
Ibrahim DEBACHE	Directeur Général
La société COMAR	M. Hakim BEN YEDDER
PGI HOLDING	M.HALIM BEN YEDDER
PGH HOLDING	M.Slim BEN AYED
La Société AMEN BANK	M.Ahmed KARAM
La société Tunisie Leasing	M.Hichem ZGHAL
La société Tunisie Développement (TDS)	M.Khaled BOURICHA
La société Partner Investissement (SPI)	M.Ahmed BOUZGUENDA
La société PARENIN	M.Mohamed Anouar ben Ammar
M. Malek CHAHED	Représentant les actionnaires minoritaires sur la Bourse de Tunis
M.Fethi MESTIRI	Lui-même

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les commissaires aux comptes associés-MTBF membre du réseau international PwC, représenté par M. Mohamed Lassaad Borji, membre de l'ordre des Experts comptables de Tunisie.

Adresse : Immeuble PwC Rue du lac d'Annecy - 1053 les Berges du lac - Tunis - Tunisie

Le Cabinet Salah Meziou, représenté par M. Salah Meziou membre de l'ordre des Experts comptables de Tunisie.

Adresse : Centre Urbain Nord, Tour des bureaux, Mezzanine Bureau M.B. 04 - 1082 - Tunis.

COMITE PERMANANT D'AUDIT

En application des dispositions de l'article 256 bis du code des Sociétés Commerciales un comité permanent d'Audit est créé au sein de la Société composé de :

- M. Fethi MESTIRI : Président du Comité
- M. Hakim BEN YEDDER : Membre du Comité
- M. Mohamed MATHLOUTHI : Membre du Comité
- M. Slim BEN AYED : Membre du Comité

CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES

Selon l'article 25-3 des statuts de la société ENNAKL Automobiles, les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur président, leur directeur général ou par un membre de leur conseil d'administration, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le président, le directeur général, le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DES RESULTATS

En vertu de l'article 31 des statuts de la société Ennakl Automobiles :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.
- Et le cas échéant, toute somme nécessaire à la dotation d'une réserve prescrite par les textes légaux spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du conseil d'administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour constituer un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires dont l'emploi et l'affectation seront déterminés par l'assemblée générale ordinaire.

Le solde est servi aux actionnaires sous forme de dividendes ou prorata de leurs actions.

Les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par le conseil d'administration entre les mains du titulaire portant une attestation déterminant le nombre des titres qu'il y détient, délivrée par la société.

GRUPE ENNAKL AUTOMOBILES

Le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » est constitué d'une société mère « ENNAKL AUTOMOBILES », et de trois sociétés filiales sous contrôle exclusif.

C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

LA SOCIETE CAR GROS

Une Société à Responsabilité Limitée de droit Tunisien avec un capital de 2 000 000 Dinars.

La société a pour objet, l'importation, l'exportation et la commercialisation en gros de toute pièces détachée automobile, accessoire et en générale tout produit accessoire au véhicule et la représentant de tout commerçant de pièces détachées automobiles.

LA SOCIETE AFCAR

Une société anonyme établie en Côte d'Ivoire avec un capital de 1 500 000 Euro.

La société a pour objet l'achat, la vente, la commercialisation, l'importation ou l'exportation de véhicule automobiles de tout genre et de tous usages.

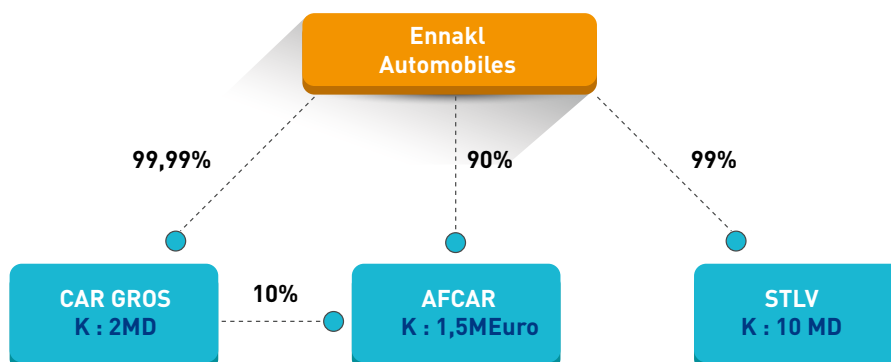
LA SOCIETE TUNISIENNE DE LOCATION DE VOITURES « STLV »

Une société anonyme de droit Tunisien avec un capital de 10 000 000 Dinars.

La société STLV a pour objet principal en Tunisie ou ailleurs à la location de tous types de voitures, véhicules et moyens de transport avec ou sans chauffeurs et de tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société Tunisienne de location des voitures est le franchiseur officiel de la marque **HERTZ** en Tunisie.

LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION



RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'année 2020 s'est caractérisée par des difficultés économiques importantes avec des indicateurs qui demeurent en rouge malgré l'amélioration constatée durant le quatrième trimestre.

Cette situation est due principalement à l'effet de la crise sanitaire du COVID-19 ainsi qu'à la crise aigüe de gouvernance qui paralyse le pays et qui est à l'origine d'un climat social très tendu (Phosphates, pétrole, énergie...).

Les principaux indicateurs économiques de l'année 2020 se présentent comme suit :



Une baisse du PIB de 8,8% par rapport à l'année 2019



Le taux d'inflation a atteint 4,9% à fin décembre 2020 contre 6,1% fin 2019.



Dépréciation du dinar de 5,9% par rapport à l'euro contre une appréciation de 3,4% par rapport à la monnaie américaine.



Déficit commercial : 12 757,8 MD contre 19 436,2 MD en décembre 2019 (-34,4%).



Le TMM est passé de 7,81% fin 2019 à 6,12% fin décembre 2020.



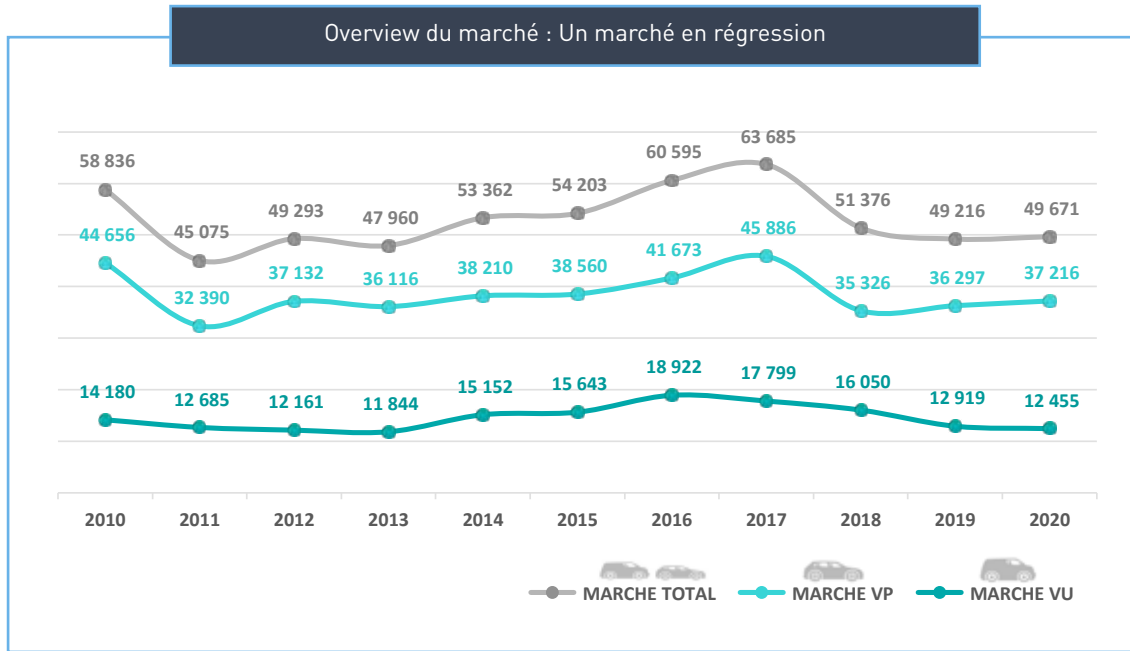
Les réserves de change en jours d'importation ont atteint 161 jours au mois de décembre 2020 contre 109 jours en décembre 2019.

A. ACTIVITE « RETAIL

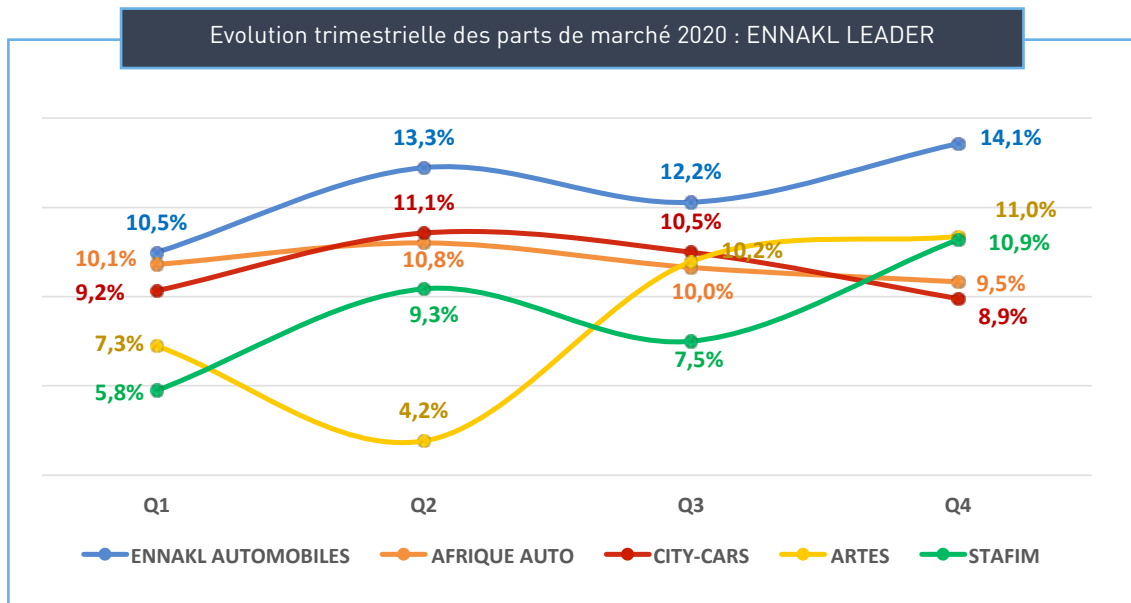
I. LE MARCHE DE DISTRIBUTION DES VEHICULES LEGERS

Jusqu'à fin décembre 2020, le marché des véhicules légers a connu une progression de **0,9%** par rapport à l'année 2019, passant de **49 216** immatriculations fin décembre 2019 à **49 671** immatriculations à fin décembre 2020.

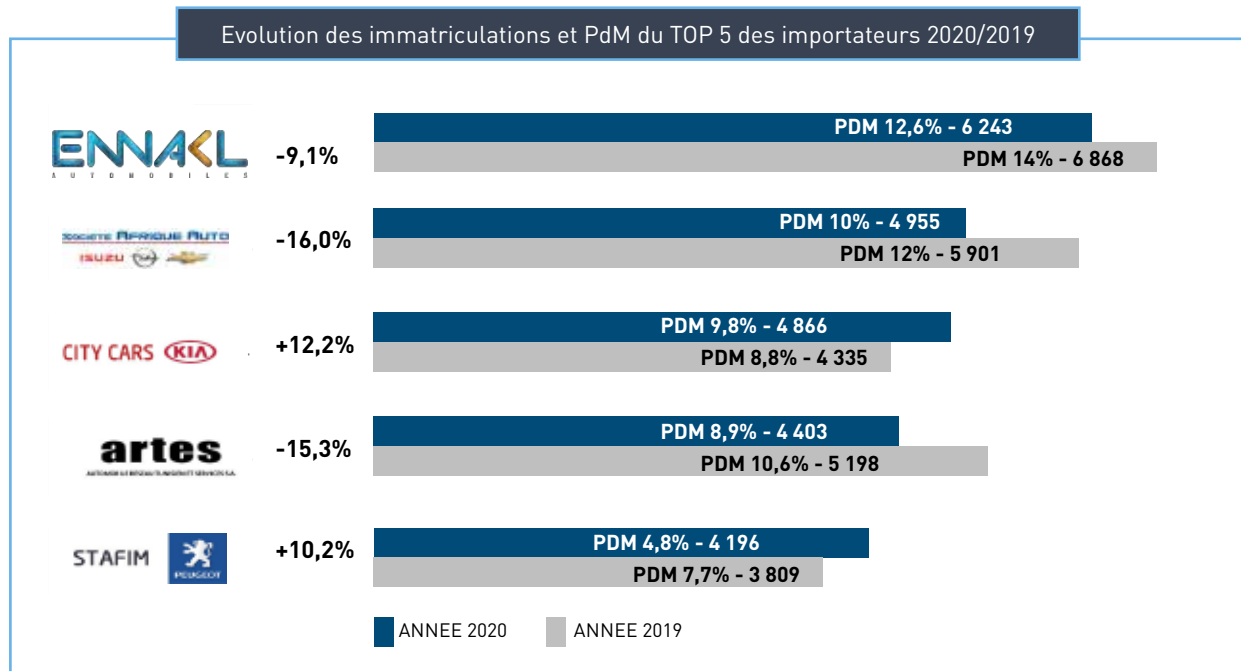
Le marché VU est en régression de **3,6%** alors que le marché VP est en progression de **2,5%**.



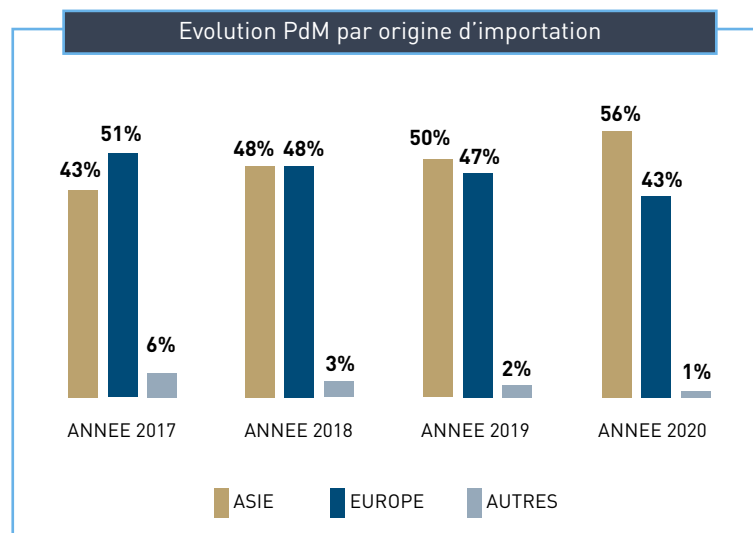
La part de marché trimestrielle moyenne pour le TOP 5 des importateurs se présente comme suit :



La société ENNAKL a terminé l'année 2020 à la tête du marché des véhicules légers avec un total de **6 243** immatriculations et **12,6%** de part de marché.



Evolution du marché : Un marché de plus en plus concurrentiel



Marché des véhicules asiatiques


- Au terme de l'année 2020, six marques asiatiques figurent parmi le Top 10 du marché VP. Ces marques représentent 46% du marché VP fin décembre 2020 avec une progression de 21,3% par rapport à la même période de l'année 2019.
- 12 nouvelles marques asiatiques en totalité sur le marché par rapport à l'année 2017.

Le développement substantiel du marché des véhicules asiatiques passant d'une part de marché de 43% fin 2017 à 56% fin décembre 2020.

1. Marché des véhicules particuliers

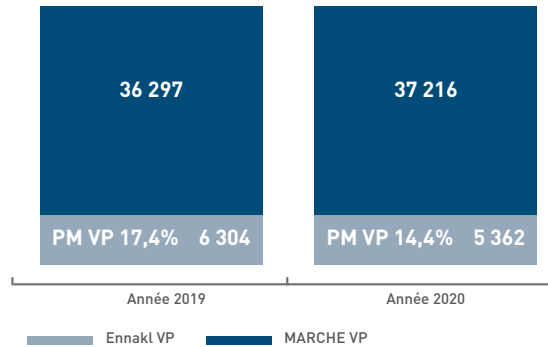


MARCHE VP
 74,9% du marché global
 Une progression de 2,5%

ENNAKL VP
 Leader du segment VP 

Une régression en immatriculation de 14,9%

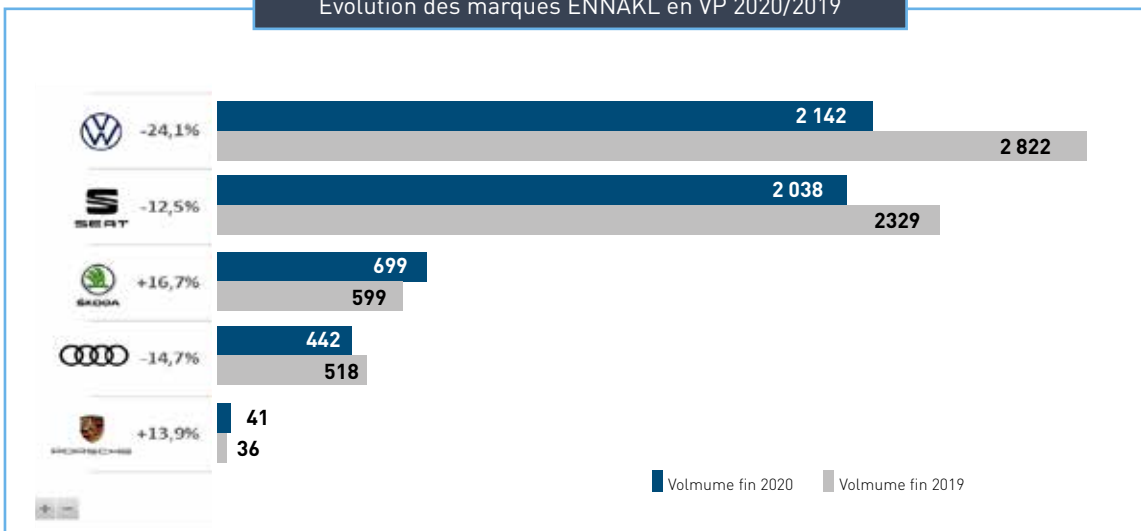
Part de marché VP 14,4% fin décembre 2020



Le marché de véhicules particulières VP, qui représente 74,9% du marché global, a progressé de 2,5%.

La société ENNAKL Automobiles est leader du marché VP avec une part de marché de 14,4% malgré la régression des immatriculations de 14,9%.

Evolution des marques ENNAKL en VP 2020/2019



2. Marché des véhicules utilitaires

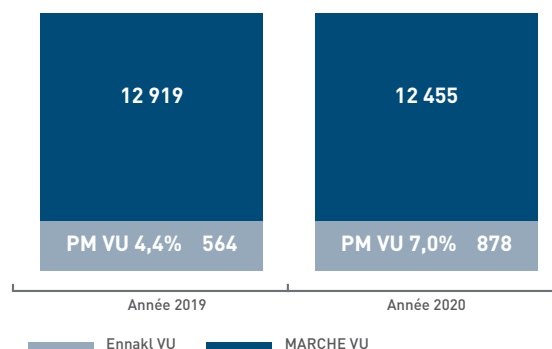


MARCHE VU

25,1% du marché global
Une régression de 3,6%

ENNAKL VU

Une progression remarquable de 55,7%
Progression de la part de marché VU de 4,4% à 7%



Le nombre d'immatriculations de la marque VWU a connu une augmentation substantielle courant l'année 2020 et s'est établi à **878** immatriculations contre **564** immatriculations fin décembre 2019, soit une progression de **55,7%**.

Cela lui a permis de gagner une place sur le marché VU avec une part de marché de **7%** contre **4,4%** fin décembre 2019.

Le marché des véhicules utilitaires (VU) a enregistré **12 455** immatriculations contre **12 919** immatriculations à fin décembre 2019, soit une baisse de **3,6%**.

Cette régression serait de **2,9%** si on ne tient pas compte du marché SKD (DFSK, DONGFONG, FAW, FOTON, GREATWALL, ISUZU, IVECO, MAHNDRA, J.M.C, TATA).

Le marché SKD représente **61,3%** du marché global des véhicules utilitaires (VU) contre **61,6%** à fin décembre 2019.

II. LES REALISATIONS DES ACTIVITES D'ENNAKL

Le chiffre d'affaires s'est élevé à **400.115mD** au 31/12/2020 contre **408.758mD** au 31/12/2019, soit une diminution de **8.644mD** ou **-2,1%**.

1. Activité véhicules neufs

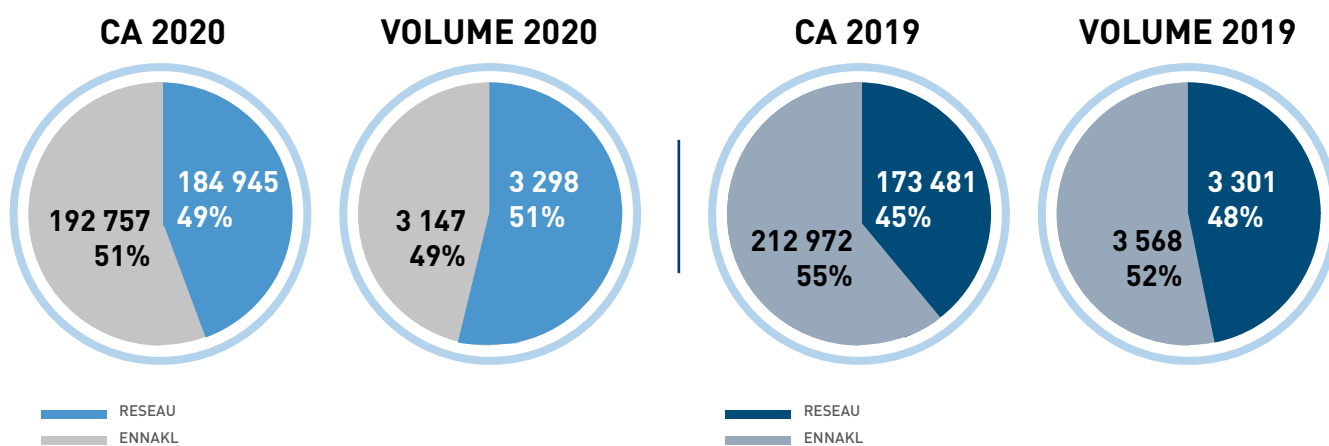
Le chiffre d'affaires de l'activité véhicules neufs a atteint **377.702mD** au 31/12/2020 contre **386.453mD** au 31/12/2019, soit une diminution de **2,3%**.

Le volume des ventes VN a vu une diminution de **424** unités passant de **6 869** unités fin décembre 2019 à **6 445** unités à fin décembre 2020, soit une régression de **6,2%**.

MARQUE	ANNEE 2020		ANNEE 2019		Δ 2020/2019	
	Volume	Chiffre d'affaires	Volume	Chiffre d'affaires	Volume	Chiffre d'affaires
Véhicules Neufs VW	2 233	121 192	2 686	144 328	-16,9%	-16,0%
Véhicules Neufs VWU	1 002	52 460	651	39 728	53,9%	32,0%
Véhicules Neufs SEAT	2 012	98 162	2 374	99 434	-15,2%	-1,3%
Véhicules Neufs AUDI	435	57 344	512	63 865	-15,0%	-10,2%
Véhicules Neufs PORSCHE	40	16 535	34	12 991	17,6%	27,3%
Véhicules Neufs SKODA	723	32 009	611	25 952	18,3%	23,3%
Véhicules Neufs MAN	0	0	1	155	-100,0%	-100,0%
Total de l'activité VN	6 445	377 702	6 869	386 453	-6,2%	-2,3%

Le réseau a contribué au volume de vente VN à hauteur de **51%** et **49%** en valeur réalisant un chiffre d'affaires de **184.945mD**, soit **3 147** unités vendues durant l'année 2020.

Le détail des ventes réseau à fin décembre 2020 et 2019 se présente comme suit :



Au 31/12/2020, les ventes à travers notre succursale de Gabes ont atteint **189 unités** avec un chiffre d'affaires de **10.763mD** contre **235 unités** ou **12.760mD** fin décembre 2019.

2. Activité pièces de rechanges

a) Activité de détail (ENNAKL Automobiles)

Le chiffre d'affaires pièces de rechange réalisé par ENNAKL Automobiles a enregistré à fin 2020 une diminution de **15%** par rapport à l'année 2019 passant de **16.870mD** à **14.347mD**.

Le tableau ci-après représente le détail du chiffre d'affaires :

LIBELLE	ANNEE 2020	ANNEE 2019	Variation
VENTES ATELIERS	11 033	12 647	-12,8%
VENTES COMPTOIR	3 315	4 223	-21,5%
Total activité Pièces de Rechanges	14 347	16 870	-15,0%

b) Activité de gros (CAR GROS)

Le chiffre d'affaires pièces de rechanges en gros a enregistré une régression de **11,6%**, passant d'un montant de **70.426mD** fin décembre 2019 à **62.236mD** fin décembre 2020.

LIBELLE	ANNEE 2020	ANNEE 2019	Variation
VENTE AGENTS	19 163	23 046	-16,8%
VENTES REVENDEURS	7 999	7 926	0,9%
VENTES REVENDEURS AGREES	10 613	11 947	-11,2%
VENTE ATELIERS AGREES	8 077	8 418	-4,1%
VENTES ENNAKL	16 384	19 089	-14,2%
Total activité Pièces de Rechanges	62 236	70 426	-11,6%

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Pièces de Rechange est passé de **68.253mD** fin décembre 2019 à **60.360mD** fin décembre 2020, soit une régression de **11,6%**.

Le taux de service moyen est de **84,45%** contre **86,07%** au titre de l'année 2019.

Le Lead Time moyen est de **25 jours** contre **21,5 jours** en 2019.

3. Activité Service

L'activité Service a enregistré une régression de **12,9%** passant de **3.398mD** fin 2019 à **2.961mD** fin 2020.

LIBELLE	ANNEE 2020	ANNEE 2019	Variation
VENTE DE MAIN D'ŒUVRE	2 473	2 903	-14,8%
VENTE DE CONSOMMABLES	488	495	-1,5%
TOTAL ACTIVITE SERVICE	2 961	3 398	-12,9%

Une nouvelle organisation des ateliers SAV a été mise en place durant le mois de décembre de l'année 2020 pour une meilleure rentabilité de l'activité après-vente.

Cette nouvelle organisation consiste à regrouper les ateliers au niveau du site la Charguia, initialement répartis par marque, à des ateliers par nature de travaux à savoir :

- Atelier express service
- Atelier mécanique
- Atelier carrosserie

B. Pôle « MOBILITE »

Le pôle « Mobilité » a été créé pour bien répondre aux changements de mode de consommation du client et pour le maintenir dans le circuit Ennakl tout au long du cycle de vie du véhicule.

Cette « Solutions de Mobilité » au sein d'Ennakl couvre l'activité Location et la vente des voitures d'occasion et permettra de travailler sur les projets de développement de mobilités futures.

I. Activité Location

La location représente pour Ennakl un service de mobilité complémentaire qui renforce son portefeuille d'offres, élargit sa base client et contribue au sourcing de l'activité occasion.

Les principaux indicateurs de cette activité se détaillent comme suit :

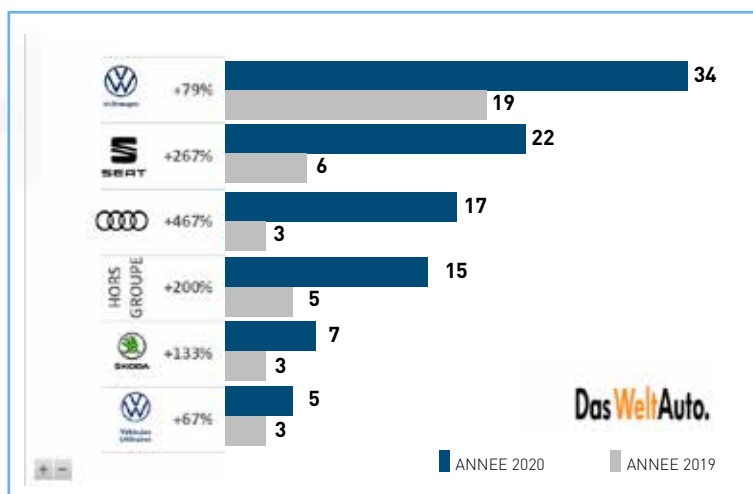
Hertz	ANNEE 2020	ANNEE 2019	Variation
Chiffre d'affaires (en mD)	1 837	2 038	-9,9%
Nombre de contrats	3 087	3 135	-1,5%
Prix moyen journalier de location HT	62 TND	77 TND	-19,5%
Taux d'occupation	68%	79%	-13,9%
Volume de jours de location	29 824	26 519	12,5%
Durée moyenne de locations (en jours)	10	8	25,0%
Nombre de véhicules	133	128	3,9%

II. Activité véhicules d'occasion



ENNAKL DasWeltAuto.

Un total de 100 immatriculations à fin déc. 2020
Une progression de 156% par rapport à 2019



Le chiffre d'affaires de l'activité de véhicules d'occasion s'élève à **5.104mD** au 31/12/2020 contre **2.038mD** au 31/12/2019. Le volume des ventes est passé de **39** unités fin décembre 2019 à 100 unités fin décembre 2020, soit une hausse de **156,4%**.

C. ACTIVITE « GROUPE »

I. MARKETING & SATISFACTION CLIENT

Voici les principales activités :

- Veille concurrentielle : Rapports mensuels de tendance ventes marché, positionnement prix (par segment, modèle), veille concurrentielle, etc.
- Marketing institutionnel : Amélioration du référencement et enrichissement du contenu de nos sites web.
- Marketing d'influence Seat et Skoda : visibilité digitale élargie.
- Campagnes communication Pack SAV.
- Loyauté clients (NLS): Tendance positive ; plans d'actions en place et suivi.
- Monitoring équipes commerciales et marketing : dynamique de suivi ventes (Ennakl et Réseau) et conversion des leads.

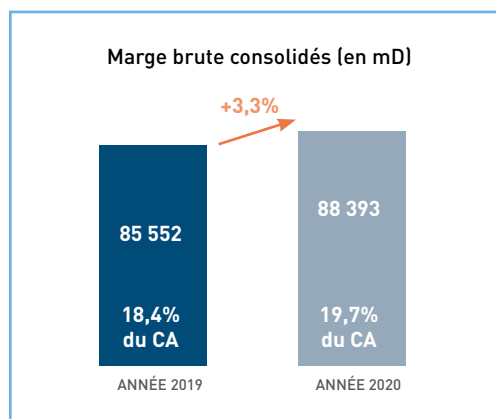
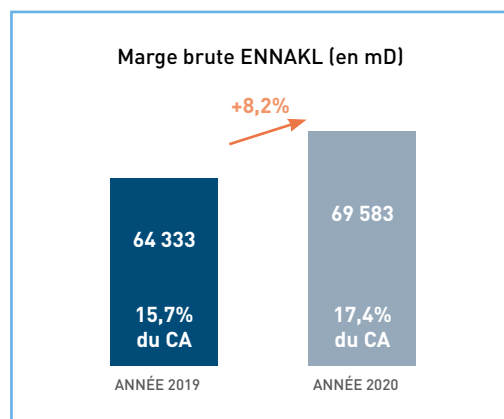
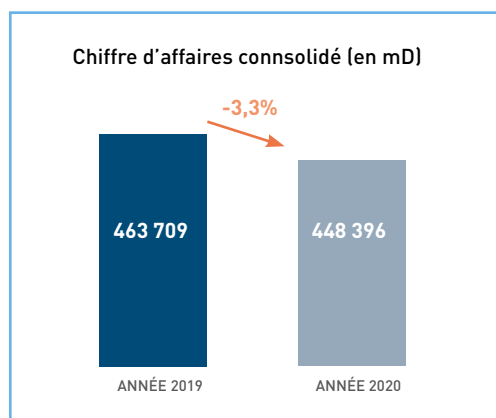
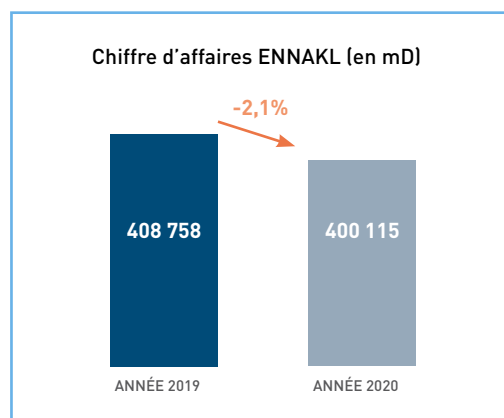
II. QUALITE, SAV ET RESEAU

- Les principales actions sont :
 - Evaluation des techniciens atelier et conseillers client
 - Coaching sur terrain et formation (priorité au techniciens diagnostic)
 - Accompagnement et mise en place des process (Ennakl et Réseau)
 - Consolidation des ateliers VW, VU, Seat en 1 seul atelier
 - Amélioration parcours client, flux véhicule et layout véhicule SAV par zone (réception, OR ouvert, à livrer, etc.)
 - Mise en place de routine d'animation atelier et tableaux bord
 - Accompagnement et évaluation du Réseau pour une amélioration du process Ventes et Après Ventes :
 - Accompagnement, alerte et gestion de risque
 - Coaching sur les étapes du « Service Core Process » SAV
 - Formation selon les cycles standards VW AG
 - Animation commerciale : déclinaison d'objectif, prospection, campagne marketing par région

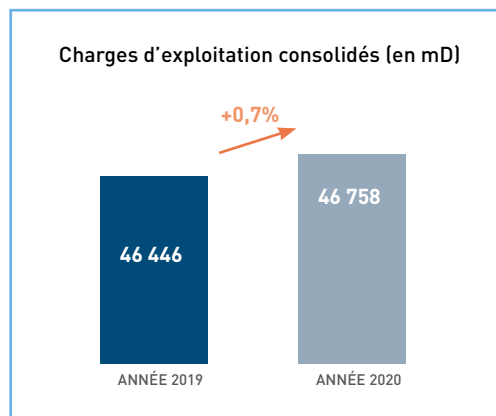
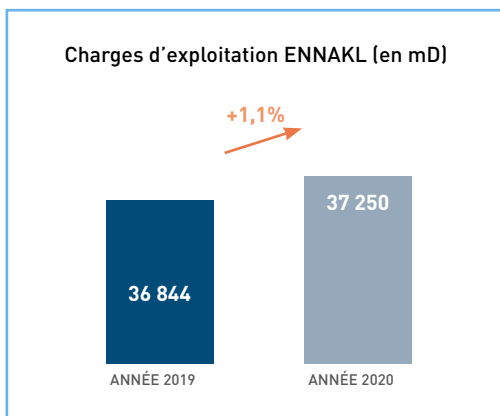
D. RENTABILITE ET PERFORMANCES

I. LES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020

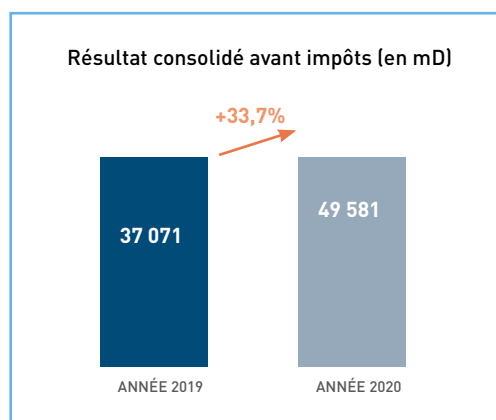
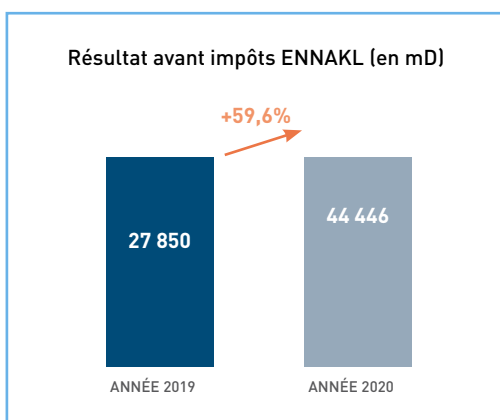
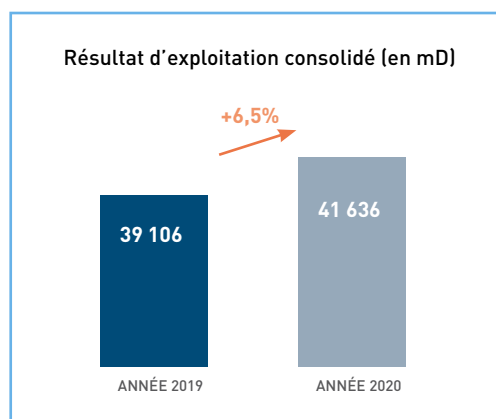
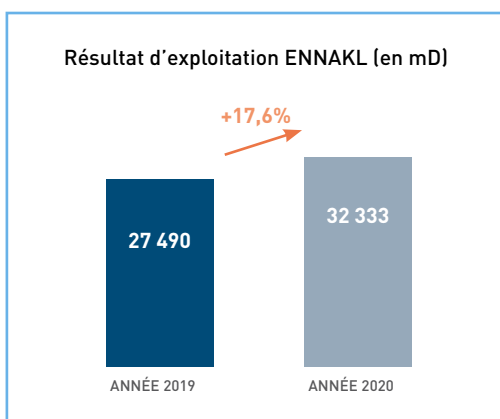
1. Les produits



2. Les charges



3. Le résultat



II. LES RESSOURCES HUMAINES

Au terme de l'année 2020, l'effectif du groupe ENNAKL est de 342 employés contre 364 employés fin décembre 2019 :

Désignations	déc.-20	déc.-19	Variation
Agents d'exécution	174	185	-11
Agents de maîtrise	83	89	-6
Cadres	85	90	-5
TOTAL	342	364	-22

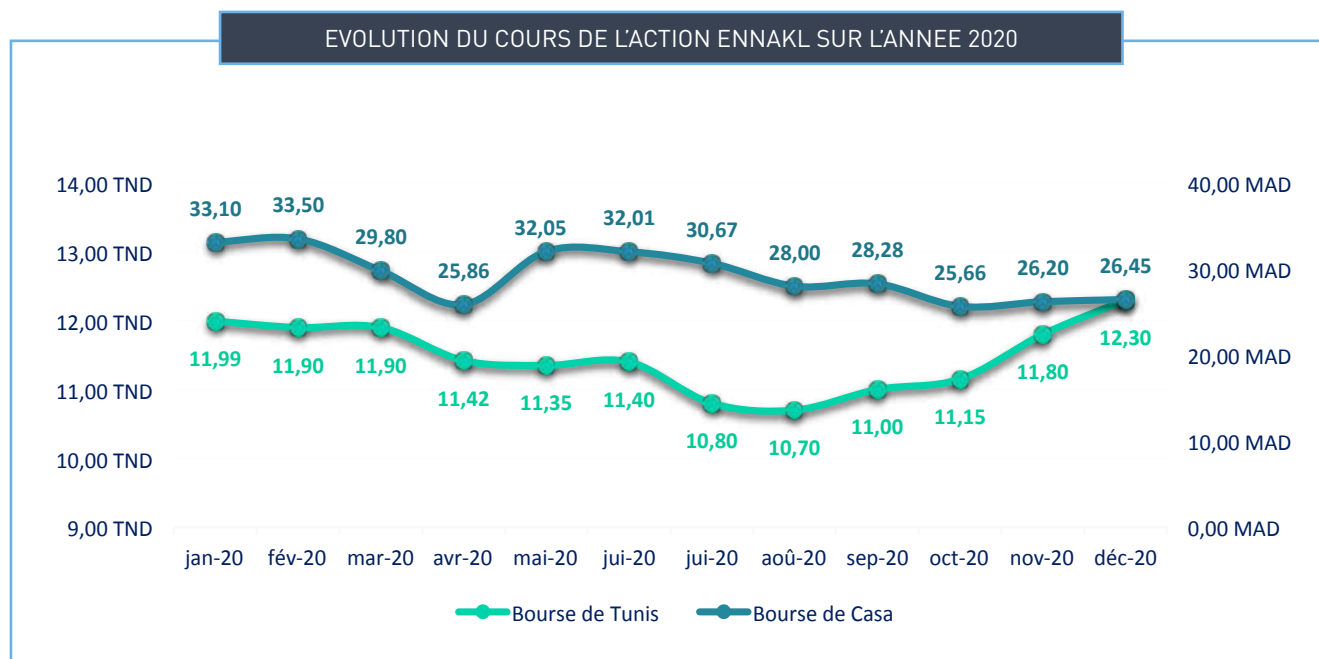
III. EVOLUTION DES COURS DE BOURSE

a/ Bourse de Tunis

Sur la bourse de Tunis, le cours de l'action de la société ENNAKL, s'établit à **12.3 TND** au 31/12/2020, soit le cours le plus élevé de l'action durant toute l'année 2020.

b/ Bourse de CASABLANCA

Sur la bourse de Casablanca, le cours de l'action de la société ENNAKL, s'établit à **26.45 MAD** au 31/12/2020.





3.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS 2020





**Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F**

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Cabinet Salah MEZIOU
Expert-Comptable

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine,
Bureau M.B-04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

1- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels de la Société Ennakl Automobiles S.A. (« La société ») qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir, au 31 décembre 2020, un total bilan de 330 087 230 DT et des capitaux propres positifs de 142 630 636 DT y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 32 803 295 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Ennakl Automobiles S.A. au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

- **Les Revenus**

Description de la question clé de l'audit

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat au 31 décembre 2020 pour un montant de 400 114 783 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 377 525 668 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

- **Évaluation des titres de participation :**

Description de la question clé de l'audit

Au 31 décembre 2020, les titres de participation s'élèvent à 83 197 212 DT dont 60 088 548 DT correspondent à des titres cotés. Ces titres font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'usage est déterminée par la direction sur la base de différents critères, dont essentiellement la valeur de marché, la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés, l'actif net et l'utilité procurée à la société.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, ainsi que pour la détermination de la valeur d'utilité, l'estimation de la performance future des entités concernées et des taux d'actualisation et de croissance à long terme.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit

Nos travaux ont consisté principalement, à :

1. Pour les sociétés cotées : nous avons vérifié les facteurs retenus par la société pour la détermination de la valeur d'usage dont essentiellement le cours boursier et l'actif net.
2. Pour les sociétés non cotées : nous avons examiné leur situation financière afin d'identifier tout indice éventuel de dépréciation. Pour les sociétés présentant un indice éventuel de dépréciation, nous avons obtenu les états financiers les plus récents, examiné la démarche et les hypothèses retenues par la direction pour la détermination de la valeur d'usage.
3. Nous avons vérifié que toute dépréciation éventuelle qui en découle a été prise en compte.

Observation

Nous attirons votre attention sur les situations décrites au niveau des notes X et XI aux états financiers se rapportant respectivement aux affaires et litiges en cours et aux événements se rattachant à la pandémie du Covid-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport d'activité du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers conformes au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers individuels. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale ainsi qu'au Comité Permanent d'Audit de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Autre point

La société ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions se rapportant à la désignation de deux administrateurs indépendants telles que prévues par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Tunis, le 2 avril 2021

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI
Partner



Les Commissaires aux comptes associés
M.T.B.F
Membre de PricewaterhouseCoopers II Ltd
Inm. PicC - Rue Lac d'Annecy
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél.: 216 71 160 000 / 71 963 900
Fax : 216 71 861 789

Cabinet Salah Meziou

Salah MEZIOU
Managing Partner



Salah MEZIOU
Expert Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre de l'O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél: 71 236 344 / 71 750 200 - Fax: 71 767 083



**Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F**

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Cabinet Salah MEZIOU
Expert-Comptable

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine,
Bureau M.B-04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Messieurs,

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions règlementées prévues par lesdits articles réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- CONVENTIONS ET OPÉRATIONS NOUVELLEMENT RÉALISÉES (AUTRES QUE LES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS)

Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros »

- Votre société a facturé à la société Car Gros un montant de 20 718 DT hors taxes au titre de réparations de véhicules.
- Votre société a facturé à la société Car Gros un montant de 52 718 DT hors taxes au titre de la vente d'un véhicule neuf.
- Votre société a facturé à la société Car Gros un montant hors taxes de 816 232 DT au titre des charges communes de 2020.

- La société Car Gros a facturé votre société un montant de 16 085 815 DT hors taxes, au titre des ventes de pièces de rechange, lubrifiants et accessoires.
- La société Car Gros a facturé votre société un montant de 133 348 DT hors taxes, au titre des ventes de matériels et d'outillages et un montant de 137 306 DT hors taxes à titre de ventes de bornes de recharges.

Transactions effectuées avec la société filiale « AF CAR »

- Au cours de l'exercice 2020, votre société a émis des factures d'avoir sur ventes de véhicules neufs au profit de la société AFCAR pour un montant hors taxes de 101 237 DT.

Transactions effectuées avec la société filiale « STLV »

- Facturation par votre société à la société STLV de la vente de véhicules pour un montant de 265 033 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2020, votre société a facturé à la société STLV un montant de 46 980 DT en hors taxes à titre de vente de matériel de localisation, de frais d'entretien et d'abonnement GPS.
- En 2020, la société STLV a facturé à votre société un montant de 112 861 DT en hors taxes à titre de location de véhicules.
- Au cours de l'exercice 2020, la société STLV a facturé à votre société un montant de 60 000 DT hors taxes au titre de prestations de services d'assistance, d'étude et développement.
- En 2019, La société Ennakl Automobiles a pris en charge des frais de mission à l'étranger pour le compte de la société STLV. Au 31/12/2020, le solde du compte débiteur divers correspondant de la société STLV chez la société Ennakl Automobiles s'élève à 13 490 DT.

Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH)

- Votre société a souscrit en 2020 des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant total de 27 939 791 DT aux conditions suivantes :
 - Taux d'intérêt : TMM+1,5%
 - Echéance : 90 jours

Au 31 Décembre 2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élève à 7 855 598 DT.

- En 2020, votre société a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 043 332 DT hors taxes.

- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe Poulina se présentent comme suit (En TTC) :

• AMEN SANTE :	91 980 DT
• CAFES BONDIN :	122 823 DT
• PARENIN :	218 997 DT
• PGH :	280 840 DT
• EL MAZRAA :	67 000 DT
• COMAR :	103 490 DT

Achat d'un bloc d'actions Amen Bank

Au cours de l'exercice 2020, votre société a acquis un bloc de 901 111 actions d'Amen Bank pour un montant global de 23 248 678 DT.

Prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

Le 28 février 2020, votre société a contracté un prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank pour un montant de 6 000 000 DT aux modalités suivantes :

• Taux d'intérêt annuel :	TMM+2%
• Commission d'étude et montage :	0,3%
• Durée :	7 ans, soit 84 mois

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de 2020 à hauteur de 319 325 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 361 240 DT.

Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank

Le 15 mai 2020, votre société a signé un contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 130 200 000 DT détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 18 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%) ;
- Découvert en compte pour un montant de 15 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%) ;
- Financement de droit de douanes pour un montant de 9 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%) ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 2 000 000 DT) ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 1 360 000 DT) ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 55 925 DT) ;
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 395 510 DT) ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT, (assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois) ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 138 785 DT) ;
- Crédits documentaires pour un montant de 73 600 000 DT (assortis d'une commission d'engagement de 0,09% par mois) ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 23 000 000 EUR).

Frais de tenue de comptes de valeurs mobilières

En 2020, la société Amen Invest a facturé à votre société un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

II- OPÉRATIONS RÉALISÉES RELATIVES À DES CONVENTIONS ANTÉRIEURES

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces conventions sont détaillées comme suit :

Avec la société « CAR GROS »

- Votre société loue à la société Car Gros un local sis à la Charguia II d'une superficie de 1 250 m² affecté à hauteur de 1 200 m² en tant que magasin de pièces de rechange et à hauteur de 50 m² en tant que showroom. Le loyer annuel de 2020 s'élève à 145 800 DT hors taxes.

Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank

- Votre société a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2020 à hauteur de 4 773 553 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 1 394 477 DT.

Opérations financières avec des sociétés appartenant au Groupe Amen

- Au 31 décembre 2020, Les fonds gérés de votre société déposés auprès de l'Amen SICAR au cours des exercices antérieurs, présentent un solde de 11 000 000 DT, se détaillant comme suit :

[Exprimé en DT]

Montants	Année de souscription	Date d'échéance
5 000 000	2015	2021
6 000 000	2016	2022

En 2020, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 3 000 000 dinars à la société Ennakl Automobiles souscrit en 2014, majoré d'une plus-value s'élevant à 606 530 dinars.

Votre société a inscrit en produits à recevoir au 31/12/2020 un montant de 970 000 DT au titre de la plus-value relative à la souscription de 2015 auprès de l'Amen SICAR à échoir en 2021.

Au 31 décembre 2020, votre société a inscrit en charges à payer au profit de l'Amen SICAR un montant s'élevant à 110 000 DT, au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1%.

- En 2015, votre société a souscrit 33.000 obligations de l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Taux d'intérêt : 7,35% (Fixe)
 - Nombre d'obligations : 33 000
 - Mode de remboursement : 20 DT par obligation et par an à partir de la 1^{ère} année (2016) majorés des intérêts échus à cette date.

En 2020, ces obligations ont été remboursées à raison de 1/5 de leur montant nominal soit au total 660.000 DT majorés des intérêts échus pour un montant de 38 808 DT. Ainsi, l'emprunt est totalement remboursé au 31 décembre 2020.

Prestations de service fournies par des parties liées (Groupe Amen)

- La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

III- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ ENVERS LES DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT D'AUDIT

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Rémunérations servies aux dirigeants

	M. Abdelatif HAMAM ¹	M. Ibrahim DEBBACHE ¹	M. Laâroussi BEN YEDDER ¹	M. Ahmed Maher JAIET ¹	M. Mohamed Habib LASRAM ¹
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute ¹	103 889	524 732	284 982	339 899	338 732

¹ Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence).

Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2020. Au titre de l'exercice 2020, la charge s'élève à 47 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit

En 2020, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

IV- OPÉRATIONS COURANTES CONCLUES À DES CONDITIONS NORMALES

Par ailleurs, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qualifiés de courants et conclus à des conditions normales :

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2020 pour un montant total de 40 553 319 DT TTC.
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2020 pour un montant total de 32 671 368 DT TTC.

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 2 avril 2021

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI
Partner



Les Commissaires aux comptes associés
M.T.B.F.
Membre de PricewaterhouseCoopers II.Ltd
Inm. - PwC - Rue Lac d'Annecy
1653 Les Berges du Lac - Tunis
Tél: 216 71 160 000 / 71 963 900
Fax: 216 71 861 789

Cabinet Salah Meziou

Salah MEZIOU
Managing Partner



Salah MEZIOU
Expert Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre de T.O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél: 71 236 344 / 71 750 200 - Fax: 71 767 083

The background features a dark blue upper-left corner, a large white triangular shape pointing downwards, and a tan diagonal band. A photograph of a building corner with a teal wall and a concrete base is visible in the upper right.

4.

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ ENNAKL AUTOMOBILES 2020



BILAN

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés :			
Immobilisations incorporelles		3 307 999	2 583 222
Moins : Amortissements		(2 568 459)	(2 478 242)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	(A-1)	739 540	104 980
Immobilisations corporelles		96 246 556	94 558 721
Moins : Amortissements		(32 188 448)	(27 655 800)
Moins : Provisions		(42 440)	(42 440)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	(A-1)	64 015 668	66 860 481
Participations et créances liées à des participations	(A-2)	83 197 212	72 856 687
Autres immobilisations financières	(B-1)	2 706 310	2 444 250
Moins : Provisions		(3 859 414)	(2 747 196)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :		82 044 108	72 553 741
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		146 799 316	139 519 202
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	(B-2)	71 671 319	63 661 414
Moins : Provisions		(630 502)	(901 814)
TOTAL STOCKS :		71 040 817	62 759 600
Clients et comptes rattachés	(B-3)	75 412 458	57 629 579
Moins : Provisions		(1 839 525)	(1 284 775)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :		73 572 933	56 344 804
Autres actifs courants	(B-4)	6 176 091	10 192 901
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-5)	32 498 073	11 272 061
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		183 287 914	140 569 366
TOTAL DES ACTIFS :		330 087 230	280 088 568

BILAN

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves et Autres capitaux propres		68 980 463	68 980 463
Fonds social		233 155	439 423
Résultats reportés		10 613 723	4 625
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE :	(B-6)	109 827 341	99 424 511
		32 803 295	18 669 316
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION (I) :	(A-3)	142 630 636	118 093 827
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Provision pour risques et charges	(B-7)	12 812 383	9 282 121
Emprunts	(B-8)	10 499 895	10 635 072
Dépôts et cautionnements		4 000	4 000
Autres passifs non courants		711 475	578 151
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :		24 027 753	20 499 344
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-9)	139 711 974	121 110 356
Autres passifs courants	(B-10)	10 045 419	9 760 263
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-11)	13 671 448	10 624 778
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		163 428 841	141 495 397
TOTAL DES PASSIFS (II) :		187 456 594	161 994 741
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :		330 087 230	280 088 568

ETAT DE RESULTAT
Modèle de Référence)
De la période close au 31/12/2020
(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Au 31/12/2020</u>	<u>Au 31/12/2019</u>
Revenus	(R-1)	400 114 783	408 758 370
Coût des ventes	(R-2)	330 532 168	344 424 946
MARGE BRUTE		69 582 615	64 333 424
Frais de distribution	(R-3)	23 512 271	24 927 611
Frais d'administration	(R-3)	14 248 871	14 795 614
Autres charges d'exploitation	(R-4)	1 276 907	590 116
Autres produits d'exploitation	(R-5)	1 788 070	3 469 758
RESULTAT D'EXPLOITATION		32 332 636	27 489 841
Charges financières nettes	(R-6)	3 068 147	2 870 409
Produits des placements et dividendes reçus	(R-7)	19 646 515	9 341 585
Autres gains ordinaires	(R-8)	833 979	828 561
Autres pertes ordinaires	(R-9)	5 298 782	6 939 654
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS :		44 446 201	27 849 924
Impôt sur le résultat	(R-10)	11 642 906	9 180 608
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS :		32 803 295	18 669 316
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		32 803 295	18 669 316

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Modèle Autorisé)

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	Au 31 Décembre 2020	Au 31 Décembre 2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après impôts	(A-3)	32 803 295	18 669 316
Ajustements pour :			
- Amortissements	(A-1)	5 182 174	3 925 731
- Provisions	(F-1)	5 588 105	5 175 139
Variations des :			
- Stocks	(F-2)	(8 009 905)	10 537 192
- Créances	(F-3)	(17 782 879)	(20 737 498)
- Autres actifs courants	(F-4)	3 354 623	(1 061 900)
- Fournisseurs et autres dettes	(F-5)	18 578 699	7 536 705
- Autres passifs		285 156	2 094 892
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles	(R-8/9)	(239 748)	(159 245)
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations financières	(R-7)	(12 750 645)	-
Résultat des opérations de placement	(R-7)	(45 191)	(59 861)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		26 963 684	25 920 471
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations	(F-6)	(3 169 954)	(4 767 595)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		460 700	400 455
Décassements affectés à d'acquisition d'immobilisations financières	(F-7)	(24 498 543)	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	(F-7)	26 248 663	-
Encaissements provenant du remboursement d'emprunt obligataire	(F-7)	660 000	660 000
Encaissements provenant des opérations de placement	(R-7)	45 191	59 861
Encaissements (Décaissements) sur prêts du personnel et cautions		(262 060)	58 751
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(516 003)	(3 588 528)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	(A-3)	(7 500 000)	(17 400 000)
Décassements fond social	(A-3)	(633 162)	(1 075 491)
Encaissements provenant des emprunts	(F-8)	6 000 000	-
Décassements affectés aux remboursements d'emprunts	(F-8)	(5 092 878)	(4 448 435)
Encaissements provenant des billets à ordre	(F-8)	27 939 791	21 217 773
Décassements affectés aux remboursements de billets à ordre	(F-8)	(25 935 419)	(20 366 548)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(5 221 668)	(22 072 701)
VARIATION DE TRESORERIE	(B-5)	21 226 012	259 242
Trésorerie au début de l'exercice	(B-5)	11 272 061	11 012 819
Trésorerie à la fin de l'exercice	(B-5)	32 498 073	11 272 061



5.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS 2020



NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

I. PRÉSENTATION DE DE LA SOCIÉTÉ

La Société **Ennakl Automobiles** est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010, elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10% du capital.

L'objet principal de la Société **Ennakl Automobiles** est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechange) et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société **Ennakl Automobiles** est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : Volkswagen, Volkswagen Utilitaires, Audi, Porsche, SEAT et Škoda.

Le capital de la société est composé d'un montant de 30 000 000 DT :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
PGI - GROUPE AMEN	16 067 765	53,56%
PGH - GROUPE POULINA	8 519 155	28,40%
Part détenue par le public sur la Place de Tunis	2 413 080	8,04%
Part détenue par le public sur la Place de Casablanca	3 000 000	10,00%
Total	30 000 000	100%

II. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire inédite avec des conséquences économiques et sociales très importantes. Une période de confinement général a été imposée par les autorités tunisiennes durant les mois de mars et avril impactant négativement le secteur automobile en Tunisie.

Malgré cette crise sanitaire la Société **Ennakl Automobiles** a pu maintenir sa position de leader des importateurs du secteur automobile avec une part de marché de 12,6%.

III- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la Société **Ennakl Automobiles** ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables telles que prescrites, notamment, par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables ainsi que les différentes dispositions du code de commerce et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), et par référence aux conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers individuels et consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS).

IV- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par la Société **Ennakl Automobiles** pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

a- Base de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

b- Unité monétaire

Les états financiers de la Société **Ennaki Automobiles** sont libellés en Dinar Tunisien.

c- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût. Elles sont amorties selon le mode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels : 33,33%
- Constructions : 5%
- Matériels et outillages : 10%
- Matériels de transport : 20%
- Matériels informatiques : 33,33%
- Equipements de bureau : 10%
- Agencements et aménagements : 10%

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

d- Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la Société **Ennaki Automobiles** sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechanges utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

e- Placements

Les placements à court terme sont constatés à leur coût d'acquisition lors de la souscription, alors que les sorties sont comptabilisées par la méthode du coût moyen pondéré.

f- Participations

Les titres de participation sont valorisés à leur coût historique. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur d'usage.

g- Revenus

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement la facturation du véhicule.

h- Impôts sur les bénéfices

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 2%.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible.

V- NOTES SUR LES ACTIFS

B-1) Autres immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Autres immobilisations financières		
	déc.-20	déc.-19
Prêts au personnel LT	2 014 681	1 795 731
Dépôt et cautionnement	691 629	648 519
Total	2 706 310	2 444 250

B-2) Stocks

Les stocks sont répartis comme suit :

Stocks		
	déc.-20	déc.-19
Stock véhicules neufs	69 944 039	62 308 142
Volkswagen	1 793 799	10 520 551
Volkswagen Utilitaires	671 065	2 087 463
Audi	1 159 897	12 711 377
Porsche	956 055	7 136 874
MAN	214 281	214 281
SEAT	16 983 743	13 264 570
Škoda	6 887 379	2 632 163
Stock en transit et encours de dédouanement	41 277 820	13 740 863
Stock véhicules d'occasions	882 500	526 500
Stock de réparations en cours	831 920	800 474
Stock carburants et lubrifiants	12 860	26 298
Sous-total	1 727 280	1 353 272
Provision ¹	(630 502)	(901 814)
Total	71 040 817	62 759 600

(*) La politique de provision du stock des véhicules neufs de la société **ENNAKL automobiles** est la suivante :

- Absence de provision pour les véhicules dont l'âge en stock est < 2 ans.
- Une provision de 20% à partir de la troisième année et pour chaque année d'ancienneté, pour les véhicules dont l'âge en stock est > 2 ans.

B-3) Clients et comptes rattachés

Cette rubrique se présente comme suit :

Clients et comptes rattachés		
	déc.-20	déc.-19
Clients	22 673 296	15 813 573
Effets à recevoir	51 330 040	40 766 341
Clients douteux	1 229 493	865 259
Effets et chèques impayés	179 629	184 406
Sous-total	75 412 458	57 629 579
Provision ¹	(1 839 525)	(1 284 775)
Total	73 572 933	56 344 804

¹ La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société Ennakl Automobiles est la suivante :

- Absence de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable.
- Les créances impayées transférées au service contentieux sont totalement provisionnées.

B-4) Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres actifs courants		
	déc.-20	déc.-19
Avances et prêts au personnel	1 794 423	950 521
Autres comptes débiteurs	806 014	859 550
Fournisseurs avances et acomptes	1 123 968	486 198
Charges constatées d'avance	497 814	430 072
Produits à recevoir	2 3 965 751	7 816 252
Sous-total	7 187 970	10 542 593
Provision	(1 011 879)	(349 692)
Total	6 176 091	10 192 901

1 Avances et prêts au personnel

Avances et prêts au personnel		
	déc.-20	déc.-19
Prêts au personnel CT	605 039	831 888
Avances sur salaires	189 384	118 633
Total	794 423	950 521

2 Produits à recevoir

Produits à recevoir		
	déc.-20	déc.-19
Supports et ristournes constructeurs	2 634 885	3 519 942
Dividendes	-	3 999 750
Remboursement assurance	229 455	-
Loyers à recevoir	-	124 080
Intérêts / Fonds gérés et emprunt obligataire	32 383	64 410
Plus-values de cession auprès des SICAR à recevoir	970 000	-
Intérêts à recevoir	60 383	52 698
Autres produits à recevoir	38 645	55 372
Total	3 965 751	7 816 252

B-5) Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités		
	déc.-20	déc.-19
Banques créditrices	20 234 789	8 802 731
Chèques à l'encaissement	2 907 744	2 447 541
Caisses	35 763	11 450
Effets à l'encaissement	9 069 071	4 797
Régies d'avances et accreditifs	250 706	5 542
Total	32 498 073	11 272 061

VI- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET LES PASSIFS

B-6) Capitaux propres

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Capitaux propres		
	déc.-20	déc.-19
Capital social	30 000 000	30 000 000
Fonds social	233 155	439 423
Résultats antérieurs	10 613 723	4 625
Réserves et Autres capitaux propres	68 980 463	68 980 463
Total des capitaux propres avant résultat	109 827 341	99 424 511
Résultat de l'exercice	32 803 295	18 669 316
Total des capitaux propres (avant affectation)	142 630 636	118 093 827

B-7) Provision pour risques et charges

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provision pour risques et charges		
	déc.-20	déc.-19
Provision pour litiges	2 075 560	1 614 119
Provision pour autres risques et charges	10 736 823	7 668 002
Total	12 812 383	9 282 121

B-8) Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Emprunts	déc.-20	déc.-19
Emprunt Attijari Bank	5 506 618	10 635 072
Emprunt Amen Bank	4 993 277	-
Total	10 499 895	10 635 072

B-9) Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés	déc.-20	déc.-19
Fournisseurs locaux	2 769 777	11 638 112
Fournisseurs d'immobilisations	207 801	184 882
Fournisseurs groupe	1 765 986	2 823 617
Fournisseurs étrangers	93 187 823	92 126 456
Fournisseurs effets à payer	24 468	80 328
Fournisseurs, retenues de garantie	478 299	516 098
Fournisseurs, factures non parvenues	41 277 820	13 740 863
Total	139 711 974	121 110 356

B-10) Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres passifs courants	déc.-20	déc.-19
Etats impôts et taxes	4 460 930	4 371 028
Congés à payer	545 149	520 487
Débours douanes	-	24 550
Débours cartes grises	145 661	456
CNSS	1 609 619	1 452 661
Assurance groupe	218 534	244 804
Charges à payer	2 953 490	3 097 915
Produits constatés d'avances	60 000	-
Créditeurs divers	52 036	48 362
Total	10 045 419	9 760 263

B-11) Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers	déc.-20	déc.-19
Échéances à moins d'un an sur emprunts Attijari	5 128 452	4 773 552
Échéances à moins d'un an sur emprunts Amen Bank	687 398	-
Billets à ordre Amen Bank	7 855 598	5 851 226
Total	13 671 448	10 624 778

VII- NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

R-1) Revenus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Revenus		
	déc.-20	déc.-19
Ventes véhicules neufs	356 291 000	376 645 705
Ventes véhicules neufs en hors taxe	21 234 668	9 304 995
Ventes véhicules d'occasion	5 104 085	2 038 286
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	14 347 212	16 869 628
Ventes travaux atelier	2 838 947	3 261 742
Ventes carburants	467	11 829
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	121 452	115 099
Ventes accessoires véhicules neufs	176 952	511 086
Total	400 114 783	408 758 370

R-2) Coût des ventes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Coût des ventes		
	déc.-19	déc.-19
Achats de véhicules neufs	251 584 780	241 211 110
Achats de véhicules d'occasion	5 267 960	1 803 110
Achats de pièces de rechange	12 370 015	15 855 328
Achats des accessoires	387 922	553 188
Charge personnel direct	3 138 179	3 354 908
Frais de transit	97 729	117 527
Droits de consommation	57 474 642	62 892 910
Assurance maritime	402 176	537 517
Fret maritime	5 821 272	5 739 896
Frais de gardiennage (STAM)	319 271	319 735
Frais de magasinage	505 867	410 691
Achats de lubrifiants	620 238	715 034
Travaux extérieurs	380 386	188 981
Achats atelier	171 636	187 818
Variation de stocks	1 (8 009 905)	10 537 193
Total	330 532 168	344 424 946

1 Variation de stocks

Variation de stock		
	déc.-20	déc.-19
Stock des travaux encours	(31 446)	166 559
Stock Initial	800 474	967 033
Stock Final	831 920	800 474
Stock de véhicules	(7 991 897)	10 389 611
Stock Initial	62 834 642	73 224 253
Stock Final	70 826 539	62 834 642
Stock carburants	13 438	(18 977)
Stock Initial	26 298	7 320
Stock Final	12 860	26 298
Total variation des stocks	(8 009 905)	10 537 193

R-3) Frais de distribution & d'administration

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Frais de distribution & d'administration		
	déc.-19	déc.-19
Charge de personnel	17 467 376	19 261 942
Frais déplacements	446 589	822 382
Publicité et insertion	1 728 510	1 145 670
Consommables	76 844	206 390
Cadeaux, réception et restaurations	144 904	136 834
Vêtements de travail	146 711	144 305
Formation	97 988	162 011
Autres frais sur vente	2 664 112	2 458 195
Location diverses	208 629	181 682
Achat divers par caisses	202 346	91 289
Abonnement	962 792	940 577
Assurance	321 972	358 313
Dons et subvention	128 500	24 740
Energie	986 789	1 028 088
Entretien et réparation	904 162	904 370
Fournitures de bureaux	163 638	214 506
Frais bancaire	1 645 815	1 435 922
Agios sur effets escomptés	940 259	2 491 649
Gardiennage	632 921	626 165
Honoraires	1 258 187	1 597 489
Dotation aux amortissements	5 182 174	3 922 072
Impôts & Taxes	1 449 924	1 568 634
Total	37 761 142	39 723 225

R-4) Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation		
	déc.-20	déc.-19
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks VN et OR	29 865	461 843
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances et autres actifs	1 247 042	85 833
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	-	42 440
Total	1 276 907	590 116

R-5) Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres produits d'exploitation		
	déc.-20	déc.-19
Quote-part dans les charges communes	816 232	1 039 106
Ristournes TFP	206 699	171 505
Location	279 668	269 497
Frais de gestion et autres services	154 189	232 756
Reprise de provisions sur stocks VN et OR	301 177	1 551 374
Reprise de provisions sur créances et autres actifs	30 105	205 520
Total	1 788 070	3 469 758

R-6) Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Charges financières nettes		
	déc.-19	déc.-19
Intérêts sur crédits bancaires	2 727 782	2 335 381
Intérêts sur comptes courants	340 365	535 028
Total	3 068 147	2 870 409

R-7) Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Produits des placements		
	déc.-19	déc.-18
Produits net sur placements	45 191	59 861
Dividendes reçus	4 999 750	9 034 268
Intérêts créditeurs	274 557	238 253
Plus-values de cession de valeurs mobilières	12 750 645	-
Plus-values de cession auprès des SICAR	1 576 372	-
Autres produits financiers	-	9 203
Total	19 646 515	9 341 585

R-8) Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres gains ordinaires		
	déc.-20	déc.-19
Produits non récurrents	543 226	669 316
Profits sur cessions d'immobilisations	290 753	159 245
Total	833 979	828 561

R-9) Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres pertes ordinaires		
	déc.-20	déc.-19
Autres pertes	179 496	375 482
Pertes sur créances irrécouvrables	417 394	60 718
Dotations aux provisions pour risques et charges	4 007 924	5 002 917
Dotations aux provisions sur participations	1 112 218	2 739 750
Reprise sur provisions pour risques et charges	(477 662)	(1 400 750)
Différences de règlement et débours	6 610	13 178
Pénalités de retard	52 802	148 359
Total	5 298 782	6 939 654

R-10) Impôt sur les sociétés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Impôt sur les sociétés		
	déc.-20	déc.-19
Impôts sur les sociétés	11 013 560	8 684 359
Contribution sociale de solidarité	629 346	496 249
Total	11 642 906	9 180 608

VIII- NOTES SUR L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

F-1) Provisions nettes de reprises de provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions nettes de reprises de provisions	déc.-20
Dotations aux provisions sur stocks VN et OR	29 865
Dotations aux provisions sur créances et autres actifs	1 247 042
Dotations aux provisions pour risques et charges	4 007 924
Dotations aux provisions sur participations	1 112 218
Reprise de provisions sur stocks VN et OR	(301 177)
Reprise de provisions sur créances et autres actifs	(30 105)
Reprise sur provisions pour risques et charges	(477 662)
Total	5 588 105

F-2) Variation des stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des stocks	déc.-20
Stocks au 31 décembre 2019	63 661 414
Stocks au 31 décembre 2020	71 671 319
Total	(8 009 905)

F-3) Variation des créances

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des créances	déc.-20
Clients et comptes rattachés au 31 décembre 2019	57 629 579
Clients et comptes rattachés au 31 décembre 2020	75 412 458
Total	(17 782 879)

F-4) Variation des autres actifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres actifs	déc.-20
Autres actifs courants (bruts) au 31 décembre 2019	10 542 593
Autres actifs courants (bruts) au 31 décembre 2020	7 187 970
Total	3 354 623

F-5) Variation des fournisseurs et autres dettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des fournisseurs et autres dettes	
	déc.-20
Fournisseurs et comptes rattachés au 31 décembre 2019	121 110 356
Fournisseurs et comptes rattachés au 31 décembre 2020	139 711 974
Sous-total	18 601 618
Variation des fournisseurs d'immobilisation	(22 919)
Total	18 578 699

F-6) Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations	
	déc.-20
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(724 777)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 468 096)
Variation des fournisseurs d'immobilisation	22 919
Total	(3 169 954)

F-7) Encaissements (Décaissements) sur d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (Décaissements) sur d'immobilisations financières	
	déc.-20
Participations et créances liées à des participations au 31 décembre 2019	72 856 687
Encaissement provenant de la réalisation des emprunts obligataires	660 000
Encaissement provenant de la cession d'immobilisation financières	26 248 663
Décaissement sur cession d'immobilisations financières	-24 498 543
Plus-value de cession des immobilisations financières	-12 750 645
Total variation	10 340 525
Participations et créances liées à des participations au 31 décembre 2020	83 197 212

F-8) Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre	
	déc.-20
Encaissement sur nouvel emprunt contracté auprès de l'Amen Bank	6 000 000
Sous-total	6 000 000
Remboursements sur emprunt Attijari Bank	-4 773 553
Remboursements sur emprunt Amen Bank	-319 325
Sous-total	-5 092 878
Encaissements sur billets à ordre	27 939 791
Remboursements de billets à ordre	-25 935 419
Sous-total	2 004 372
Total	2 911 494

IX. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Provision pour risques et charges	déc.-20	déc.-19
Résultat net	32 803 295	18 669 316
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat par action	1,09	0,62

X. NOTE SUR LES LITIGES ET AFFAIRES EN COURS

- En 2019, la société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société **Ennakl Automobiles** et sa filiale **CAR GROS** en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession.
- Cette procédure d'arbitrage fait suite à plusieurs actions en justices intentées par TPA. Les affaires clôturées se sont soldées en faveur de la société **Ennakl Automobiles** et de sa filiale **Car Gros**.
- La direction de la société continue à estimer, sur la base de l'avis de son avocat et des développements récents, que le risque d'un dédommagement à verser par la société **Ennakl Automobiles** ou par sa filiale **CAR GROS** dans le cadre de la procédure d'arbitrage est minime et par conséquent, aucun provisionnement dans les comptes n'est nécessaire.

En outre, la société **Ennakl Automobiles** a introduit une requête reconventionnelle pour la condamnation de TPA à verser des dommages et intérêts au titre des préjudices matériel et moral. L'avocat de la société estime que les chances de condamnation de la partie adverse sont sérieuses et fondées.

- La société **Ennakl Automobiles** a reçu, en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 et portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités, un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2014 et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2018 à la hausse de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.

En 2019, cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société rejetant la quasi-totalité des chefs de redressement. En 2020, après réception de la réponse de l'administration fiscale, la société **Ennakl Automobiles** a adressé une deuxième réponse afin de contester encore une fois les chefs de redressement soulevés. Elle a adressé dans un second temps à l'administration fiscale une demande de conciliation dans le but de solutionner ce contrôle fiscal à l'amiable.

A la date d'arrêté des états financiers, l'administration fiscale n'a toujours pas répondu à la deuxième réponse envoyée par la société ni à sa demande de conciliation. Les procédures étant toujours en cours, le sort final de ce contrôle ne peut être estimé de façon précise.

Face à cette situation, la société, après analyse assez prudente de la probabilité de risque de chaque chef de redressement, a ajusté les provisions correspondantes constituées au 31 décembre 2019.

XI. NOTE SUR LA PANDÉMIE DU COVID-19 ET SON INCIDENCE ÉVENTUELLE SUR LES EXERCICES FUTURS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020 et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, dont principalement le confinement sanitaire et l'instauration d'un couvre-feu, induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes quant aux impacts futurs. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises.

De son côté, la société **Ennakl Automobiles** a adopté en 2020 les mesures de protection nécessaires pour face à cette pandémie et pour protéger son personnel, notamment celles recommandées par le ministère de la santé. Ses activités ont été affectées à partir du mois de mars 2020 mais une reprise a été constatée à partir du mois de mai grâce à un plan de relance efficace qui a permis à la société de réduire les impacts négatifs de la pandémie sur ses différents business.

En outre, aucun fait n'a été identifié par la direction entraînant des changements significatifs dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

Cette pandémie sévit toujours en 2021, qui conjuguée aux mesures prises par le gouvernement Tunisien sont susceptibles d'avoir un impact sur les états financiers de 2021. Toutefois, à la date de publication des états financiers de 2020, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

XII. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société Ennakl Automobiles durant l'exercice 2020 se présentent comme suit :

1) Location d'un magasin de pièces de rechange à la société Car Gros

La société **Ennakl Automobiles** loue à la société **Car Gros** un local sis à la Charguia II d'une superficie de 1 250 m² affectée à hauteur de 1 200 m² en tant que magasin de pièces de rechange et à hauteur de 50 m² en tant que showroom. Le loyer annuel de 2020 s'élève à 145 800 DT hors taxes.

2) Charges communes 2020 Ennakl Automobiles / Car Gros

La société **Ennakl Automobiles** a facturé à la société **Car Gros** un montant hors taxes de 816 232 DT au titre des charges communes de 2020.

3) Achats et ventes Ennakl Automobiles / Car Gros 2020 et opérations diverses

- La société **Ennakl Automobiles** a facturé à la société **Car Gros** un montant de 20 718 DT hors taxes au titre de réparations de véhicules.
- La société **Ennakl Automobiles** a facturé à la société **Car Gros** un montant de 52 718 DT hors taxes au titre de la vente d'un véhicule neuf.
- La société **Car Gros** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 16 085 815 DT hors taxes, au titre des ventes de pièces de rechange, lubrifiants et accessoires.
- La société **Car Gros** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 133 348 DT hors taxes, au titre des ventes de matériels et d'outillages et un montant de 137 306 DT hors taxes à titre de ventes de bornes de recharges.
- La part de la société **Ennakl Automobiles** dans les dividendes distribués par **Car Gros** sur le résultat de l'exercice 2019 est de 4 999 750 DT.

4) Achats et ventes Ennakl Automobiles / AFCAR 2020

- La société **Ennakl Automobiles** a émis des factures d'avoir sur ventes de véhicules neufs au profit de la société AFCAR pour un montant hors taxes de 101 237 DT au cours de l'exercice 2020.

5) Achats et ventes Ennakl Automobiles / STLV 2020 et opérations diverses

- Facturation par la société **Ennakl Automobiles** à la société **STLV** de la vente de véhicules pour un montant de 265 033 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2020, la société **Ennakl Automobiles** a facturé à la société **STLV** un montant de 46 980 DT en hors taxes à titre de vente de matériel de localisation, de frais d'entretien et d'abonnement GPS.
- En 2020, la société **STLV** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 112 861 DT en hors taxes à titre de location de véhicules.
- Au cours de l'exercice 2020, la société **STLV** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 60 000 DT hors taxes au titre de prestations de services d'assistance, d'étude et développement.
- En 2019, La société **Ennakl Automobiles** a pris en charge des frais de mission à l'étranger pour le compte de la société **STLV**. Au 31/12/2020, le solde du compte débiteur divers correspondant de la société **STLV** chez la société **Ennakl Automobiles** s'élève à 13 490 DT.

6) Fonds gérés déposés auprès de l'Amen SICAR et rémunérations

Au 31/12/2020, les fonds gérés déposés auprès de l'Amen SICAR sont d'un montant de 11 000 000 dinars.

En 2020, l'**Amen SICAR** a procédé au remboursement d'un montant de 3 000 000 dinars à la société **Ennakl Automobiles** au titre de la souscription de 2014, ainsi que la plus-value correspondante s'élevant à 606 530 dinars.

La société **Ennakl Automobiles** a inscrit en produits à recevoir au 31/12/2020 un montant de 970 000 DT au titre de la plus-value relative à la souscription de 2015 auprès de l'**Amen SICAR** à échoir en 2021.

La société **Ennakl Automobiles** a inscrit en charges à payer au 31/12/2020 un montant de 110 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1% au profit de l'**Amen SICAR**.

7) Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances

La société **Ennakl Automobiles** a encouru auprès de **COMAR Assurances** au 31/12/2020 des frais d'assurance s'élevant à 2 043 332 DT hors taxes.

8) Participation aux frais de siège de la société PGI Holding

La société Ennakl automobiles a versé à la société PGI Holding un montant de 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

9) Participation dans l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank:

La société **Ennakl Automobiles** a souscrit 33 000 obligations en 2015 de l'emprunt obligataire émis par l'**Amen Bank** aux modalités suivantes :

- Valeur nominale : 100 DT
- Taux d'intérêt : 7,35 % (Fixe)
- Nombre d'obligations : 33 000
- Mode de remboursement : 20 DT par obligation et par an à partir de la 1ère année (2016) majorés des intérêts échus à cette date.

En 2020, ces obligations ont été remboursées à raison de 1/5 de leur montant nominal soit au total 660.000 DT majorés des intérêts échus pour un montant de 38 808 DT. L'emprunt est totalement remboursé au 31/12/2020.

10) Souscription de billets à ordre avec Amen Bank

La société **Ennakl Automobiles** a souscrit en 2020 des billets à ordre auprès de l'**Amen Bank** pour un montant total de 27 939 791 DT aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 31 Décembre 2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élève à 7 855 598 DT.

11) Achat d'un bloc d'actions Amen Bank

Au cours de l'exercice 2020, la société **Ennakl Automobiles** a acquis un bloc de 901 111 actions d'**Amen Bank** pour un montant global de 23 248 678 DT.

12) Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank

La société **Ennakl Automobiles** a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions **Amen Bank** pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'**Attijari bank** à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2020 à hauteur de 4 773 553 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 1 394 477 DT.

13) Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) en 2020

La société **Ennakl Automobiles** a facturé à titre de vente de véhicules neufs et de prestations de services après-vente lors de l'année 2020 ce qui suit (En TTC) :

- **AMEN SANTE** : 91 980 DT
- **CAFES BONDIN** : 122 823 DT
- **PARENIN** : 218 997 DT
- **PGH** : 280 840 DT
- **EL MAZRAA** : 67 000 DT
- **COMAR** : 103 490 DT

14) Opérations de vente par leasing réalisées en 2020 financées par la société TLF

La société **TLF** a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennakl Automobiles** en 2020 pour un montant total de 40 553 319 DT TTC.

15) Opérations de vente par leasing réalisées en 2020 financées par la société ATL

La société **ATL** a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennakl Automobiles** en 2019 pour un montant total de 32 671 368 DT TTC.

16) Frais de tenue de compte de valeurs mobilières

En 2020, la société **Amen Invest** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 5 000 DT HT à titre de frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

17) Prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

Le 28 février 2020, la société **Ennakl Automobiles** a contracté un prêt à moyen terme auprès de l'**Amen Bank** pour un montant de 6 000 000 DT aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : TMM+2%
- Commission d'étude et montage 0,3%
- Durée : 7 ans, soit 84 mois

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de 2020 à hauteur de 319 325 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 361 240 DT.

18) Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank

Le 15 mai 2020, **Ennakl Automobiles** a signé un contrat de prêt avec l'**Amen Bank** portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 130 200 000 DT détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 18 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%),
- Découvert en compte pour un montant de 15 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%),
- Financement de droit de douanes pour un montant de 9 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%), (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 2 000 000 DT)
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT, (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 1 360 000 DT)
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT, (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 55 925 DT)
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT,
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT, (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 395 510 DT)
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT, (assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois), (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 138 785 DT)
- Crédits documentaires pour un montant de 73 600 000 DT (assortis d'une commission d'engagement de 0,09% par mois). (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 23 000 000 EUR)

19) Obligations et engagements avec les dirigeants

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société en 2020 peuvent être synthétisées comme suit :

	M. Abdelatif HAMAM ¹	M. Ibrahim DEBBACHE ¹	M. Laâroussi BEN YEDDER ¹	M. Ahmed Maher JAÏET ¹	M. Mohamed Habib LASRAM ¹
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute ¹	103 889	524 732	284 982	339 899	338 732

¹ Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence).

20) Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2020. Au titre de l'exercice 2020, la charge s'élève à 47 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

21) Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit

En 2020, la société **Ennaki Automobiles** a servi 20.000 DT aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

6.

LES ANNEXES





A1 – TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES					AMORTISSEMENTS LINEAIRES					Valeur comptable nette au 31/12/2020
	Cumul au 31/12/19	Acquisitions 2020	Reclass. 2020	Cessions 2020	Cumul au 31/12/20	Cumul au 31/12/19	Dotation 2020	Reprise / Cessions 2020	Cumul au 31/12/20		
<u>Immobilisations incorporelles</u>											
Licences et logiciels	2 583 222	33 947	-	-	2 617 169	2 478 242	90 217	-	2 568 459	48 710	
Immobilisations incorporelles en cours	-	690 830	-	-	690 830	-	-	-	-	690 830	
Total immobilisations incorporelles	2 583 222	724 777	-	-	3 307 999	2 478 242	90 217	-	2 568 459	739 540	
<u>Immobilisations corporelles</u>											
Terrains	16 488 037	-	-	-	16 488 037	-	-	-	-	16 488 037	
Constructions	33 974 253	2 861	11 380 068	-	45 357 182	10 629 251	2 003 753	-	12 633 004	32 724 178	
AAI générale et installations techniques	17 832 520	326 025	7 085	(301 732)	17 863 898	8 160 181	1 524 751	(150 728)	9 534 204	8 329 694	
Matériels de transport	3 083 137	1 205 249	-	(478 529)	3 809 857	1 890 367	583 255	(408 581)	2 065 041	1 744 816	
Equipements de bureau	2 099 804	67 295	-	-	2 167 099	1 258 514	178 267	-	1 436 781	730 318	
Matériels informatiques	1 843 825	76 806	-	-	1 920 631	1 404 766	193 412	-	1 598 178	322 453	
Matériels et outillages	7 387 284	427 355	-	-	7 814 639	4 355 161	608 519	-	4 963 680	2 850 959	
Immobilisations corporelles en cours	11 849 861	362 505	(11 387 153)	-	825 213	-	-	-	-	825 213	
Total immobilisations corporelles	94 558 721	2 468 096	-	(780 261)	96 246 556	27 698 240	5 091 957	(559 309)	32 230 888	64 015 668	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	97 141 943	3 192 873	-	(780 261)	99 554 555	30 176 482	5 182 174	(559 309)	34 799 347	64 755 208	

A2 – TABLEAU DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Participations	2019			Mouvements 2020			Valeur au 31/12/2020	Détention en %
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur de cession / rachat	Valeur d'acquisition / souscription			
Actions								
CAR GROS	19 999	1 999 900	-	-	-	1 999 900	99,99%	
	1 813 505	4 627 143	-	-	-			
ATL	640 062	1 920 186	-	-	-	6 547 329	10,67%	
	213 354	-	-	-	-			
HEVI	10	100	-	-	-	100	2,00%	
Attijari Bank	792 118	10 498 002	(792 118)	(10 498 002)	-	-	0,00%	
AF CAR	-	3 859 414	-	-	-	3 859 414	90,00%	
Amen Bank	1 200 000	30 292 541	901 111	-	23 248 678	53 541 219	8,60%	
STLV (Hertz)	49 994	4 999 400	149 994	-	1 249 850	6 249 250	99,99%	
Sous-total 1	4 518 794	58 196 687				72 197 212		
Placements								
Amen SICAR	-	-	-	-	-	-		
Obligations Amen Bank	33 000	14 000 000	(33 000)	(3 000 000)	-	11 000 000		
		660 000	(660 000)	(660 000)	-	-		
Sous-total 2	-	14 660 000	-	-	-	11 000 000		
Total	-	72 856 687				83 197 212		

¹ Actions libérées du 1/4 au 31 décembre 2020.

A3 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Désignation	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale pour réinv.	Résultats reportés	Fonds social	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2019	30 000 000	3 000 000	51 980 463	14 000 000	4 625	439 423	18 669 316	118 093 827
Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	18 669 316	-	(18 669 316)	-
Affectation en fonds social	-	-	-	-	(560 218)	560 218	-	-
Indemnité départ à la retraite	-	-	-	-	-	(133 324)	-	(133 324)
Dividendes distribués	-	-	-	-	(7 500 000)	-	-	(7 500 000)
Dépenses nettes fonds social	-	-	-	-	-	(633 162)	-	(633 162)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	32 803 295	32 803 295
Capitaux propres au 31 décembre 2020	30 000 000	3 000 000	51 980 463	14 000 000	10 613 723	233 155	32 803 295	142 630 636

A4 – TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

Charges par destination	Montant	Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	Autres produits	Charges fin. nettes	Autres pertes	Autres gains
Coût des ventes	(330 532 168)	(327 221 473)	(3 138 179)	-	(316 840)	-	144 324	-	-
Frais de distribution	(23 512 271)	(1 931 944)	(17 467 376)	-	(4 112 951)	-	-	-	-
Frais d'administration	(14 248 871)	(2 292 061)	(164 499)	(5 181 881)	(6 610 430)	-	-	-	-
Autres produits	1 788 070	-	-	331 282	-	1 456 788	-	-	-
Autres charges	(1 276 907)	-	-	(1 276 907)	-	-	-	-	-
Charges financières nettes	(3 068 147)	-	-	-	-	-	(3 068 147)	-	-
Autres gains ordinaires	833 979	-	-	-	-	39 945	-	-	794 034
Autres pertes ordinaires	(5 298 782)	-	-	(4 642 480)	(135 102)	-	(52 802)	(468 398)	-
Total	(375 315 097)	(331 445 478)	(20 770 054)	(10 769 986)	(11 175 323)	1 496 733	(2 976 625)	(468 398)	794 034

A5 – SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020		2019		2020	2019	Soldes	2020	2019
	Produits	Charges	Produits	Charges					
Revenus	400 114 783	408 758 370	330 532 168	344 424 946					
Marge commerciale	69 582 615	64 333 424			Marge commerciale		69 582 615	64 333 424	
Valeur ajoutée Brute	57 377 736	51 079 371	12 204 879	13 254 053	Valeur ajoutée brute		57 377 736	51 079 371	
Excédent brut d'exploitation	38 460 435	30 248 795	1 449 924	1 568 634	Excédent brut d'exploitation		38 460 435	30 248 795	
Autres produits ordinaires	833 979	828 561	656 302	597 737					
Produits des placements	19 646 515	9 341 585	3 068 147	2 870 409					
Résultat des activités ordinaires	32 803 297	18 669 317	10 770 279	9 100 870	Résultat des activités ordinaires		32 803 295	18 669 317	
Effet des modifications comptables	-	-	11 642 906	9 180 608					
Résultat net après modifications comptables	32 803 295	18 669 316			Résultat net après modifications comptables		32 803 295	18 669 316	

A6 - ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

Engagements par signature en Euros au titre des lettres de crédit

AMEN BANK	23 000 000 EUR
ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
BIAT	9 000 000 EUR
Total	50 000 000 EUR

Engagements par signature en Dinar Tunisien

AMEN BANK

Nature	Montant au 31/12/2020
CAUTIONS PROVISOIRES	55 925
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	1 360 000
CAUTIONS DEFINITIVES	395 510
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	138 785
CAUTIONS DOUANIERE	2 000 000
Total	3 950 220

BIAT

Nature	Montant au 31/12/2020
CAUTIONS PROVISOIRES	36 950
CAUTIONS DEFINITIVES	672 769
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 240 445
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 137 000
CAUTIONS DE DOUANES	2 000 000
AUTRES	26 760
Total	6 113 923

ZITOUNA

Nature	Montant au 31/12/2020
CAUTIONS DEFINITIVES	27 408
CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Total	56 668

UBCI

Nature	Montant au 31/12/2020
CAUTIONS PROVISOIRES	1 500
CAUTIONS DEFINITIVES	3 900
Total	5 400

Nantissement

En garantie du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la banque Attijari, **Ennakl Automobiles** a consenti un nantissement sur 1 200 000 actions Amen Bank, il est à signaler que le résiduel des actions nanties en faveur de la banque doit toujours couvrir 125% du montant de l'encours de l'emprunt, soit 13 293 838 DT au 31 décembre 2020.



7.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2020





Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Cabinet Salah MEZIOU
Expert-Comptable

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine,
Bureau M.B-04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

1- RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe ENNAKL AUTOMOBILES (« Le Groupe ») qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir, au 31 décembre 2020, un total du bilan consolidé de 372 704 817 DT et des capitaux propres consolidés – part du groupe de 167 990 027 DT y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à 34 900 402 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont celles qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

- **Les Revenus**

Description de la question clé de l'audit

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat consolidé au 31 décembre 2020 pour un montant de 448 396 018 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 378 069 272 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés du groupe.

Réponse d'audit

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clés pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les situations décrites au niveau des notes 4 et 5 aux états financiers se rapportant respectivement aux litiges et affaires en cours et à la pandémie du Covid-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers consolidés des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport d'activité du groupe

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. ».

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Cependant, en application de l'Article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données dans le rapport d'activité du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés et conformément à l'Article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005.

Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers consolidés conformes au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du groupe, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance du groupe une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures de sauvegarde connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance du groupe, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 2 avril 2021

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI
Partner



Les Commissaires aux comptes associés
MTBF
Membre de PricewaterhouseCoopers II Ltd
Inni . PwC - Rue Luc d'Anney
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél: 216 71 160 000 / 71 963 900
Fax : 216 71 861 789

Cabinet Salah Meziou

Salah MEZIOU
Managing Partner



Salah MEZIOU
Expert Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre de l'O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mozzantine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél: 71 236 344 / 71 750 200 - Fax: 71 767 083





8.

LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2020



BILAN CONSOLIDE

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

<i>Actifs</i>	<u>Notes</u>	<u>Au 31/12/2020</u>	<u>Au 31/12/2019</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés :			
Immobilisations incorporelles		3 648 290	2 904 264
Amortissements immobilisations incorporelles		(2 812 127)	(2 661 259)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	A-1	836 163	243 005
Immobilisations corporelles		104 972 003	102 980 438
Amortissements et Provisions immobilisations corporelles		(34 983 867)	(29 303 127)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	A-1	69 988 136	73 677 311
Titres de participation non consolidés		71 088 648	61 997 973
Autres immobilisations financières		3 418 968	3 045 637
Provisions/autres immobilisations financières		(268 701)	(7 446)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :	A-2	74 238 915	65 036 164
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		145 063 214	138 956 480
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		89 955 300	86 205 028
Provisions / stocks		(4 344 449)	(2 817 882)
TOTAL STOCKS :	A-3	85 610 851	83 387 146
Clients et comptes rattachés		94 921 848	74 400 509
Provisions / comptes clients		(2 676 175)	(2 046 414)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	A-4	92 245 673	72 354 095
Autres Actifs courants	A-5	6 839 102	8 123 196
Actif d'impôt différé	A-6	3 017 700	2 306 120
Liquidités et équivalents de liquidités	A-7	39 928 277	15 515 158
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		227 641 603	181 685 715
TOTAL DES ACTIFS :		372 704 817	320 642 195

BILAN CONSOLIDE

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

<i>Capitaux propres et Passifs</i>	<u>Notes</u>	<u>Au 31/12/2020</u>	<u>Au 31/12/2019</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidés		103 089 625	87 208 769
Résultat consolidé		34 900 402	24 266 325
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES :	A-8	167 990 027	141 475 094
Intérêts minoritaires dans les capitaux		1 659	1 368
Intérêts minoritaires dans le résultat		240	400
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES :	A-8	1 899	1768
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		10 714 854	11 321 512
Autres passifs non courants		760 023	631 765
Provision pour risques et charges		12 939 454	9 405 577
Dépôts et cautionnements		4 000	4 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :	A-9	24 418 331	21 362 854
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	A-10	150 737 042	132 454 305
Passif d'impôt différé	A-6	1 770 382	1 354 307
Autres passifs courants	A-11	10 962 949	12 677 988
Concours bancaires et autres passifs financiers	A-12	16 824 187	11 315 879
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		180 294 560	157 802 479
TOTAL DES PASSIFS :		204 712 891	179 165 333
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :		372 704 817	320 642 195

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Chiffre d'affaires	A-13	448 396 018	463 709 294
Coût des ventes	A-14	360 002 728	378 157 446
MARGE BRUTE		88 393 290	85 551 848
Frais d'administration	A-15	17 431 071	18 979 182
Frais de distribution	A-15	26 752 133	29 094 774
Autres Charges d'exploitation	A-16	3 548 708	967 119
Autres Produits d'exploitation	A-17	974 219	2 594 827
RESULTAT D'EXPLOITATION		41 635 597	39 105 600
Charges financières nettes	A-18	3 390 150	3 063 513
Produits de Placements et Dividendes	A-19	14 718 341	4 431 239
Autres Gains Ordinaires	A-20	814 958	1 344 685
Autres Pertes Ordinaires	A-21	4 198 184	4 747 044
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		49 580 562	37 070 967
Impôts courants et différés		14 679 920	12 804 242
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		34 900 642	24 266 725
Eléments Extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		34 900 642	24 266 725
Intérêts minoritaires dans le résultat		240	400
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		34 900 402	24 266 325

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION			
RÉSULTAT CONSOLIDÉ NET	(A-8)	34 900 402	24 266 325
Ajustements pour :			
- Dotations aux Amortissements	(F-1)	6 585 706	5 071 516
- Dotations aux Provisions	(F-2)	6 621 640	2 271 459
Variations Des :			
- Stocks	(A-3)	(3 750 272)	14 631 378
- Créances	(A-4)	(20 521 339)	(24 063 410)
- Autres actifs	(F-3)	605 535	236 351
- Fournisseurs	(A-10)	18 282 737	3 190 179
- Autres passifs	(F-4)	(1 715 289)	3 117 032
Plus-value de cession d'immobilisations financières	(F-6)	(13 357 017)	-
Plus ou moins-values de cession d'immobilisations corporelles		(82 562)	(387 874)
Impôt différé	(A-6)	(295 505)	(33 012)
Parts des minoritaires dans le résultat	(A-8)	240	400
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		27 274 276	28 230 492
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(A-1)	(4 166 210)	(10 159 284)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		763 214	956 727
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(23 248 693)	-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	(F-7)	26 855 035	-
Encaissement provenant du remboursement d'emprunt obligataire		660 000	660 000
Décaissement/Encaissement sur prêts du personnel / dépôts et cautions		(373 331)	146 416
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		490 015	(8 396 141)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Libération du capital des minoritaires	(A-8)	150	-
Dividendes et autres distributions	(A-8)	(7 500 000)	(17 400 000)
Opérations sur fonds social	(A-8)	(811 185)	(1 229 377)
Encaissements provenant d'emprunts et des billets à ordre	(F-8)	37 684 147	21 217 773
Décaissements affectés aux remboursements d'emprunts et billets à ordre	(F-8)	(32 782 496)	(25 453 673)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(3 409 384)	(22 865 277)
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR L'INVESTISSEMENT DANS UNE ENTREPRISE ETRANGERE CONSOLIDÉE		58 212	(170 119)
VARIATION DE TRESORERIE	(A-7)	24 413 119	(3 201 045)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(A-7)	15 515 158	18 716 203
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	(A-7)	39 928 277	15 515 158



9.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2020



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est constitué d'une société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** », et d'une société sous contrôle exclusif « **CAR GROS** » avec une participation directe de 99.995 % du capital.

C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur de l'automobile, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

En 2016, le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « **AF CAR** » à la constitution sise en Côte d'Ivoire. Les participations directes de la société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » et de la société « **CAR GROS** » représentent respectivement 90 % et 10 % du capital, libéré du quart à la souscription, fin septembre 2016. Les trois quarts restants ont été libérés en 2018.

En 2017, le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale de droit tunisien « **STLV** » à la constitution spécialisée dans la location de véhicules sous le label « **HERTZ** » avec un taux de participation de 99,988 %.

Présentation de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES »

Structure du Capital au 31/12/2019

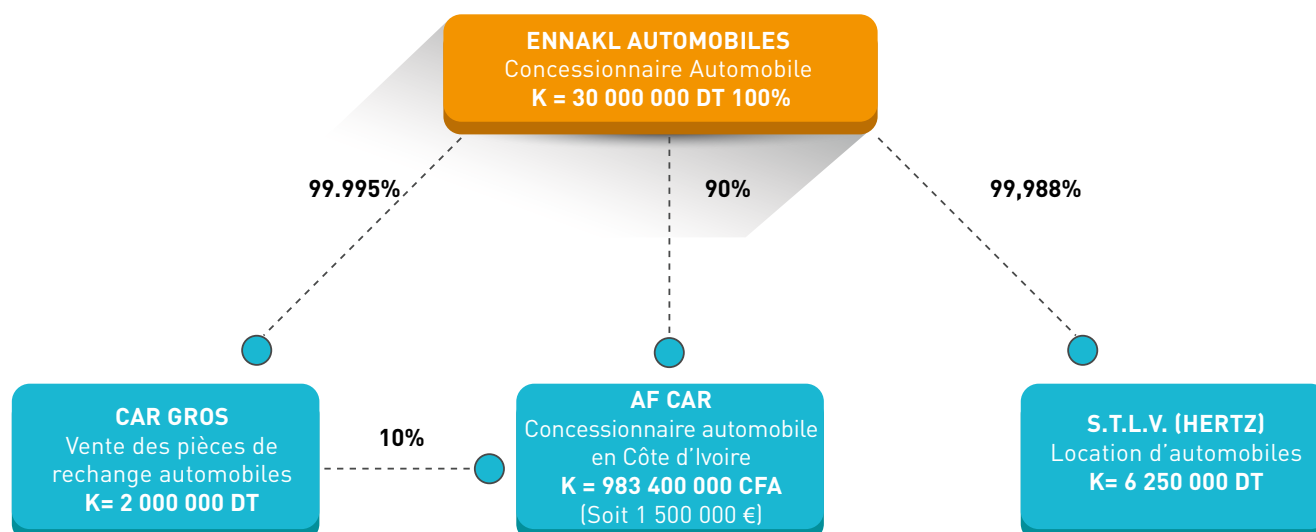
- Capital Social : 30 000 000 Dinars Tunisiens.
- Nombre d'action : 30 000 000 actions.
- Valeur nominale de l'action : 1 Dinars Tunisiens.
- Forme des actions : Nominative.
- Catégorie des actions : Ordinaires.

La société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société cotée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ainsi qu'à la bourse de Casablanca.

Activité du groupe

Le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** », a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules **VOLKSWAGEN, AUDI, PORSCHE, SEAT** et **SKODA** et des pièces de rechange desdites marques par l'intermédiaire de sa filiale **CAR GROS** ainsi que le service après-vente. La filiale **AF CAR** exerce la même activité en côte d'ivoire pour les véhicules de la marque **SEAT**. La filiale **STLV** est quant à elle spécialisée dans la location de véhicules sous le label **HERTZ**.

Organigramme du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »



L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire inédite avec des conséquences économiques et sociales très importantes. Une période de confinement général a été imposée par les autorités tunisiennes durant les mois de mars et avril impactant négativement le secteur automobile en Tunisie.

Malgré cette crise sanitaire la Société Ennakl Automobiles a pu maintenir sa position de leader des importateurs du secteur automobile avec une part de marché de 12,6%.

2. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

2.1. Référentiel et principales méthodes comptables utilisés

Référentiel

Les états financiers consolidés du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont été arrêtés au 31/12/2020 conformément à la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relatives au système comptable des entreprises et aux Normes Comptables Tunisiennes dont notamment :

- la norme NCT 35, Etats financiers consolidés ;
- la norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- la norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- la norme NCT 38, Regroupement d'entreprises.

La comptabilisation des impôts sur le résultat a été effectuée conformément à la Norme Comptable Internationale IAS 12, Impôts sur le résultat, en absence de norme comptable nationale.

En 2016, le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » a adopté le modèle de référence de présentation de l'état de résultat prévu par la norme comptable Tunisienne générale NC 01, et ce pour une meilleure présentation de la performance du groupe.

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé prévu par la NC 01.

Les états financiers consolidés du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont été établis à partir des états financiers individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et arrêtés tous à la date du 31 décembre 2020.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS).

Principales méthodes comptables

a. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont prises en compte au coût d'origine puis amorties linéairement sur la base de leurs durées de vie estimées.

b. Les immobilisations financières et les titres de participation sont initialement comptabilisées au coût d'origine, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les participations non consolidables sont évaluées à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à « ENNAKL AUTOMOBILES »). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue. Les intérêts des placements financiers à long ou à court terme (obligations, bons du Trésor, billets de trésorerie, etc...) sont constatés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

c. Les stocks sont évalués initialement à leur coût d'acquisition. Les sociétés du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » utilisent la méthode de l'inventaire intermittent pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks. Le coût d'acquisition est déterminé suivant la nature des stocks comme suit :

- Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.
- Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.
- Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat.
- Le stock d'ordres de réparation est valorisé au coût des pièces de rechanges utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

A la date de clôture, des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 20% par année d'ancienneté (à partir de la troisième année), sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules neufs.

d. Les liquidités & équivalents de liquidités sont les fonds disponibles, les dépôts à vue et les découverts bancaires. Ils comprennent également les placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

Périmètre et méthodes de consolidation

e. Périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » comprend :

- La société mère : « ENNAKL AUTOMOBILES » ;
- La société filiale : « CAR GROS » ;
- La société filiale : « AF CAR » ;
- La société filiale : « STLV ».

f. Méthodes de consolidation : La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode de l'intégration globale.

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES ». Elle consiste :

- **au niveau du bilan**, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs –après élimination et retraitement des comptes en normes NCT et à partager le montant des capitaux propres en capitaux propres consolidés et en intérêts minoritaires ;

- **au niveau de l'état de résultat**, à reprendre tous les postes de charges et de produits – après élimination et retraitement de certaines opérations en normes NCT – puis à répartir le résultat entre résultat consolidé part du groupe et part des minoritaires.

g. Traitement des écarts de première consolidation : les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres de la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date d'acquisition. Cet écart est ventilé entre écart d'évaluation et Goodwill.

h. Elimination des opérations internes : Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » sont éliminés.

i. Impôts sur le résultat : Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Ainsi les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

2.2. Présentation des postes du bilan consolidé

Note A-1 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent à l'actif du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » au 31/12/2020 pour une valeur brute de 3 648 290 Dinars. Les logiciels sont amortis linéairement au taux de 33,33%.

Note A-1: Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont totalisé au 31/12/2020 un montant brut de 104 972 003 Dinars.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement aux taux fiscaux suivants :

Intitulé	Taux
Constructions	5 %
Matériel de transport	20 %
Installations Générales, A.A.I.	10 %
Matériel informatique	33,33 %
Equipements de bureaux	10 % et 15 %
Matériel d'équipement technique et bureautique	10 % et 15 %

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont détaillées au niveau du tableau des immobilisations et des amortissements consolidé suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDÉ AU 31/12/2020

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES						AMORTISSEMENTS LINEAIRES					Valeur comptable nette au 31/12/2020
	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Incidence taux de change	31/12/2020	31/12/2019	Dotation aux amortissements et provisions	Reprises sur cessions	Incidence taux de change	31/12/2020	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES												
Franchise	63 024	-	-	-	-	63 024	28 855	21 007	-	-	49 862	13 162
Site Web	20 000	-	-	-	-	20 000	3 909	6 666	-	-	10 575	9 425
Licences & Logiciels informatiques	2 821 240	53 196	-	-	-	2 874 436	2 628 495	123 195	-	-	2 751 690	1 22 746
Immobilisations incorporelles en cours	-	690 830	-	-	-	690 830	-	-	-	-	-	690 830
Total immobilisations incorporelles	2 904 264	744 026	-	-	-	3 648 290	2 661 259	150 868	-	-	2 812 127	836 163
IMMOBILISATIONS CORPORELLES												
Terrains	16 488 037					16 488 037						16 488 037
Constructions	33 998 949	2 861	-	11 380 668	-	45 381 878	10 634 204	2 004 988			12 639 192	32 742 686
A. I Techniques & Générales	19 139 341	628 911	(674 002)	1 438 625	-	20 532 875	8 485 077	1 754 846	(182 079)	930	10 058 774	10 474 101
Matériels de transport	8 650 480	1 564 212	(746 083)	-	5 063	9 473 672	3 100 128	1 678 615	(562 799)	2 666	4 218 610	5 255 062
Matériels de localisation	65 886	3 919	-	-	-	69 805	29 558	27 025			56 583	13 222
Equipements de bureau	2 180 030	132 555	(1 838)	-	-	2 310 747	1 304 687	178 080	(385)		1 482 382	828 365
Matériels informatiques	2 116 771	92 303	(14 571)	-	812	2 195 315	1 607 181	228 485	(13 165)	734	1 823 235	372 080
Matériels et outillages	7 213 046	481 416	-	-	-	7 694 462	4 142 292	562 799			4 705 091	2 989 371
Immobilisations corporelles en cours	13 127 898	516 007	-	(12 818 663)	-	825 212	-	-	-	-	-	825 212
Total immobilisations corporelles	102 980 438	3 422 184	(1 436 494)	-	5 875	104 972 003	29 303 127	6 434 838	(758 428)	4 330	34 983 867	69 988 136
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	105 884 702	4 166 210	(1 436 494)	-	5 875	108 620 293	31 964 386	6 585 706	(758 428)	4 330	37 795 994	70 824 299

Note A-2 : Immobilisations Financières

Les immobilisations financières du groupe **Ennakl Automobiles** ont totalisé au 31/12/2020 un montant net de 74 238 915 DT.

Le détail des immobilisations financières se présente comme suit :

Immobilisations financières		
	déc.-20	déc.-19
Titres de participation	60 088 648	47 997 973
Titres immobilisés SICAR	11 000 000	14 000 000
Dépôts et cautionnements	964 914	908 354
Prêts au personnel à LT	2 454 054	2 137 283
Provision sur dépôts et cautionnements	(268 701)	(7 446)
Total	74 238 915	65 036 164

Note A-3 : Stocks

Les stocks du groupe **Ennakl Automobiles** totalisent un montant brut de 89 955 300 DT au 31 décembre 2020. Ils sont provisionnés à hauteur de 4,8% et se composent principalement des véhicules neufs, des pièces de rechange, des lubrifiants, des carburants et des travaux en cours.

Toutes les sociétés utilisent la méthode de l'inventaire intermittent pour comptabiliser leurs stocks. Les provisions sur stocks sont évaluées en utilisant les méthodes suivantes :

- Identification physique : lors des opérations d'inventaire physique, les responsables d'inventaire indiquent sur leur rapport les articles endommagés ou non utilisables.
- Calculs analytiques : ces calculs sont principalement basés sur les taux de rotation (stock moyen / consommation de la période).
- Une provision est constatée par modèle sur les stocks de véhicules neufs ayant un âge moyen en stock supérieur à deux ans.
Le taux de la provision est de 20% par année d'ancienneté (à partir de la troisième année) sur la base du prix de revient du stock.
- Une provision est constatée sur les stocks de pièces de rechange en se basant sur une matrice en fonction de l'âge en stock et du taux de rotation observé durant les trois derniers exercices et de l'exercice courant pour chaque référence de pièce de rechange.

Le stock est réparti comme suit :

Stocks	déc.-20	déc.-19
Stock véhicules neufs	69 944 038	62 585 200
Volkswagen	1 793 798	10 520 551
Volkswagen Utilitaires	671 065	2 087 463
Audi	1 159 897	12 711 377
Porsche	956 055	7 136 874
MAN	214 281	214 281
SEAT	16 983 743	13 541 628
ŠKODA	6 887 379	2 632 163
Stock véhicules neufs en transit et encours de dédouanement	41 277 820	13 740 863
Stock pièces de rechange	18 021 885	20 403 899
Stock pièces de rechange en transit	435 751	2 039 051
Stock véhicules d'occasion	882 500	526 500
Stock de réparations en cours	658 266	624 080
Stock carburants et lubrifiants	12 860	26 298
Sous-total	20 011 262	23 619 828
Total Brut	89 955 300	86 205 028
Provision	(4 344 449)	(2 817 882)
Total Net	85 610 851	83 387 146

Note A-4 : Clients & comptes rattachés

Le poste clients et comptes rattachés présente au 31/12/2020 un solde net de 92 245 673 Dinars contre un solde de 72 354 095 DT au 31/12/2019. Ce poste se détaille comme suit :

Clients et comptes rattachés	déc.-20	déc.-19
Clients	29 003 535	20 462 219
Clients, Effets à recevoir	64 506 091	52 888 625
Clients douteux	1 229 493	865 259
Effets et chèques impayés	182 729	184 406
Total Brut	94 921 848	74 400 509
Provisions	(2 676 175)	(2 046 414)
Total Net	92 245 673	72 354 095

Note A-5 : Autres actifs courants

Le poste des autres actifs courants présente au 31/12/2020 un solde net de 6 839 102 DT contre un solde de 8 123 196 DT au 31/12/2019. Ce poste se détaille comme suit :

Autres actifs courants	déc.-20	déc.-19
Avances et prêts au personnel CT	954 159	1 155 111
Autres comptes débiteurs	6 049	259 335
Autres impôts et taxes	644 318	850 703
Crédit d'impôt	228 017	173 341
Fournisseurs avances et acomptes	1 156 041	1 386 020
Charges constatées d'avance	532 067	556 541
Débiteur divers	7 067	-
Produits à recevoir	4 339 635	4 091 837
Total Brut	7 867 353	8 472 888
Provisions	(1 028 251)	(349 692)
Total Net	6 839 102	8 123 196

Note A-6 : Impôt différé

L'actif d'impôt différé du groupe présente au 31/12/2020 un solde net de 1 247 318 DT contre un solde de 951 813 DT au 31/12/2019 :

Impôt différé		
	déc.-20	déc.-19
Actifs d'impôts différés	3 017 700	2 306 120
Passifs d'impôts différés	(1 770 382)	(1 354 307)
Total	1 247 318	951 813

Note A-7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités du groupe présente au 31/12/2020 un solde de 39 928 277 DT contre un solde de 15 515 158 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités		
	déc.-20	déc.-19
Effets à l'encaissement	11 828 473	2 499 218
Chèques à l'encaissement	3 274 390	2 494 649
Banques créditrices	24 535 265	10 502 057
Caisses	39 443	13 692
Régie d'avance et accreditifs	250 706	5 542
Total	39 928 277	15 515 158

Note A-8 : Capitaux propres

Le total des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires au 31/12/2020 s'élève à 167 991 926 Dinars contre 141 476 862 Dinars au 31/12/2019. Il se détaille comme suit :

Capitaux propres et intérêts des minoritaires					
Désignation	Capital social	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres consolidés & IM au 31/12/2019	30 000 000	87 208 769	24 266 325	1 768	141 476 862
Affectation en résultats reportés	-	24 266 325	(24 266 325)	-	-
Distribution de dividendes	-	(7 500 000)	-	(250)	(7 500 250)
Dépenses nettes du fonds social	-	(811 175)	-	(10)	(811 185)
Indemnité de départ à la retraite	-	(128 259)	-	1	(128 258)
Incidence des variations des taux de change	-	53 965	-	-	53 965
IM dans l'augmentation du capital STLV	-	-	-	150	150
Résultat de la période	-	-	34 900 402	240	34 900 642
Capitaux propres consolidés & IM au 31/12/2020	30 000 000	103 089 625	34 900 402	1 899	167 991 926

Le résultat consolidé par action au titre de la période en cours se détaille comme suit :

Résultat consolidé par action		
	déc.-20	déc.-19
Résultat consolidé net	34 900 402	24 266 325
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat consolidé par action	1,09	0,62

Note A-9 : Passifs non courants

Le poste passifs non courants présente au 31/12/2020 un solde de 24 418 331 DT contre un solde de 21 362 854 DT au 31/12/2019. Ce poste se détaille comme suit :

Passifs non courants	déc.-20	déc.-19
Emprunt Attijari Bank	5 506 618	10 635 072
Emprunt Amen Bank	5 086 087	-
Emprunt Leasing	122 149	686 440
Provisions pour risques et charges	12 939 454	9 405 577
Dépôts et cautionnements	4 000	4 000
Indemnité pour départ à la retraite	760 023	631 765
Total	24 418 331	21 362 854

Note A-10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste fournisseurs et comptes rattachés présente au 31/12/2020 un solde de 150 737 042 DT contre un solde de 132 454 305 DT au 31/12/2019. Ce poste se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés	déc.-20	déc.-19
Fournisseurs locaux	4 855 205	13 366 775
Fournisseurs d'immobilisations	209 549	344 133
Fournisseurs étrangers	102 914 595	101 468 440
Fournisseurs, effets à payer	24 468	933 287
Fournisseurs, retenue de garantie	478 299	516 098
Fournisseurs, factures non parvenues	42 254 926	15 825 572
Total	150 737 042	132 454 305

Note A-11 : Autres passifs courants

Le poste des autres passifs courants présente au 31/12/2020 un solde de 10 962 949 DT contre un solde de 12 677 988 DT au 31/12/2019. Ce poste se détaille comme suit :

Autres passifs courants	déc.-20	déc.-19
Etats impôts et taxes	4 870 643	6 414 150
Congés payés	600 884	596 631
Débours douanes	145 661	25 006
Actionnaires dividendes à payer	-	250
Caisse de sécurité sociale	1 760 425	1 642 060
Assurance groupe	243 339	344 739
Charges à payer	3 210 525	3 581 890
Produits constatés d'avances	91 229	36 464
Créditeurs divers	40 243	36 798
Total	10 962 949	12 677 988

Note A-12 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le poste concours bancaires et autres passifs financiers du groupe présente au 31/12/2020 un solde de 16 824 187 DT contre un solde de 11 315 879 DT au 31/12/2019. Ce poste se détaille comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers	déc.-20	déc.-19
Échéances à moins d'un an sur emprunts	8 333 431	4 773 553
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	635 158	691 100
Billets à ordres Amen Bank	7 855 598	5 851 226
Total	16 824 187	11 315 879

2.3. Présentation des postes de l'état de résultat consolidé

Note A-13 : Revenus

Le chiffre d'affaires du groupe **Ennakl Automobiles** totalise un montant de 448 396 018 DT au 31/12/2020 contre 463 709 294 DT au 31/12/2019, et se détaille comme suit :

Revenus		
	déc.-20	déc.-19
Ventes véhicules neufs	378 069 272	387 545 195
Ventes véhicules d'occasion	5 104 085	2 038 286
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	60 360 349	68 253 432
Ventes travaux atelier	2 854 931	4 574 815
Ventes carburants	467	11 829
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	120 365	112 270
Ventes accessoires véhicules neufs	176 952	489 337
Locations de véhicules	1 709 597	684 130
Total	448 396 018	463 709 294

Note A-14 : Coût des ventes

Le poste coût des ventes du groupe **Ennakl Automobiles** totalise un montant de 360 002 728 DT au 31/12/2020 contre un solde de 378 157 446 DT au 31/12/2019, et se détaille comme suit :

Coût des ventes		
	déc.-20	déc.-19
Achats de Véhicules neufs	251 584 780	241 191 076
Achats de Véhicules d'occasion	5 267 960	1 803 110
Achats de pièces de rechange, accessoires et consommables	36 720 713	38 238 379
Autres frais sur achats	66 637 316	78 858 710
Travaux extérieurs	380 386	188 981
Charge personnel direct	3 144 828	3 354 908
Variation de stocks	-3 733 255	14 522 282
Total	360 002 728	378 157 446

1 Variation de stocks

Variation de stocks		
	déc.-20	déc.-19
Variation du stock de véhicules neufs	-7 351 240	11 483 162
Variation du stock de véhicules d'occasions	-356 000	78 000
Variation du stock de pièces de rechange	3 994 733	2 835 442
Variation du stock des travaux encours	-34 186	144 655
Variation du stock de carburants et lubrifiants	13 438	-18 977
Total	-3 733 255	14 522 282

Note A-15 : Frais de distribution & d'administration

Les frais de distribution et d'administration du groupe présentent au 31/12/2020 un solde de 44 183 204 DT contre un solde de 48 073 956 DT au 31/12/2019. Ce poste se détaille comme suit :

Frais de distribution & d'administration		
	déc.-20	déc.-19
Charge de personnel	20 432 054	22 671 145
Frais déplacement	583 055	1 396 438
Publicité et insertion	1 795 220	1 407 461
Consommable	73 333	193 148
Cadeaux, Réception et restaurations	169 813	190 921
Vêtements de Travail	175 537	154 666
Formation	130 501	203 592
Autres Frais sur Vente	2 816 673	2 800 858
Location diverses	386 383	568 355
Achat divers par caisses	298 383	275 328
Abonnement	970 774	974 488
Assurance	662 720	693 599
Dons et subvention	130 700	32 196
Energie	1 040 299	1 072 201
Entretien et réparation	1 054 012	1 067 565
Fournitures de bureaux	191 437	241 014
Frais bancaires	1 849 569	1 750 972
Frais bancaires sur escomptes d'effets	940 259	2 491 689
Gardiennage	753 102	706 506
Honoraires	1 410 034	2 075 124
Dotations aux amortissements	6 585 706	5 034 299
Impôts et taxes	1 733 640	2 072 391
Total	44 183 204	48 073 956

Note A-16 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 3 548 708 DT au 31/12/2020 contre un solde de 967 119 DT au 31/12/2019, et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation		
	déc.-20	déc.-19
Dotations aux provisions sur stocks	1 827 745	576 580
Dotations aux provisions sur créances	1 460 421	348 099
Dotations aux provisions des immobilisations	260 542	42 440
Total	3 548 708	967 119

Note A-17 : Autres produits d'exploitation

Le poste des autres produits d'exploitation du groupe présente au 31/12/2020 un solde de 974 219 DT contre un solde de 2 594 827 DT au 31/12/2019. Ce poste se détaille comme suit :

Autres produits d'exploitation		
	déc.-20	déc.-19
Ristournes TFP	230 644	192 014
Location	133 868	130 640
Frais de gestion et autres services	155 228	62 893
Reprise de provisions sur stocks VN	301 177	1 926 733
Reprise de Provisions sur créances	153 302	282 727
Total	974 219	2 594 827

Note A-18 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 3 390 150 DT au 31/12/2020 contre un solde de 3 063 513 DT au 31/12/2019, et se détaillent comme suit :

Charges financières nettes		
	déc.-20	déc.-19
Intérêts sur crédit bancaire	2 744 982	2 335 381
Intérêts sur crédit-bail	127 623	167 113
Intérêts sur comptes courants	517 545	561 019
Total	3 390 150	3 063 513

Note A-19 : Produits des placements et dividendes

Les produits des placements du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 14 718 341 DT au 31/12/2020 contre un solde de 4 431 239 DT au 31/12/2019, et se détaillent comme suit :

Produits des placements		
	déc.-20	déc.-19
Produits nets sur placements	56 662	116 838
Plus-values de cession de valeurs mobilières	12 750 645	-
Plus-values de cession auprès des SICAR	1 576 372	-
Dividendes reçus	-	4 034 518
Intérêts créditeurs	334 662	279 883
Total	14 718 341	4 431 239

Note A-20 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 814 958 DT au 31/12/2020 contre un solde de 1 344 685 Dinars au 31/12/2019, et se détaillent comme suit :

Autres gains ordinaires		
	déc.-20	déc.-19
Produits non récurrents	732 397	886 959
Profits nets sur cessions d'immobilisations	82 561	457 726
Total	814 958	1 344 685

Note A-21 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 4 198 184 DT au 31/12/2020 contre un solde de 4 747 044 DT au 31/12/2019, et se détaillent comme suit :

Autres pertes ordinaires		
	déc.-20	déc.-19
Autres pertes	184 292	452 389
Pertes sur créances irrécouvrables	417 394	67 370
Dotations aux provisions pour risques et charges	4 013 552	5 008 729
Reprise sur provisions pour risques et charges	(486 141)	(1 400 750)
Différences de règlement et débours	7 438	463 320
Pénalités de retard	61 649	155 986
Total	4 198 184	4 747 044

2.4. Présentation des postes de l'état des flux de trésorerie consolidé

Note F-1 : Dotations aux amortissements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Amortissements	
	déc.-20
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	150 868
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	6 434 838
Total	6 585 706

Note F-2 : Dotations aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions nettes de reprises de provisions	
	déc.-20
Dotations aux provisions sur titres	261 255
Dotations aux provisions sur stocks	1 526 567
Dotations aux provisions sur comptes clients	629 761
Dotations aux provisions sur provisions pour risques et charges et autres passifs	3 533 877
Dotations aux provisions sur autres courants	678 559
Incidence des taux de change sur la provision d'AFCAR	(8 379)
Total	6 621 640

Note F-3 : Variation des autres actifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres actifs	
	déc.-20
Autres actifs courants (bruts) au 31 décembre 2019	8 123 196
Autres actifs courants (bruts) au 31 décembre 2020	6 839 102
Sous-total	1 284 094
Dotations aux provisions sur autres courants	(678 559)
Total	605 535

Note F-4 : Variation des autres passifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs	
	déc.-20
Autres passifs au 31 décembre 2019	12 677 988
Autres passifs au 31 décembre 2020	10 962 949
Total	1 715 039
Dividendes non distribuées	(250)
Total	1 715 289

Note F-6 : Plus-values encaissées sur cessions d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Plus-values encaissées sur cessions d'immobilisations	
	déc.-20
Plus-values de cession de valeurs mobilières	12 750 645
Plus-values de cession auprès des SICAR	606 372
Total	13 357 017

Note F-7 : Encaissements (Décaissements) sur d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (Décaissements) sur d'immobilisations financières	
	déc.-20
Cession des titres de participations au 31 décembre 2020	13 498 002
Plus-values de cession de valeurs mobilières	13 357 033
Total	26 855 035

Note F-8 : Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre	
	déc.-20
Emprunts CT et LT au 31 décembre 2019	11 321 512
Emprunts CT et LT au 31 décembre 2020	10 714 854
Sous-total	(606 658)
Billets à ordre au 31 décembre 2019	11 315 879
Billets à ordre au 31 décembre 2020	16 824 187
Sous-total	5 508 308
Total	4 901 650

Note 3 : Schéma des soldes intermédiaires de gestion consolidé

	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
Produits			Charges			Soldes		
Revenus	448 396 018	463 709 294	Coût des ventes	360 002 728	378 157 446			
Marge commerciale	88 393 290	85 551 848	Autres charges d'exploitation	14 912 064	17 910 754	Marge commerciale	88 393 290	85 551 848
Valeur ajoutée Brute	73 481 226	67 641 093	Impôts et taxes	1 733 640	2 072 391	Valeur ajoutée Brute	73 481 226	67 641 093
Excédent brut d'exploitation	51 315 532	42 897 557	Charges de personnel	20 432 054	22 671 145	Excédent brut d'exploitation	51 315 532	42 897 557
Autres gains ordinaires	1 073 098	1 344 685	Autres pertes ordinaires	928 913	1 139 065			
Produits des placements	14 718 341	4 431 239	Charges financières	3 390 150	3 063 513			
			Dotations aux amort et aux prov	13 207 346	7 399 937			
			Impôts courants et différés	14 679 920	12 804 242			
Résultat des activités ordinaires	34 900 644	24 266 725				Résultat des activités ordinaires	34 900 642	24 266 725
Effet des modifications comptables	0	0	Pertes extraordinaires	0	0			
Résultat net après modifications comptables	34 900 642	24 266 725				Résultat net après modifications comptables	34 900 642	24 266 725

Note 4 – Note sur les litiges et les affaires en cours

- En 2019, la société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société **Ennakl Automobiles** et sa filiale **CAR GROS** en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession. Cette procédure d'arbitrage fait suite à plusieurs actions en justices intentées par TPA. Les affaires clôturées se sont soldées en faveur de la société **Ennakl Automobiles** et de sa filiale **Car Gros**. La direction de la société continue à estimer, sur la base de l'avis de son avocat et des développements récents, que le risque d'un dédommagement à verser par la société Ennakl Automobiles ou par sa filiale **CAR GROS** dans le cadre de la procédure d'arbitrage est minime et par conséquent, aucun provisionnement dans les comptes n'est nécessaire.

En outre, la société **Ennakl Automobiles** a introduit une requête reconventionnelle pour la condamnation de TPA à verser des dommages et intérêts au titre des préjudices matériel et moral. L'avocat de la société estime que les chances de condamnation de la partie adverse sont sérieuses et fondées.

- La société **Ennakl Automobiles** a reçu, en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 et portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités, un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2014 et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2018 à la hausse de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.

En 2019, cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société rejetant la quasi-totalité des chefs de redressement. En 2020, après réception de la réponse de l'administration fiscale, la société Ennakl Automobiles a adressé une deuxième réponse afin de contester encore une fois les chefs de redressement soulevés. Elle a adressé dans un second temps à l'administration fiscale une demande de conciliation dans le but de solutionner ce contrôle fiscal à l'amiable.

A la date d'arrêté des états financiers consolidés, l'administration fiscale n'a toujours pas répondu à la deuxième réponse envoyée par la société ni à sa demande de conciliation. Les procédures étant toujours en cours, le sort final de ce contrôle ne peut être estimé de façon précise.

Face à cette situation, après analyse assez prudente de la probabilité de risque de chaque chef de redressement, les provisions correspondantes constituées au 31 décembre 2019 ont été ajustées.

Note 5 – Note sur la Pandémie du Covid-19 et son incidence éventuelle sur les exercices futurs

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020 et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, dont principalement le confinement sanitaire et l'instauration d'un couvre-feu, induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes quant aux impacts futurs. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises.

De son côté, le groupe Ennakl a adopté en 2020 les mesures de protection nécessaires pour face à cette pandémie et pour protéger son personnel, notamment celles recommandées par le ministère de la santé. Ses activités ont été affectées à partir du mois de mars 2020 mais une reprise a été constatée à partir du mois de mai grâce à un plan de relance efficace qui a permis à la société de réduire les impacts négatifs de la pandémie sur ses différents business.

En outre, aucun fait n'a été identifié par la direction entraînant des changements significatifs dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020.

Cette pandémie sévit toujours en 2021, qui conjuguée aux mesures prises par le gouvernement Tunisien sont susceptibles d'avoir un impact sur les états financiers de 2021. Toutefois, à la date de publication des états financiers consolidés de 2020, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Note 6 - Etat des engagements hors bilan consolidés au 31-12-2020

Engagements en Devises par banque :

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	23 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	BIAT	9 000 000 EUR
Car Gros	AMEN BANK	100 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	3 700 399 EUR
Total EUR		53 800 399 EUR

Engagement en Dinars

AMEN BANK

Société	Nature	Montant au 31/12/2020
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	55 925
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	1 360 000
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	395 510
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	138 785
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DOUANIERE	2 000 000
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	266 741
Total		4 216 961

BIAT

Société	Nature	Montant au 31/12/2020
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	36 950
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	672 769
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 240 445
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 137 000
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE DOUANES	2 000 000
Ennakl Automobiles	AUTRES	26 760
Total	Total	6 113 924

ZITOUNA

Société	Nature	Montant au 31/12/2020
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	27 408
Ennakl Automobiles	CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Car Gros	CAUTIONS DEFINITIVES	35 000
Total		91 668

UBCI

Société	Nature	Montant au 31/12/2020
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	1 500
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	3 900
Total		5 400

Nantissement

En garantie du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la banque Attijari, la société **Ennakl Automobiles** a consenti un nantissement sur 1 200 000 actions Amen Bank, il est à signaler que le résiduel des actions nanties en faveur de la banque doit toujours couvrir 125% du montant de l'encours de l'emprunt, soit 13 293 838 DT au 31 décembre 2020.

Note 7 - Informations sur les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées du groupe Ennakl Automobiles durant l'exercice 2020 se présentent comme suit :

- **Société Ennakl Automobiles**

- [Fonds gérés déposés auprès de l'Amen SICAR et rémunérations](#)

Au 31/12/2020, les fonds gérés déposés par la société **Ennakl Automobiles** auprès de l'**Amen SICAR** sont d'un montant de 11 000 000 DT.

En 2020, l'**Amen SICAR** a procédé au remboursement d'un montant de 3 000 000 DT à la société **Ennakl Automobiles** au titre de la souscription de 2014, ainsi que la plus-value correspondante s'élevant à 606 530 DT.

La société **Ennakl Automobiles** a inscrit en produits à recevoir au 31/12/2020 un montant de 970 000 DT au titre de la plus-value relative à la souscription de 2015 auprès de l'**Amen SICAR** à échoir en 2021.

La société **Ennakl Automobiles** a inscrit en charges à payer au 31/12/2020 un montant de 110 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1% au profit de l'**Amen SICAR**.

- [Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances](#)

La société **Ennakl Automobiles** a encouru auprès de **COMAR Assurances** au 31/12/2020 des frais d'assurance s'élevant à 2 043 332 DT hors taxes.

- [Participation aux frais de siège de la société PGI Holding](#)

La société **Ennakl automobiles** a versé à la société PGI Holding un montant de 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

- [Participation dans l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank](#)

La société **Ennakl Automobiles** a souscrit 33 000 obligations en 2015 de l'emprunt obligataire émis par l'**Amen Bank** aux modalités suivantes :

- Valeur nominale : 100 DT
- Taux d'intérêt : 7,35 % (Fixe)
- Nombre d'obligations : 33 000
- Mode de remboursement : 20 DT par obligation et par an à partir de la 1^{ère} année (2016) majorés des intérêts échus à cette date.

En 2020, ces obligations ont été remboursées à raison de 1/5 de leur montant nominal soit au total 660.000 DT majorés des intérêts échus pour un montant de 38 808 DT. L'emprunt est totalement remboursé au 31/12/2020.

[• Souscription de billets à ordre avec Amen Bank](#)

La société Ennakl Automobiles a souscrit en 2020 des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant total de 27 968 347 DT aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 31 Décembre 2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élève à 7 855 598 DT.

[• Achat d'un bloc d'actions Amen Bank](#)

Au cours de l'exercice 2020, la société Ennakl Automobiles a acquis un bloc de 901 111 actions d'Amen Bank pour un montant global de 23 248 678 DT.

[• Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank](#)

La société Ennakl Automobiles a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2020 à hauteur de 4 773 553 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 1 394 477 DT.

[• Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées \(Groupe Amen Bank et Groupe PGH\) en 2020](#)

La société Ennakl Automobiles a facturé à titre de vente de véhicules neufs et de prestations de services après-vente lors de l'année 2020 ce qui suit (En TTC)

- AMEN SANTE : 91 980 DT
- CAFES BONDIN : 122 823 DT
- PARENIN : 218 997 DT
- PGH : 280 840 DT
- EL MAZRAA : 67 000 DT
- COMAR : 103 490 DT

[• Opérations de vente par leasing réalisées en 2019 financées par la société TLF](#)

La société TLF a financé des opérations de vente réalisées par la société Ennakl Automobiles en 2020 pour un montant total de 40 553 319 DT TTC.

[• Opérations de vente par leasing réalisées en 2019 financées par la société ATL](#)

La société ATL a financé des opérations de vente réalisées par la société Ennakl Automobiles en 2020 pour un montant total de 32 671 368 DT TTC.

[• Frais de tenue de compte de valeurs mobilières](#)

En 2020, la société Amen Invest a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT à titre de frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

[• Prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank](#)

Le 28 février 2020, la société Ennakl Automobiles a contracté un prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank pour un montant de 6 000 000 DT aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : TMM+2%
- Commission d'étude et montage : 0,3%
- Durée : 7 ans, soit 84 mois

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de 2020 à hauteur de 319 325 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 361 240 DT.

• [Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank](#)

Le 15 mai 2020, Ennakl Automobiles a signé un contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 130 200 000 DT détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 18 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%) ;
- Découvert en compte pour un montant de 15 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%) ;
- Financement de droit de douanes pour un montant de 9 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%) ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 2 000 000 DT)
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 1 360 000 DT)
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 55 925 DT)
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 395 510 DT)
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT, (assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois) ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 138 785 DT)
- Crédits documentaires pour un montant de 73 600 000 DT (assortis d'une commission d'engagement de 0,09% par mois). (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 23 000 000 EUR)

• [Obligations et engagements avec les dirigeants](#)

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société en 2020 peuvent être synthétisées comme suit :

	M. Abdelatif HAMAM ¹	M. Ibrahim DEBBACHE ¹	M. Laâroussi BEN YEDDER ¹	M. Ahmed Maher JAIET ¹	M. Mohamed Habib LASRAM ¹
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute ¹	103 889	524 732	284 982	339 899	338 732

¹ Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence).

• [Rémunérations servies aux administrateurs](#)

Les membres du conseil d'administration de la société **Ennakl Automobiles** sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2020. Au titre de l'exercice 2020, la charge s'élève à 47 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

• [Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit](#)

En 2020, la société **Ennakl Automobiles** a servi 20.000 DT aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

• **Société Gar Gros**

La société Car Gros a encourus auprès de « l'Assurances COMAR » au 31/12/2020 des frais d'assurance relatifs à :

- Un contrat d'assurances multirisques pour un montant de 26 963 DT ;
- Un contrat d'assurances flotte pour un montant de 14 247 DT ;
- Un contrat d'assurances groupe pour un montant de 168 434 DT.

La société Car Gros a contracté auprès de « l'Amen Bank » en 2020, un crédit d'exploitation à court terme aux modalités suivantes :

- Date : 15/05/20
- Principal : 3 500 000 dinars
- Mode de paiement : Mensuel
- Durée : 12 mois
- Taux d'intérêt : TMM + 1,5 %.

Au 31/12/2020, la société Car gros SARL a remboursé un montant de **982 419 DT** en principal et a constaté des charges financières relatives à ce contrat de prêt de **176 089 DT**. Le montant en principal non échus relatif à ce prêt s'élève à **2 517 581 DT** au 31 décembre 2020.

• Société STLV

Tunisie Leasing et Factoring

La société « STLV » a conclu cinq contrats de leasing relatifs à l'acquisition de matériels de transport depuis sa création. Les charges financières relatives à ces contrats ont totalisé un montant de 127 623 DT en 2020.

Le montant en principal non échus relatif aux contrats de leasing s'élève à 686 440 DT au 31 décembre 2020 contre un solde de 1 377 542 DT au 31 décembre 2019.

Amen Bank

La STLV a signée le 25/09/2019 un contrat de prêt à moyen terme pour un montant en principal d'un Million Cinq Cent Mille Dinars **1 500 000 DT** destiné à financer l'acquisition de véhicules et qui sera débloqué par tranche sur demande de la Société STLV S.A. Ce prêt a été consenti par l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Principal : 1 500 000 dinars
- Durée : 3 ans
- Taux d'intérêt : TMM + 2,75 %

Le 11/02/2020, un montant de **215 800 DT** a été débloqué à la société STLV S.A. Au 31/12/2020, la société STLV a remboursé un montant de **52 122 DT** en principal et a constaté des charges financières relatives à ce contrat de prêt de **17 200 DT**.

Le montant en principal non échus relatif à ce prêt s'élève à **163 678 DT** au 31 décembre 2020.

Assurances COMAR

Au 31/12/2020, la société STLV a encouru auprès de la compagnie Assurances COMAR des frais d'assurance relatifs à :

- Un contrat d'assurance groupe pour un montant de **33 197 DT** ;
- Un contrat d'Assurance flotte pour un montant de **286 480 DT** ;
- Un contrat d'assurance multirisque professionnel pour un montant de **3 644 DT**.

Rémunérations servies aux dirigeants

Au 31/12/2020, la rémunération servie aux dirigeants se détaille comme suit :

Nature de la rémunération brute	AHMED AZIZ HAJ ROMDHANE	
	Directeur Général Adjoint	
	Charges Au 31/12/2020	Passif Au 31/12/2020
Salaire brut (*)	148 464	0

(*) Voiture de fonction et quotas carburant compris.

The image shows the front right corner of a blue car, including the headlight and grille, set against a blurred background of a parking garage. The car is partially obscured by a large, diagonal, light-colored geometric shape that overlaps the top and right edges of the page.

10.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS IFRS 2020





**Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F**

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Cabinet Salah MEZIOU
Expert-Comptable

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine,
Bureau M.B-04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels de la Société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. (« la société ») qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, l'état de résultat global, l'état des flux de trésorerie et le tableau des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir, au 31 décembre 2020, un total bilan de 327 566 265 DT, et des capitaux propres de 140 499 970 DT y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 12 937 514 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

- **Les Revenus**

Description de la question clé de l'audit

Le chiffre d'affaires, figure à l'état de résultat net et des autres éléments du résultat global au 31 décembre 2020, pour un montant de 400 402 641 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat net et des autres éléments du résultat global.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs pour un montant de 377 525 668 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit

En réponse, nous avons examiné la conformité au référentiel IFRS des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment de la volumétrie des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

- **Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des Autres Eléments du Résultat Global (« AERG »)**

Description de la question clé de l'audit

Au 31 décembre 2020, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent à 61 990 395 DT et représentent un des postes les plus importants de l'état de la situation financière.

Ils sont évalués, lors de la comptabilisation initiale, à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition.

Les variations ultérieures de la juste valeur sont présentées dans les autres éléments du résultat global suivant le choix fait par l'entité lors de la comptabilisation initiale conformément à la norme IFRS 9.

L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les actifs concernés, ainsi que pour la détermination de la juste valeur.

Compte tenu du caractère significatif des actifs financiers au regard de la situation financière de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur juste valeur, nous avons considéré que l'évaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit

Nos travaux ont consisté principalement en ce qui suit :

- Sur la base de la situation financière des sociétés concernées et des choix des méthodes d'évaluation utilisées par la société compte tenu de la nature des actifs concernés et la disponibilité des informations financières servant à l'estimation de la juste valeur dont notamment les dernières transactions observées, nous avons vérifié le caractère raisonnable de leur évaluation dans les états financiers.
- Nous avons vérifié que les écritures comptables et les informations à fournir relatives aux variations de la juste valeur qui en découle ont été correctement prises en compte au niveau des états financiers.

Observation

Nous attirons votre attention sur les situations décrites au niveau des notes E et F aux états financiers se rapportant respectivement aux litiges et affaires en cours et à la pandémie du COVID-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au référentiel IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 2 avril 2021

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI
Partner



Les Commissaires aux comptes associés
M.T.B.F
Membre de PricewaterhouseCoopers II Ltd
Imm. PwC - Rue Lac d'Annecy
1653 Les Berges du Lac - Tunis
Tél: 216 71 160 000 / 71 963 900
Fax: 216 71 861 789

Cabinet Salah Meziou

Salah MEZIOU
Managing Partner



Salah MEZIOU
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre de T.O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél: 71 236 344 / 71 750 200 - Fax: 71 767 083



11.

LES ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS 2020



ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Notes</i>	31/12/2020	31/12/2019
Actifs			
Immobilisations incorporelles	A1	739 540	104 980
Immobilisations corporelles	A1	59 285 827	61 893 822
Immeubles de placement	A2	7 084 936	7 098 215
Droits d'utilisation	A1	447 493	-
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3	61 990 395	82 735 319
Actifs financiers au coût amorti	A4	2 305 560	2 163 405
Titres de participation dans les filiales	A5	8 249 250	8 119 064
Actif d'impôt différé	P4	5 458 302	1 519 704
Actifs non courants		145 561 303	163 634 509
Stocks	A6	69 099 590	61 096 995
Créances clients	A7	76 665 882	84 055 939
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A8	748 290	1 340 821
Autres actifs courants	A9	5 900 871	9 439 619
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	A10	-	468 699
Liquidités et équivalents de liquidités	A11	29 590 329	8 824 520
Actifs courants		182 004 962	165 226 593
Total des actifs		327 566 265	328 861 102

ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Notes</i>	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves		97 562 456	95 978 476
Résultat de l'exercice		12 937 514	17 836 776
Total des capitaux propres		140 499 970	143 815 252
Passifs			
Emprunts	P1	10 499 895	10 635 072
Obligation locative	P1	480 813	-
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	661 464	530 097
Provisions pour risques et charges	P3	12 812 383	9 282 122
Passifs non courants		24 454 555	20 447 291
Dettes fournisseurs	P5	137 472 884	116 830 954
Autres passifs courants	P6	6 601 513	6 724 789
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	50 011	48 054
Passif d'impôt courant	P4	3 447 911	3 050 874
Emprunts et dettes financières	P1	13 671 448	35 621 381
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	1 367 973	2 322 507
Passifs courants		162 611 740	164 598 559
Total passifs		187 066 295	185 045 850
Total des capitaux propres et passifs		327 566 265	328 861 102

ETAT DE RÉSULTAT NET ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Notes</i>	2020	2019
Activités poursuivies			
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	400 402 641	408 645 999
Coûts des ventes	R-2	(332 440 323)	(346 205 152)
Marge brute		67 962 318	62 440 847
Autres gains	R-3	1 517 780	2 504 785
Frais de commercialisation et de distribution	R-4	(13 855 309)	(10 928 455)
Charges administratives	R-5	(25 911 066)	(24 545 199)
Autres pertes	R-6	(3 433 013)	(3 990 865)
Résultat opérationnel		26 280 710	25 481 113
Produits financiers	R-7	6 084 097	9 545 358
Charges financières	R-8	(8 689 743)	(9 758 729)
Résultat financier net		(2 605 646)	(213 371)
Résultat avant impôt		23 675 064	25 267 742
Charge d'impôt sur le résultat	P-4	(10 737 550)	(7 430 966)
Résultat après impôt des activités poursuivies		12 937 514	17 836 776
Résultat net de la période		12 937 514	17 836 776
<i>Résultat de base par action</i>		<i>0,431</i>	<i>0,595</i>
<i>Résultat dilué par action</i>		<i>0,431</i>	<i>0,595</i>
Autres éléments du résultat global			
Instruments financiers à la juste valeur par le biais des AERG		(8 713 022)	(3 490 527)
Ecart actuariel (OCI)		(39 774)	121 956
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		(8 752 796)	(3 368 571)
Résultat global de la période		4 184 718	14 468 205
<i>Résultat global de base par action</i>		<i>0,139</i>	<i>0,482</i>
<i>Résultat global dilué par action</i>		<i>0,139</i>	<i>0,482</i>

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôt	23 675 064	25 267 742
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements	4 878 265	3 868 395
Indemnité de départ à la retraite	70 190	89 200
Dotations aux provisions	6 112 072	5 473 920
Reprises sur provisions	(146 877)	
Charge d'impôt	(10 737 550)	(7 430 966)
Variation de l'impôt différé	(905 358)	(1 749 641)
Variation de l'impôt courant	397 037	3 815 756
Droit d'utilisation	9 766	-
Plus-value sur cession des actifs financiers par le biais du résultat net	4 445 678	1 981 530
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	(485 835)	2 358 742
Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles	(187 122)	(140 326)
Variation du BFR :		
Variation des stocks	(7 855 718)	10 333 226
Variation des créances clients	6 590 098	(22 662 042)
Variation des autres actifs courants	3 846 560	(1 523 707)
Variation des dettes fournisseurs	20 619 012	5 951 587
Variation des autres passifs courants	(70 548)	(944 584)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	50 254 734	24 688 832
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations	(3 169 953)	(6 680 870)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	511 705	400 454
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(24 498 543)	-
Encaissements provenant de la cession d'autres actifs financiers	26 855 035	59 857
Encaissements/Décassements provenant des prêts au personnel & cautionnements	(262 060)	91 310
Encaissement sur prêt obligataire	660 000	660 000
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	96 184	(5 469 249)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décassements provenant de distributions de dividendes	(7 500 000)	(17 400 000)
Encaissements provenant des emprunt à LT	6 000 000	-
Décassements affectés aux emprunts	(5 092 878)	
Encaissement/Décassement crédit de gestion et billets à ordre	(22 992 231)	(1 762 273)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(29 585 109)	(19 162 273)
Variations de la trésorerie	20 765 809	57 310
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	8 824 520	8 767 210
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	29 590 329	8 824 520

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (EN DINARS TUNISIENS)

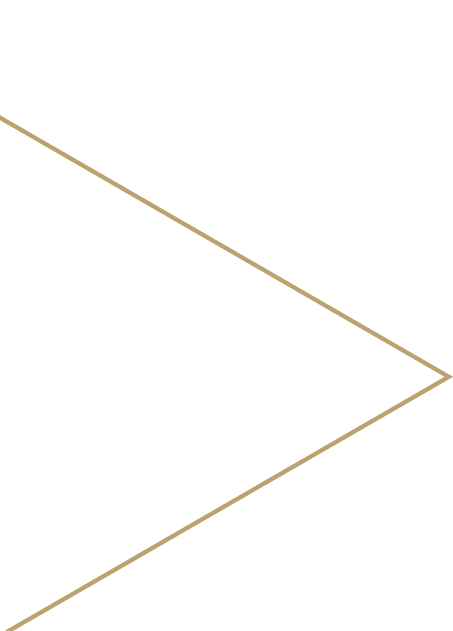
Désignations	Note	Capital social	Réserves	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Total
Situation 31/12/2018		30 000 000	79 142 306	14 928 314	22 676 427	146 747 047
Affectation du résultat de l'exercice 2018		-	22 676 427	-	(22 676 427)	-
Variation des Autres éléments du résultat Global		-	-	(3 368 571)	-	(3 368 571)
Distribution de dividende		-	(17 400 000)	-	-	(17 400 000)
Résultat de la période		-	-	-	17 836 776	17 836 776
Situation 31/12/2019		30 000 000	84 418 733	11 559 743	17 836 776	143 815 252
Affectation du résultat de l'exercice 2019		-	17 836 776	-	(17 836 776)	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	(8 752 796)	-	(8 752 796)
Distribution de dividende		-	(7 500 000)	-	-	(7 500 000)
Résultat de la période		-	-	-	12 937 514	12 937 514
Reclassement des réserves aux AERG		-	4 476 743	(4 476 743)	-	-
Situation 31/12/2020		30 000 000	99 232 252	(1 669 796)	12 937 514	140 499 970



The top right corner of the page features a partial view of an Audi car's front grille, showing the four interlocking rings logo and a license plate that reads "GGF 204". The background is a dark blue gradient with a large, abstract geometric shape in shades of gold and red.

12.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS 2020



NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. Présentation de la société « ENNAKL AUTOMOBILES »

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechange) par l'intermédiaire de sa filiale CAR Gros, le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN, VOLKSWAGEN Utilitaires, AUDI, PORSCHE, SEAT et à partir de l'année 2015 SKODA.

La société est détenue principalement par les groupes PGI et PGH. Le groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

1.2. Faits marquants de l'exercice

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire inédite avec des conséquences économiques et sociales très importantes. Une période de confinement général a été imposé par les autorités tunisiennes durant les mois de mars et avril impactant négativement le secteur automobile en Tunisie.

Malgré cette crise sanitaire la Société Ennakl Automobiles a pu maintenir sa position de leader des importateurs du secteur automobile avec une part de marché de 12,6%.

2. PRÉSENTATION DES PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de l'information financière ainsi que par les normes internationales d'information financière « IFRS » et les interprétations IFRIC « International Financial Reporting Interpretation Committee ».

La société a adopté les mêmes principes comptables appliqués pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

En préparant les états financiers conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables de la société et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différents des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par la société sont les suivantes :

- Logiciels : 33,33%
- Constructions : 3,75%
- Showroom : 5 %
- Matériels et outillages : 10%
- Matériels de transport de fonction : 12,5%
- Matériels de transport de service : 20%
- Matériel informatique : 33.33%
- Equipements de bureaux : 10% et 15%
- Agencements et aménagements : 10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.3. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

La société classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- Les actifs financiers au coût amorti.
- Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global « JVAERG ».
- Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net « JVRN ».

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

(a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;

b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (« SPPI »).

Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IAS 39, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie.

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que la société compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnements.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. La société a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque la société détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, elle tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

La société considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

La société considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus à la société dans les délais convenus ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut la société a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

b) les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
- b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autres que ceux détenus à des fins de trading, l'entité à une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur).

Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

(c) les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements particuliers dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La société a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres autre que ceux détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

L'entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. La société n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne fassent pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers à la juste valeur par le résultat net comprennent pour la société les placements liquides (notamment les titres SICAV) ainsi que les instruments dérivé (contrat de change à terme) étant donné que la société n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

Pour les titres de participation dans les filiales, la société a opté pour la méthode du coût conformément à la norme IAS 27, Etats financiers individuels.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers de la société sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivés de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si la société change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

La société conclut des transactions dans lesquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette si et seulement si la société dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que la société acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Contrats de location

Les contrats de location de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » portent essentiellement sur des biens immobiliers. La société applique les dispositions de la norme IFRS 16.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes des contrats et les périodes de renouvellement prévues. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux marginal d'endettement de la société.

Les actifs détenus en vertu du contrat de location sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.6 Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks VN sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

2.7. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.9. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

L'entité utilise la méthode actuarielle « Projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final l'entité pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé « Defined Benefit Obligation » (« DBO »), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaître dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation ;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique « Ecart actuariel ».

La société contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges.

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

La société comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures.

2.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.11 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.12 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.13. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 2%.

L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- a.** La comptabilisation initiale du goodwill ; ou
- b.** La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
 - i)** N'est pas un regroupement d'entreprises, et
 - ii)** Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- a.** N'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- b.** Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société ré-estime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. La société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- a.** Par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; ou
- b.** Par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

- a.** La société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- b.** Les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même administration fiscale :

- i. Sur la même entité imposable, ou
- ii. Sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouverts.

2.14. Comptabilisation des revenus

La société a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites)
- Identification des obligations de prestation
- Evaluation du prix de transaction
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.15. Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers sont présentés en dinar tunisien qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dinars tunisiens selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.16. Juste valeur

Certaines méthodes comptables de la société de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

La société a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. La société fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la société s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- **Niveau 1** : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ...
- **Niveau 3** : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

31/12/2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari bank et ATL)	49 834 512	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	12 155 882
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 367 973
31/12/2019			
Niveau 1			
Niveau 2			
Niveau 3			
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari bank et ATL)	65 456 103	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	8 868 100	8 411 115
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	468 699
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	2 322 507

Les données du niveau 3 sont relatives à :

- L'évaluation de certains titres (fonds gérés SICAR) pour lesquels des techniques d'évaluation sont utilisées en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur ; et
- L'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, la société utilise une technique d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.17. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers sont les suivantes :

a) Juste valeur des instruments financiers

- La société dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels elle a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres cotés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis et des fonds gérés SICAR (portefeuille de titres de participation géré par une SICAR). Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille la société a utilisé principalement des données de marché à savoir :

- Les cours boursiers pour les sociétés cotées ou des prix observés dans des transactions récentes ayant porté sur des titres similaires ;
- Des techniques d'évaluation pour les autres titres en l'absence de valeur de marché. Faut de information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur.

Ainsi, la juste valeur de ces titres est déterminée par référence au marché (niveau 1) ou selon des techniques d'évaluation basées sur des hypothèses de marché (niveau 2).

- Afin de se couvrir contre le risque de change, la société conclut des contrats à terme d'achat de devise. La société n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérivés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, la société a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des courts à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation (voir note 2.16).

i. Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie l'entité tient compte des facteurs suivants :

(a) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif ;

(b) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;

(c) l'obsolescence technique ou commerciale ;

(d) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience de l'entité et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.18. Information sectorielle

La société est considérée comme mono activité et intervient sur une seule zone géographique. La direction suit notamment les ventes des voitures par marque.

3. NOTE SUR LA GESTION DES RISQUES

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités de ENNAKL Automobiles l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale de la société.

Voici les principales mesures prises par la direction pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier :

Risque	Exposition résultant de	Mesure	Management
Risque de marché (taux de change)	Les achats étrangers	Analyse de sensibilité	Instruments de couverture (Ex : Achat de devise à terme)
Risque de marché - Taux d'intérêt	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensibilité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Les instruments financiers de l'entité se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Créances clients	76 665 882	84 055 939
Autres actifs courants	4 771 767	8 675 803
Liquidités et équivalents de liquidités	29 590 329	8 824 520
Prêts au personnel	2 172 838	2 247 589
Prêt obligataire	-	660 000
Dépôts et cautionnements	691 629	641 073
Avances au personnel	238 905	168 452
Total des actifs financiers au coût amorti	114 131 350	105 273 376
Actifs financiers à la JV par les AERG	61 990 395	82 735 319
Actifs financiers à la JV par le résultat net	-	468 699
Total des actifs financiers	61 990 395	83 204 018

*Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclus.

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Emprunts	24 171 344	46 256 453
Créditeurs et autres créditeurs divers	144 074 396	123 555 743
Total des passifs financiers au coût amorti	168 245 740	169 812 196
Passifs financiers à la JV par le résultat net	1 367 973	2 322 507
Total des passifs financiers	169 613 713	172 134 703

** Les avances clients et les produits constatés d'avance sont exclus.

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectués en devise (principalement en Euro et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

Par un test de sensibilité, nous avons estimé les risques de change que l'entité risque d'encourir si elle n'opte pas pour la couverture de ses achats en monnaies étrangères.

L'impact d'une variation du cours de change EUR/TND sur le coût des ventes se présente ainsi :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En %
Cours spot EUR/TND	3,3256	3,1402	0,18538	6%

Désignation	Hypothèse	Variation des achats étrangers
EUR/TND	- 6% par rapport au 31/12/2019	(14 785 353)
EUR/TND	+ 6% par rapport au 31/12/2019	14 785 353

b. Risque de prix

L'exposition au risque des prix est limitée du fait que la société conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge de la société et limite donc l'exposition de la société au risque des prix.

3.1.2. Risque de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients de l'entité. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière de l'entité.

L'entité traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, l'entité analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

► Créances clients

Le détail des créances clients brutes se présentent ainsi :

31 décembre 2020	Non échu et non provisionné	Echu et non provisionné	Provisionné	Total
Clients et comptes rattachés	76 496 844	169 038	2 285 664	78 951 546
Total	76 496 844	169 038	2 285 664	78 951 546

► Avoirs en banques et dépôts bancaires

Notation	31 décembre 2020	31 décembre 2019
A2	82	(13)
B	37 223	476 332
B-	118 609	41 091
B2	14 577 313	7 873 991
Ba2	3 497 476	203 082
BB+	1 698 507	866 725
Non notées	305 579	(658 248)
Total	20 234 789	8 802 960

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que l'entité dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes de l'entité.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement de l'entité, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés de l'entité à la fin de la période :

31/12/2020	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts (*)	1 737 987	5 213 961	10 541 430	1 595 325
Billets à ordre	7 855 598	-	-	-
Total	9 593 585	5 213 961	10 541 430	1 595 325

(*) échéances y compris les intérêts

Au 31 décembre 2020, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5 %, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 90 092 DT.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs de l'entité en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, l'entité peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

L'entité surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement aux 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Emprunts	24 171 344	46 256 453
Créditeurs et autres créditeurs divers	144 074 397	123 555 743
Liquidités et équivalents de liquidités	(32 498 073)	(8 824 520)
Dettes nettes	135 747 668	160 987 676
Total capitaux propres	140 499 970	143 815 252
Total capital	276 247 639	304 802 928
Gearing ratio	49%	53%

3. NOTES EXPLICATIVES DES PRINCIPALES RUBRIQUES DES ÉTATS FINANCIERS

A – ACTIFS

A1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Le tableau de variations des immobilisations incorporelles et corporelles se détaille comme suit :

(En dinar tunisien)	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureau	Matériel et outillages	Agencements et installations	Droit d'utilisation	En cours corporelles	En cours incorporelles	Total
VALEURS BRUTES												
01/01/2020	2 583 222	9 648 736	33 621 068	1 843 825	3 083 137	2 099 805	7 387 284	17 832 520	-	11 849 860	-	89 949 457
Acquisitions	33 947	-	2 861	76 806	1 205 249	67 295	427 355	326 025	-	362 505	690 830	3 192 873
Cessions	-	-	-	-	-478 529	-	-	(301 732)	-	-	-	(780 261)
Reclassifications	-	-	11 380 068	-	-	-	-	7 084	471 045	(11 387 153)	-	471 044
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2020	2 617 169	9 648 736	45 003 997	1 920 631	3 809 857	2 167 100	7 814 639	17 863 897	471 045	825 212	690 830	92 833 113
AMORTISSEMENTS CUMULES												
01/01/2020	(2 478 242)	-	(8 940 091)	(1 404 767)	(1 353 698)	(1 258 514)	(4 355 162)	(8 160 181)	-	-	-	(27 950 655)
Dotation de l'exercice	(90 217)	-	(1 682 724)	(193 412)	(563 833)	(178 269)	(608 519)	(1 524 751)	(23 552)	-	-	(4 865 277)
Cession	-	-	-	-	304 949	-	-	150 728	-	-	-	455 677
31/12/2020	(2 568 459)	-	(10 622 815)	(1 598 179)	(1 612 582)	(1 436 783)	(4 963 681)	(9 534 204)	-23 552	-	-	(32 360 255)
VALEUR NETTE COMPTABLE												
31/12/2019	104 980	9 648 736	24 680 977	439 058	1 729 439	841 291	3 032 122	9 672 339	-	11 849 860	-	61 998 802
31/12/2020	48 710	9 648 736	34 381 182	322 453	2 197 275	730 317	2 850 959	8 329 693	447 493	825 212	690 830	60 472 860

A2. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement s'élevaient au 31 décembre 2020 à 7 084 936 DT contre 7 098 215 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissement	(107 550)	(94 271)
Immeubles de placement nets	7 084 936	7 098 215

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Revenus de l'immeuble bâti	72 000	72 000
Total	72 000	72 000

A3. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élevaient au 31 décembre 2020 à 61 990 395 DT contre 82 735 319 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Amen Bank	45 594 108	35 028 000
Fonds gérés SICAR	12 155 882	17 279 215
ATL	4 240 405	4 533 767
Attijari Bank	-	25 894 337
Total	61 990 395	82 735 319

A4. ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

Les actifs financiers au coût amorti s'élevaient au 31 décembre 2020 à 2 305 561 DT contre 2 163 405 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Prêts au personnel (LT)	1 613 932	1 522 332
Dépôt et cautionnements	691 629	641 073
Total	2 305 561	2 163 405

A.5. TITRES DE PARTICIPATION DANS LES FILIALES

Les titres de participation dans les filiales s'élèvent au 31 décembre 2020 à 8 249 251 DT contre 8 119 064 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
STLV	6 249 250	4 999 400
AF CAR	3 859 414	3 859 414
CAR GROS	1 999 900	1 999 900
HEVI	100	100
Sous-total	12 108 664	10 858 814
Provisions sur les participations (*)	(3 859 414)	(2 739 750)
Total	8 249 250	8 119 064

(*) Il s'agit de la dépréciation de la participation AF CAR.

A.6. STOCKS

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2020 à 69 099 590 DT contre 61 096 995 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Volkswagen	1 752 017	10 219 643
Audi	1 143 777	12 346 686
Porsche	952 592	7 107 130
SEAT	16 545 995	12 805 944
SKODA	6 806 577	2 604 542
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	40 489 601	13 740 863
Volkswagen Utilitaires	650 103	2 002 698
Stock VO	882 500	526 500
MAN	214 282	214 282
Stock de carburants et lubrifiants	12 860	26 298
Sous-total	69 450 304	61 594 586
Provision pour dépréciation stocks	(350 714)	(497 591)
Total	69 099 590	61 096 995

Les mouvements de la provision pour dépréciation des stocks se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Début de période	497 591	1 513 922
Provision constituée au cours de la période	21 681	-
Reprise sur provision	(168 558)	(1 016 331)
Fin de période	350 714	497 591

A.7. CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients s'élevaient au 31 décembre 2020 à 76 665 882 DT contre 84 055 939 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Clients leasing	16 809 429	8 439 986
Effets à recevoir	51 330 040	40 766 341
Clients comptes courants	5 863 867	7 373 587
Chèques à l'encaissement	2 907 744	2 447 541
Clients travaux en cours	631 345	467 921
Clients douteux	1 229 493	865 259
Effets et chèques impayés	179 628	184 406
Effets escomptés non échus	-	24 996 603
Sous-total	78 951 546	85 541 644

Les mouvements de la provision sur les clients se détaillaient comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Début de période	1 485 705	1 223 157
Provision constituée au cours de la période	910 260	282 440
Reprise sur provision	(110 300)	(19 892)
Fin de période	2 285 665	1 485 705

A8. ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI (CT)

Les actifs financiers au coût amorti à court terme s'élevaient au 31 décembre à 748 290 DT contre 1 340 821 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Emprunt obligataire Amen Bank (CT)	-	660 000
Avances au personnel	238 905	168 452
Prêts au personnel (CT)	558 906	561 890
Sous-total	797 811	1 390 342
Provisions sur les prêts au personnel	(49 521)	(49 521)
Total	748 290	1 340 821

A9. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'élevaient au 31 décembre 2020 à 5 900 871 DT contre 9 439 619 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs, avances et acomptes	1 123 969	75 420
Produits à recevoir	3 965 751	7 977 779
Etats impôts et taxes	-	11 400
Débiteurs divers	806 015	698 024
Charges constatées d'avance	967 495	977 167
Sous-total	6 863 230	9 739 790
Provisions sur les autres actifs courants	(962 359)	(300 171)
Total	5 900 871	9 439 619

A.10. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net correspondent aux instruments de couverture actifs qui s'élevaient au 31 décembre 2019 à 468 699 DT contre 1 004 541 DT au 31 décembre 2018.

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Début de période	300 171	464 273
Provision constituée au cours de la période	662 188	-
Reprise sur provision	-	(164 102)
Fin de période	962 359	300 171

A.11. LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élevaient au 31 décembre 2020 à 29 590 329 DT contre 8 824 520 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Banques créditrices	20 234 788	8 802 731
Effets à l'encaissement	9 069 071	4 797
Caisses	35 763	11 450
Régie d'avance et accreditifs	250 706	5 542
Total	29 590 329	8 824 520

C – CAPITAUX PROPRES

C.1 VARIATION DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (AERG)

En DT	2020
Solde au 31 décembre 2019	11 559 743
Perte actuarielle	(63 134)
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	(11 722 903)
Impôts différés sur les AERG	3 033 241
Reclassement des AERG aux réserves	(4 476 743)
Solde au 31 décembre 2020	(1 669 796)

B -PASSIFS

P1. EMPRUNTS ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les emprunts et les obligations locatives s'élèvent au 31 décembre 2020 à 24 652 156 DT contre 46 256 453 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

	31/12/2019	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	31/12/2020
Emprunt Attijari Bank					
Courant	4 773 554	(4 773 554)	5 128 454	-	5 128 45
Non-courant	10 635 072	-	(5 128 454)	-	5 506 61
Emprunt Amen Bank					
Courant	-	(319 325)	1 006 723	-	687 39
Non-courant	-	-	(1 006 723)	6 000 000	4 993 27
Obligation locative					
Non-Courant	-	-	-	480 813	480 81
Billets à ordre					
Courant	5 851 225	(25 935 419)	-	27 939 790	7 855 59
Effets escomptés et non échus					
Courant	24 996 602	(180 715 114)	-	155 718 511	
Total courant	35 621 381	(211 743 412)	6 135 177	183 658 301	13 671 44
Total Non-courant	10 635 072	-	(6 135 177)	6 480 813	10 980 70

P2. PROVISION POUR INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève au 31 décembre 2020 à 711 475 DT contre 578 151 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Début de l'exercice	578 151	681 418
Coût des services rendus	53 707	32 802
Charges financières	54 574	56 398
Gain/perte actuarielle (AERG)	63 134	(192 467)
Remboursement	(38 091)	-
Fin de l'exercice	711 475	578 151

Résultat au 31 décembre 2020 :

Obligation au 31/12/2020	Coût des services rendus	Charges financières 2020	Remboursements 2020	Obligation au 31/12/2021
711 475	63 322	68 608	(50 011)	793 394

P.3. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre à 12 812 383 DT contre 9 282 122 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Provision pour litige	2 075 560	1 614 119
Provision pour autres risques et charges	10 736 823	7 668 003
Total	12 812 383	9 282 122

Les mouvements de la provision pour risques et charges se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Début de période	9 282 122	5 679 954
Provision constituée au cours de la période	3 655 979	4 310 852
Reprise sur provision	(125 718)	(708 684)
Fin de période	12 812 383	9 282 122

P4. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés s'élèvent au 31 décembre 2020 à 5 458 302 DT et se détaillent comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	2020
Provision pour départ à la retraite	263 246
Provision pour litiges	729 679
Moins-value sur titres	5 221 981
Pertes de change latentes	513 965
Instruments de couverture	506 150
Contrats de location	12 328
Total des actifs d'impôts différés	7 247 349
Gains de change latents	(888 354)
Produits à recevoir	(29 309)
Amortissements différés	(871 384)
Total des passifs d'impôts différés	(1 789 047)

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de la période s'élève au 31 décembre 2020 à 10 737 550 DT et se détaille comme suit :

En DT	2020
Impôt exigible	11 642 906
Impôt différé	(905 356)
Charge d'impôt comptabilisée en résultat de la période	10 737 550

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et effective se présente comme suit :

En DT	2020
Résultat avant impôt	23 675 064
Taux d'IS applicable à la société	37%
Charge d'impôt théorique	8 759 774
Charge d'impôt exigible	11 642 906
Impôt différé	(905 356)
Charge d'impôt comptabilisée	10 737 550
Différence	1 977 776
Différence expliquée par :	
Provisions non déductibles	(2 457 638)
Produits non imposables	2 774 109
Autres charges et pertes non déductibles	(2 294 247)
Total	(1 977 776)

La variation du passif d'impôt courant au 31 décembre 2020 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2019	(3 050 874)
Charge d'impôt exigible de 2020	(11 642 906)
Paiements d'impôts en 2020	11 245 869
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2020	3 447 911

Le tableau des mouvements des impôts différés au 31 décembre 2020 se détaille comme suit :

Mouvements 2020	Solde au 31 décembre 2019	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 31 décembre 2020
Provision pour départ à la retraite	213 916	25 970	23 360	263 246
Provision pour litiges	597 225	132 454	-	729 679
Moins-value sur titres	1 800 579	411 521	3 009 881	5 221 981
Pertes de change latentes	468 550	45 414	-	513 964
Gains de change latents	(1 431 282)	542 928	-	(888 354)
Produits à recevoir	(26 518)	(2 791)	-	(29 309)
Instruments de couverture	685 909	(179 759)	-	506 150
Amortissements différés	(788 675)	(82 708)	-	(871 383)
Contrats de location	-	12 328	-	12 328
Total	1 519 704	905 357	3 033 241	5 458 302

P5. DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élevaient au 31 décembre 2020 à 132 472 884 DT contre 116 830 954 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs étrangers	91 736 952	88 176 595
Fournisseurs locaux	4 535 763	14 074 745
Fournisseurs, retenues de garantie	478 299	516 098
Fournisseurs d'immobilisations	207 801	242 325
Fournisseurs, effets à payer	24 468	80 328
Fournisseurs, factures non parvenues	40 489 601	13 740 863
Total	137 472 884	116 830 954

P6. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élevaient au 31 décembre 2020 à 6 601 513 DT contre 6 724 789 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Charges à payer	2 953 493	3 097 915
CNSS	1 609 619	1 452 661
Etats impôts et taxes	1 065 057	1 379 916
Provisions pour congés payés	545 149	520 487
Assurance groupe	218 534	244 804
Débours sur cartes grises	145 661	456
Produits constatés d'avance	60 000	-
Dépôts et cautionnements	4 000	4 000
Débours sur douanes	-	24 550
Total	6 601 513	6 724 789

P7. PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élevaient au 31 décembre 2020 à 1 367 973 DT contre 2 322 507 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Instruments de couverture passif	1 367 973	2 322 507
Total	1 367 973	2 322 507

R - L'ETAT DE RESULTAT

R.1. PRODUITS ISSUS DES CONTRATS AVEC LES CLIENTS

Les produits issus des contrats avec les clients s'élèvent au 31 décembre 2020 à 400 402 641 DT contre 408 645 999 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Ventes de véhicules neufs	377 525 668	385 950 700
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	14 635 070	16 757 257
Ventes de véhicules utilisés	5 104 085	2 038 286
Ventes de travaux atelier	2 838 947	3 261 742
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	176 952	511 086
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	121 452	115 099
Ventes de carburants	467	11 829
Total	400 402 641	408 645 999

R.2. COÛTS DES VENTES

Les coûts des ventes s'élèvent au 31 décembre 2020 à 332 440 323 DT contre 346 205 152 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Achats de véhicules neufs	236 272 747	240 480 669
Droits de Douanes	57 474 642	62 892 910
Achats de pièces de rechanges	12 514 339	15 091 866
Pertes de changes sur achats étrangers	9 284 086	8 680 492
Fret maritime	5 821 272	5 739 896
Achats de véhicules utilisés	4 911 960	1 881 110
Charge personnel direct	3 138 179	8 426 695
Achats de lubrifiants	620 238	715 034
Frais de magasinage	505 867	410 691
Assurance maritime	402 176	537 517
Achats des accessoires	387 922	553 188
Travaux extérieurs	380 387	188 981
Frais de gardiennage	319 271	319 735
Achats pour les ateliers	296 070	187 818
Frais de transit	97 729	117 527
Achats de carburant	13 438	(18 977)
Total	332 440 323	346 205 152

R3. AUTRES GAINS

Les autres gains s'élevaient au 31 décembre 2020 à 1 517 780 DT contre 2 504 785 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Produits non récurrents	543 226	669 316
Location	279 668	269 497
Reprise sur provision stock VN	146 877	1 016 331
Ristournes TFP	206 699	171 505
Profits sur cessions d'immobilisations	187 121	145 380
Autres services	154 189	232 756
Total	1 517 780	2 504 785

R4. FRAIS DE COMMERCIALISATION ET DE DISTRIBUTION

Les frais de commercialisation et de distribution s'élevaient au 31 décembre 2020 à 13 855 309 DT contre 10 928 455 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Charge de personnel	8 489 612	5 896 020
Autres frais sur ventes	2 661 423	2 458 135
Publicité et insertion	1 728 510	1 145 670
Frais de déplacements	446 589	822 382
Location diverses	169 534	181 682
Cadeaux, réceptions et restaurations	144 902	136 834
Honoraires	128 406	72 147
Consommable	77 137	206 390
Impôts et taxes	9 196	9 195
Total	13 855 309	10 928 455

R5. CHARGES ADMINISTRATIVES

Les charges administratives s'élevaient au 31 décembre 2020 à 25 911 066 DT contre 24 545 199 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Charge de personnel	9 139 507	9 037 949
Dotations aux amortissements	4 864 496	3 868 392
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 530 262	3 151 882
Frais bancaires	1 645 815	1 435 922
Impôts et taxes	1 440 729	1 559 439
Honoraires	1 129 780	1 284 209
Energie	966 674	987 961
Abonnement	931 094	914 842
Entretien et réparation	791 393	764 688
Gardiennage	632 921	626 165
Assurance	321 971	358 313
Vêtements de travail	146 711	144 305
Fournitures de bureaux	140 534	182 735
Dons et subventions	128 500	24 740
Frais de formation	97 988	162 011
Autres frais sur ventes	2 691	60
Dotations aux provisions sur créances	-	41 586
Total	25 911 066	24 545 199

R6. AUTRES PERTES

Les autres pertes s'élevaient au 31 décembre 2020 à 3 433 013 DT contre 3 990 865 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Dotations aux provisions sur créances	1 454 701	64 306
Dotations aux provisions sur titres de participation	1 119 663	3 190 035
Pertes sur créances irrécouvrables	417 394	60 718
Autres pertes	337 448	479 949
Pénalités de retard	52 802	148 363
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	51 005	5 054
Dotations aux provisions des immobilisations	-	42 440
Total	3 433 013	3 990 865

R7. PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers s'élèvent au 31 décembre 2020 à 6 084 097 DT contre 9 545 358 au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Dividendes reçus	4 999 750	9 034 268
Gains sur instruments de couverture	485 835	-
Intérêts créditeurs	274 557	238 253
Intérêts sur prêts au personnel	146 540	203 773
Produits nets sur placements	177 415	69 064
Total	6 084 097	9 545 358

R.8. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre à 8 689 743 DT contre 9 758 729 DT au 31 décembre et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Intérêts sur comptes courants	340 365	535 028
Intérêts sur crédit bancaire	2 727 782	2 335 381
Agios sur les effets escomptés	940 259	2 491 649
Moins-value sur les instruments financiers	4 577 902	1 981 531
Pertes sur instruments de couverture	-	2 358 742
Indemnité de départ à la retraite	54 574	56 398
Obligations locatives	48 861	-
Total	8 689 743	9 758 729

Tableau de passage de charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Achats consommés	328 982 873	337 458 722
Charges de personnel	20 767 299	23 360 664
Autres charges d'exploitation	14 920 417	14 533 230
Dotations aux amortissements et aux provisions	10 969 123	10 317 055
Total	375 639 712	385 669 671

D. ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

Les engagements hors bilan de la société Ennakl Automobiles arrêtés au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN EUROS AU TITRE DES LETTRES DE CRÉDIT

AMEN BANK	23 000 000 EUR
ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
BIAT	9 000 000 EUR
Total	50 000 000 EUR

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN DINAR TUNISIEN

AMEN BANK

Nature	Montant au 31/12/2020
CAUTIONS PROVISOIRES	55 925
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	1 360 000
CAUTIONS DEFINITIVES	395 510
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	138 785
CAUTIONS DOUANIERE	2 000 000
Total	3 950 220

BIAT

Nature	Montant au 31/12/2020
CAUTIONS PROVISOIRES	36 950
CAUTIONS DEFINITIVES	672 769
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 240 445
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 137 000
CAUTIONS DE DOUANES	2 000 000
AUTRES	26 760
Total	6 113 923

ZITOUNA

Nature	Montant au 31/12/2020
CAUTIONS DEFINITIVES	27 408
CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Total	56 668

UBCI

Nature	Montant au 31/12/2020
CAUTIONS PROVISOIRES	1 500
CAUTIONS DEFINITIVES	3 900
Total	5 400

Nantissement

En garantie du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la banque Attijari, **Ennakl Automobiles** a consenti un nantissement sur 1 200 000 actions Amen Bank, il est à signaler que le résiduel des actions nanties en faveur de la banque doit toujours couvrir 125% du montant de l'encours de l'emprunt, soit 13 293 838 DT au 31 décembre 2020.

E. NOTE SUR LES LITIGES ET AFFAIRES EN COURS

- En 2019, la société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société **Ennakl Automobiles** et sa filiale **CAR GROS** en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession. Cette procédure d'arbitrage fait suite à plusieurs actions en justices intentées par TPA. Les affaires clôturées se sont soldées en faveur de la société **Ennakl Automobiles** et de sa filiale **Car Gros**.

La direction de la société continue à estimer, sur la base de l'avis de son avocat et des développements récents, que le risque d'un dédommagement à verser par la société **Ennakl Automobiles** ou par sa filiale **CAR GROS** dans le cadre de la procédure d'arbitrage est minime et par conséquent, aucun provisionnement dans les comptes n'est nécessaire.

En outre, la société **Ennakl Automobiles** a introduit une requête reconventionnelle pour la condamnation de TPA à verser des dommages et intérêts au titre des préjudices matériel et moral. L'avocat de la société estime que les chances de condamnation de la partie adverse sont sérieuses et fondées.

- La société **Ennakl Automobiles** a reçu, en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 et portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités, un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2014 et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2018 à la hausse de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.

En 2019, cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société rejetant la quasi-totalité des chefs de redressement. En 2020, après réception de la réponse de l'administration fiscale, la société **Ennakl Automobiles** a adressé une deuxième réponse afin de contester encore une fois les chefs de redressement soulevés. Elle a adressé dans un second temps à l'administration fiscale une demande de conciliation dans le but de solutionner ce contrôle fiscal à l'amiable.

A la date d'arrêté des états financiers, l'administration fiscale n'a toujours pas répondu à la deuxième réponse envoyée par la société ni à sa demande de conciliation. Les procédures étant toujours en cours, le sort final de ce contrôle ne peut être estimé de façon précise.

Face à cette situation, la société, après analyse assez prudente de la probabilité de risque de chaque chef de redressement, a ajusté les provisions correspondantes au 31 décembre 2020.

F. NOTE SUR LA PANDEMIE DU COVID-19 ET SON INCIDENCE EVENTUELLE SUR LES EXERCICES FUTURS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020 et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, dont principalement le confinement sanitaire et l'instauration d'un couvre-feu, induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes quant aux impacts futurs. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises.

De son côté, la société **Ennakl Automobiles** a adopté en 2020 les mesures de protection nécessaires pour face à cette pandémie et pour protéger son personnel, notamment celles recommandées par le ministère de la santé. Ses activités ont été affectées à partir du mois de mars 2020 mais une reprise a été constatée à partir du mois de mai grâce à un plan de relance efficace qui a permis à la société de réduire les impacts négatifs de la pandémie sur ses différents business.

En outre, aucun fait n'a été identifié par la direction entraînant des changements significatifs dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

Cette pandémie sévit toujours en 2021, qui conjuguée aux mesures prises par le gouvernement Tunisien sont susceptibles d'avoir un impact sur les états financiers de 2021. Toutefois, à la date de publication des états financiers de 2020, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

G. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société Ennakl Automobiles durant l'exercice 2020 se présentent comme suit :

1) Location d'un magasin de pièces de rechange à la société Car Gros

La société Ennakl Automobiles loue à la société Car Gros un local sis à la Charguia II d'une superficie de 1 250 m² affectée à hauteur de 1 200 m² en tant que magasin de pièces de rechange et à hauteur de 50 m² en tant que showroom. Le loyer annuel de 2020 s'élève à 145 800 DT hors taxes.

2) Charges communes 2020 Ennakl Automobiles / Car Gros

La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant hors taxes de 816 232 DT au titre des charges communes de 2020.

3) Achats et ventes Ennakl Automobiles / Car Gros 2020 et opérations diverses

- La société **Ennakl Automobiles** a facturé à la société **Car Gros** un montant de 20 718 DT hors taxes au titre de réparations de véhicules.
- La société **Ennakl Automobiles** a facturé à la société **Car Gros** un montant de 52 718 DT hors taxes au titre de la vente d'un véhicule neuf.

- La société **Car Gros** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 16 085 815 DT hors taxes, au titre des ventes de pièces de rechange, lubrifiants et accessoires.
- La société **Car Gros** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 133 348 DT hors taxes, au titre des ventes de matériels et d'outillages et un montant de 137 306 DT hors taxes à titre de ventes de bornes de recharges.
- La part de la société **Ennakl Automobiles** dans les dividendes distribués par **Car Gros** sur le résultat de l'exercice 2019 est de 4 999 750 DT.

4) Achats et ventes Ennakl Automobiles / AFCAR 2020

- La société **Ennakl Automobiles** a émis des factures d'avoir sur ventes de véhicules neufs au profit de la société **AFCAR** pour un montant hors taxes de 101 237 DT au cours de l'exercice 2020.

5) Achats et ventes Ennakl Automobiles / STLV 2020 et opérations diverses

- Facturation par la société **Ennakl Automobiles** à la société **STLV** de la vente de véhicules pour un montant de 265 033 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2020, la société **Ennakl Automobiles** a facturé à la société **STLV** un montant de 46 980 DT en hors taxes à titre de vente de matériel de localisation, de frais d'entretien et d'abonnement GPS.
- En 2020, la société **STLV** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 112 861 DT en hors taxes à titre de location de véhicules.
- Au cours de l'exercice 2020, la société **STLV** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 60 000 DT hors taxes au titre de prestations de services d'assistance, d'étude et développement.
- En 2019, La société **Ennakl Automobiles** a pris en charge des frais de mission à l'étranger pour le compte de la société **STLV**. Au 31/12/2020, le solde du compte débiteur divers correspondant de la société **STLV** chez la société **Ennakl Automobiles** s'élève à 13 490 DT.

Fonds gérés déposés auprès de l'Amen SICAR et rémunérations

Au 31/12/2020, les fonds gérés déposés auprès de l'**Amen SICAR** sont d'un montant de 11 000 000 dinars.

En 2020, l'**Amen SICAR** a procédé au remboursement d'un montant de 3 000 000 dinars à la société **Ennakl Automobiles** au titre de la souscription de 2014, ainsi que la plus-value correspondante s'élevant à 606 530 dinars.

La société **Ennakl Automobiles** a inscrit en produits à recevoir au 31/12/2020 un montant de 970 000 DT au titre de la plus-value relative à la souscription de 2015 auprès de l'**Amen SICAR** à échoir en 2021.

La société **Ennakl Automobiles** a inscrit en charges à payer au 31/12/2020 un montant de 110 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1% au profit de l'**Amen SICAR**.

7) Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances

La société **Ennakl Automobiles** a encouru auprès de **COMAR Assurances** au 31/12/2020 des frais d'assurance s'élevant à 2 043 332 DT hors taxes.

8) Participation aux frais de siège de la société PGI Holding

La société **Ennakl automobiles** a versé à la société **PGI Holding** un montant de 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

9) Participation dans l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank

La société **Ennakl Automobiles** a souscrit 33 000 obligations en 2015 de l'emprunt obligataire émis par l'**Amen Bank** aux modalités suivantes :

- Valeur nominale : 100 DT
- Taux d'intérêt : 7,35 % (Fixe)
- Nombre d'obligations : 33 000
- Mode de remboursement : 20 DT par obligation et par an à partir de la 1ère année (2016) majorés des intérêts échus à cette date.

En 2020, ces obligations ont été remboursées à raison de 1/5 de leur montant nominal soit au total 660.000 DT majorés des intérêts échus pour un montant de 38 808 DT. L'emprunt est totalement remboursé au 31/12/2020.

10) Souscription de billets à ordre avec Amen Bank

La société **Ennakl Automobiles** a souscrit en 2020 des billets à ordre auprès de l'**Amen Bank** pour un montant total de 27 939 791 DT aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 31 Décembre 2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élève à 7 855 598 DT.

11) Achat d'un bloc d'actions Amen Bank

Au cours de l'exercice 2020, la société **Ennakl Automobiles** a acquis un bloc de 901 111 actions d'**Amen Bank** pour un montant global de 23 248 678 DT.

12) Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank

La société **Ennakl Automobiles** a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions **Amen bank** pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'**Attijari bank** à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2020 à hauteur de 4 773 553 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 1 394 477 DT.

13) Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) en 2020

La société **Ennakl Automobiles** a facturé à titre de vente de véhicules neufs et de prestations de services après-vente lors de l'année 2020 ce qui suit (En TTC) :

•	AMEN SANTE	: 91 980 DT
•	CAFES BONDIN	: 122 823 DT
•	PARENIN	: 218 997 DT
•	PGH	: 280 840 DT
•	EL MAZRAA	: 67 000 DT
•	COMAR	: 103 490 DT

14) Opérations de vente par leasing réalisées en 2020 financées par la société TLF

La société **TLF** a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennakl Automobiles** en 2020 pour un montant total de 40 553 319 DT TTC.

15) Opérations de vente par leasing réalisées en 2020 financées par la société ATL

La société **ATL** a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennakl Automobiles** en 2019 pour un montant total de 32 671 368 DT TTC.

16) Frais de tenue de compte de valeurs mobilières

En 2020, la société **Amen Invest** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 5 000 DT HT à titre de frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

17) Prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

Le 28 février 2020, la société **Ennakl Automobiles** a contracté un prêt à moyen terme auprès de l'**Amen Bank** pour un montant de 6 000 000 DT aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : TMM+2%
- Commission d'étude et montage 0,3%
- Durée : 7 ans, soit 84 mois

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de 2020 à hauteur de 319 325 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 361 240 DT.

18) Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank

Le 15 mai 2020, Ennakl Automobiles a signé un contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédits à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 130 200 000 DT détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 18 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%) ;
- Découvert en compte pour un montant de 15 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%) ;

- Financement de droit de douanes pour un montant de 9 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%) ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 2 000 000 DT)
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 1 360 000 DT)
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 55 925 DT)
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 395 510 DT)
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT, (assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois) ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 138 785 DT)
- Crédits documentaires pour un montant de 73 600 000 DT (assortis d'une commission d'engagement de 0,09% par mois). (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 23 000 000 EUR)

19) Obligations et engagements avec les dirigeants

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société en 2020 peuvent être synthétisées comme suit :

	M. Abdelatif HAMAM ¹	M. Ibrahim DEBBACHE ¹	M. Laâroussi BEN YEDDER ¹	M. Ahmed Maher JAIET ¹	M. Mohamed Habib LASRAM ¹
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute ¹	103 889	524 732	284 982	339 899	338 732

¹ Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence).

20) Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2020. Au titre de l'exercice 2020, la charge s'élève à 47 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

21) Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit

En 2020, la société Ennakl Automobiles a servi 20.000 DT aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).



13.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS 2020





**Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F**

Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789
M.F. : 033432 B



Cabinet Salah MEZIOU
Expert-Comptable

Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine,
Bureau M.B-04 -1082 Tunis
Tél. +216 (71) 750 200 / Fax. +216 (71) 767 083
E-mail : csm.bureau@gnet.tn
M.F. : 0186467KAP000

Messieurs les Actionnaires de la société
«ENNAKL AUTOMOBILES S.A.»
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES IFRS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ENNAKL AUTOMOBILES et de ses filiales (le « groupe ») qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2020, l'état consolidé du résultat net et l'état consolidé des autres éléments du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir, au 31 décembre 2020, un total du bilan consolidé de 366 199 208 DT et des capitaux propres consolidés – part du groupe de 163 241 693 DT y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à 14 083 691 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du groupe ENNAKL AUTOMOBILES au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

- **Les Revenus**

Description de la question clé de l'audit

Le chiffre d'affaires, figure à l'état consolidé du résultat net au 31 décembre 2020, pour un montant de 448 683 874 DT et représente le poste le plus important de l'état consolidé du résultat net.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 378 069 272 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés du groupe.

Réponse d'audit

En réponse, nous avons examiné la conformité au référentiel IFRS des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

- **Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des Autres Eléments du Résultat Global (« AERG »)**

Description de la question clé de l'audit

Au 31 décembre 2020, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent à 61 990 496 DT dont 12 155 983 DT correspondent à des titres non cotés.

Ils sont évalués, lors de la comptabilisation initiale, à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition.

Les variations ultérieures de la juste valeur sont présentées dans les autres éléments du résultat global suivant le choix fait par l'entité lors de la comptabilisation initiale conformément à la norme IFRS 9.

L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les actifs concernés, ainsi que pour la détermination de la juste valeur.

Compte tenu du caractère significatif des actifs financiers au regard de la situation financière consolidée du groupe et du jugement nécessaire à l'estimation de leur juste valeur, nous avons considéré que l'évaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit

Nos travaux ont consisté principalement en ce qui suit :

- Sur la base de la situation financière des sociétés concernées et des choix des méthodes d'évaluation utilisées par la société compte tenu de la nature des actifs concernés et la disponibilité des informations financières servant à l'estimation de la juste valeur dont notamment les dernières transactions observées, nous avons vérifié le caractère raisonnable de leur évaluation dans les états financiers.
- Nous avons vérifié que les écritures comptables et les informations à fournir relatives aux variations de la juste valeur qui en découle ont été correctement prises en compte au niveau des états financiers.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les situations décrites au niveau des notes D et E aux états financiers se rapportant respectivement aux affaires et litiges en cours et aux incertitudes futures se rattachant à la pandémie du COVID-19 et à son impact éventuel sur les états financiers consolidés des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration de la société mère ENNAKL AUTOMOBILES S.A. est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers consolidés conformes au référentiel IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration de la société mère a l'intention de liquider le Groupe ENNAKL AUTOMOBILES ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de la société mère de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration de la société mère du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du Groupe notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance du Groupe une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance du Groupe, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 2 avril 2021

Les co-commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI
Partner



Les Commissaires aux comptes associés
M.T.B.F
Membre de PricewaterhouseCoopers Ltd
Imm. PwC - Rue Lac d'Annecy
1653 Les Berges du Lac - Tunis
Tél: 216 71 160 000 / 71 963 900
Fax: 216 71 861 789

Cabinet Salah Meziou

Salah MEZIOU
Managing Partner



Salah MEZIOU
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre de T.O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél: 71 236 344 / 71 750 200 - Fax: 71 767 083



14.

LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS 2020



ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Notes</i>	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
Actifs			
Immobilisations incorporelles	A1	836 164	243 005
Immobilisations corporelles	A1	65 258 294	68 710 653
Immeubles de placement	A2	7 084 934	7 098 214
Droits d'utilisation	A1	1 043 472	-
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3	61 990 496	82 735 419
Actifs financiers au coût amorti	A4	2 821 813	3 156 704
Actifs d'impôt différé	P4	4 358 771	814 823
Actifs non courants		143 393 944	162 758 818
Stocks	A5	83 376 923	80 432 543
Créances clients	A6	95 705 268	100 112 338
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A4	807 489	1 127 013
Autres actifs courants	A7	6 261 460	5 659 325
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	A8	-	468 699
Liquidités et équivalents de liquidités	A9	36 654 124	13 020 760
Actifs courants		222 805 264	200 820 678
Total des actifs		366 199 208	363 579 496

ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	<i>Notes</i>	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
Capitaux propres			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées		119 158 002	112 961 280
Résultat consolidé		14 083 691	22 385 781
Total des capitaux propres consolidés		163 241 693	165 347 061
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux		1 654	1 352
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat		228	400
Total des participations ne donnant pas le contrôle		1 882	1 752
Total des capitaux propres		163 243 575	165 348 813
Passifs			
Emprunts	P1	10 714 855	11 321 512
Obligations locatives	P1	1 124 426	-
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	703 978	583 711
Provision pour risques et charges	P3	12 939 454	9 405 577
Passifs d'impôt différé	P4	-	32 672
Passifs non courants		25 482 713	21 343 472
Dettes fournisseurs	P5	148 235 679	126 206 497
Passif d'impôt courant	P4	3 958 676	4 310 339
Autres passifs courants	P6	7 030 121	7 687 080
Emprunts et dettes financières	P1	16 824 426	36 312 733
Provision pour indemnité de départ à la retraite (CT)	P2	56 045	48 055
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	1 367 973	2 322 507
Passifs courants		177 472 920	176 887 211
Total passifs		202 955 633	198 230 683
Total des capitaux propres et passifs		366 199 208	363 579 496

ETAT DE RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	448 683 874	463 596 923
Coûts des ventes	R-2	(364 186 502)	(379 108 183)
Marge brute		84 497 372	84 488 740
Frais de commercialisation et de distribution	R-3	(15 079 814)	(13 515 663)
Charges administratives	R-4	(33 561 685)	(31 668 280)
Autres produits	R-5	1 489 206	1 716 187
Autres charges	R-6	(928 915)	(1 186 560)
Résultat opérationnel		36 416 164	39 834 424
Produits financiers	R-7	1 185 833	4 666 782
Charges financières	R-8	(9 089 463)	(9 956 015)
Résultat financier net		(7 903 630)	(5 289 233)
Résultat avant impôt		28 512 534	34 545 191
Charge d'impôt sur le résultat	P-4	(14 428 615)	(12 159 010)
Résultat après impôt des activités poursuivies		14 083 919	22 386 181
Résultat net de l'exercice		14 083 919	22 386 181
Part du groupe dans le résultat de l'exercice		14 083 691	22 385 781
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat de l'exercice		228	400
Résultat consolidé de base par action		0,469	0,746
Résultat consolidé dilué par action		0,469	0,746

ETAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Résultat net de l'exercice		14 083 919	22 386 181
Autres éléments du résultat global			
Instrument de capitaux propres à la JV par le biais des AERG	C-1	(11 722 903)	(3 490 527)
Ecart actuariel (AERG)	P-2	(49 928)	198 137
Impôts sur les AERG	P-4	3 029 807	(69 159)
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		(8 743 024)	(3 361 549)
Autres éléments du résultat global de la période consolidé, nets d'impôt		(8 743 024)	(3 361 549)
Part des minoritaires dans les autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		-	-
Résultat global de la période		5 340 895	19 024 632
Part du groupe dans le résultat global de l'exercice		5 340 667	19 024 232
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat global de l'exercice		228	400
Résultat global consolidé de base par action		0,178	0,634
Résultat global consolidé dilué par action		0,178	0,634

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôt	28 512 534	34 545 191
<u>Ajustements pour :</u>		
Amortissements & Provisions	13 472 552	7 674 965
Indemnité de départ à la retraite	78 329	81 268
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	(485 835)	2 358 742
Plus ou moins-value sur les actifs financiers par le biais des AERG	4 445 678	1 981 532
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations corporelles	(76 870)	(371 069)
Variation écart de conversion	52 422	(170 118)
Charge d'impôt	(14 428 615)	(12 159 010)
Variation de l'impôt différé	(546 812)	(683 560)
Variation de l'impôt courant	(351 663)	4 619 172
Variation du BFR :		
Variation des stocks	(4 595 383)	15 223 542
Variation des créances clients	3 532 099	(25 913 686)
Variation des autres actifs courants	(195 835)	1 461 842
Variation des dettes fournisseurs	22 142 605	(2 856 457)
Variation des autres passifs courants	(657 209)	(895 439)
Variation des obligations locatives	(141 778)	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	50 756 219	24 896 915
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations	(4 279 634)	(10 159 284)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	858 570	870 518
Décassement liés à l'acquisition d'immobilisations financières	(23 622 024)	-
Encaissements provenant des actifs financiers	27 515 035	864 060
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	471 947	(8 424 706)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Libération du capital des minoritaires	150	-
Décassements suite à la distribution de dividendes	(7 500 000)	(17 400 000)
Encaissement sur emprunt et billets à ordre	34 155 591	21 217 773
Décassement sur emprunt et billets à ordre	(31 771 521)	(48 615 088)
Encaissements / décaissements crédit de gestion à court terme	(22 479 022)	24 996 603
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(27 594 802)	(19 800 712)
Variations de la trésorerie	23 633 364	(3 328 503)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	13 020 760	16 349 263
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	36 654 124	13 020 760

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Désignations	Note	Capital social	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Situation au 31/12/2018		30 000 000	97 410 049	580 802	14 935 815	20 985 049	1 602	163 913 317
Affectation du résultat de l'exercice 2018		-	20 985 049	-	-	(20 985 049)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	-	(3 361 549)	-	-	(3 361 549)
Variation de l'écart de conversion		-	-	(188 886)	-	-	-	(188 886)
Distribution de dividende		-	(17 400 000)	-	-	-	(250)	(17 400 250)
Résultat de la période		-	-	-	-	22 385 781	400	22 386 181
Situation au 31/12/2019		30 000 000	100 995 098	391 916	11 574 266	22 385 781	1 752	165 348 813
Affectation résultat de l'exercice 2019		-	22 385 781	-	-	(22 385 781)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	-	(8 743 024)	-	-	(8 743 024)
Variation de l'écart de conversion		-	-	53 966	-	-	1	53 967
Distribution de dividendes		-	(7 500 000)	-	-	-	(250)	(7 500 250)
Libération du capital - parts minoritaires (augmentation STLY)		-	-	-	-	-	150	150
Résultat de la période		-	-	-	-	14 083 691	228	14 083 919
Reclassement des AERG aux réserves		-	4 476 743	-	(4 476 743)	-	-	-
Situation au 31/12/2020		30 000 000	120 357 622	445 882	(1 645 501)	14 083 691	1 882	163 243 575



15.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS 2020



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. PRÉSENTATION DU GROUPE « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est constitué d'une société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** », et des filiales « **CAR GROS** », « **AFCAR** » et « **STLV** ».

Il s'agit d'un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

En 2016, le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « **AF CAR** » à la constitution sise en Côte d'Ivoire. Les participations directes de la société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » et de la société « **CAR GROS** » représentent respectivement 90 % et 10 % du capital, libéré du quart à la souscription, fin septembre 2016. Les trois quarts restants ont été libérés en 2018.

En 2017, le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale de droit tunisien « **STLV** » à la constitution spécialisée dans la location de véhicules sous le label « **HERTZ** » avec un taux de participation de 99,988%.

Présentation de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES »

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40% de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeur Mobilières de Tunis à hauteur de 30% du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société **ENNAKL AUTOMOBILES** est la commercialisation du matériel de transport, des pièces de rechange (A travers sa filiale CAR GROS), le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La filiale AF CAR exerce la même activité en côte d'ivoire pour les véhicules de la marque **SEAT**. La filiale **STLV** est quant à elle spécialisée dans la location de véhicules sous le label **HERTZ**.

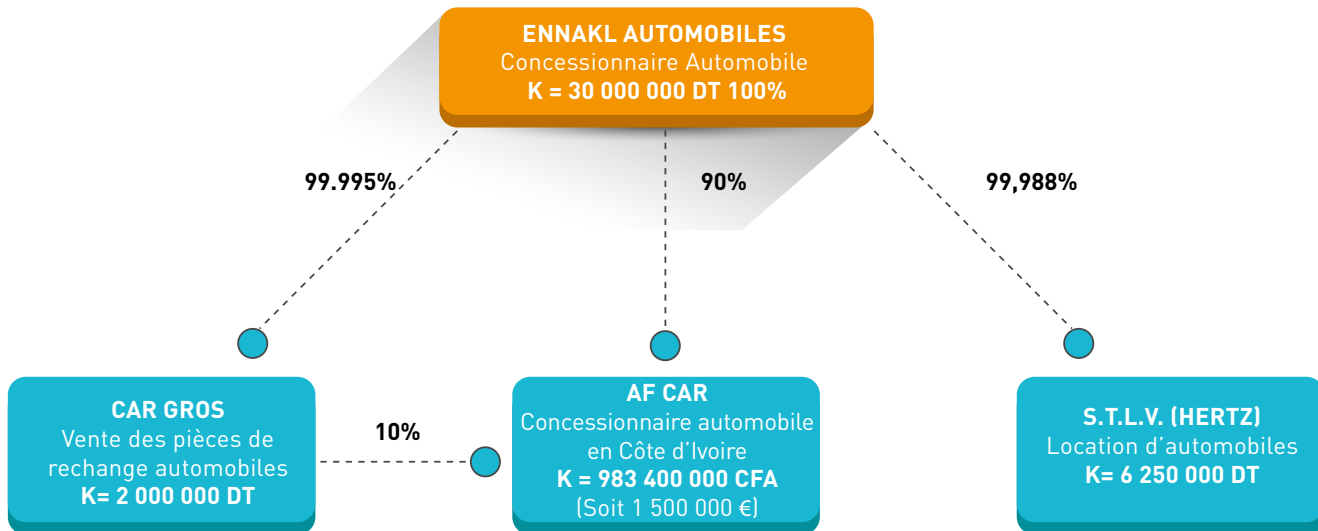
La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : **VOLKSWAGEN** ; **VOLKSWAGEN Utilitaires** ; **AUDI** ; **PORSCHE** ; **SEAT** et **SKODA**.

La société est détenue principalement par les groupes PGI et PGH. Le groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

Activité du Groupe

Le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** », a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules **VOLKSWAGEN**, **AUDI**, **PORSCHE**, **SEAT** et **SKODA** et des pièces de rechange desdites marques ainsi que le service après-vente.

Organigramme du Groupe



1.2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits les plus marquants en 2019 sont :

- Pour la deuxième année consécutive, la société mère Ennakl Automobiles conforte sa position de leader des marques de véhicules importés avec une part de marché de 14% ;
- L'installation des premières bornes de recharges électriques à Porsche Tunisie ;
- Le passage du taux d'IS à 35% + 2% Contribution pour la société mère Ennakl Automobiles.

2. PRÉSENTATION DES PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel international ainsi que par les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les interprétations IFRIC (« International Financial Reporting Interpretation Committee »)

Le Groupe a adopté les mêmes principes comptables appliqués pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019.

Les états financiers consolidés couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020.

En préparant les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables du Groupe et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

Les estimations pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés sont exposées au niveau de la Note **2.18**.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- Logiciels : 33,33%
- Constructions : 3,75%
- Showroom : 5 %
- Matériel et outillages : 10%
- Matériel de transport de fonction : 12,5%
- Matériel de transport de service : 20%
- Matériel informatique : 33,33%
- Equipements de bureaux : 10% et 15 %
- Agencements et aménagements : 10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers consolidés.

2.3. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment — ou partie d'un bâtiment — ou les deux) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour :

- a) a) L'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ; où
- b) Le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- les actifs financiers au coût amorti.
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »).
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;

b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (« SPPI »).

Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IAS 39, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie.

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que le Groupe compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnement.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. Le Groupe a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque le Groupe détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, il tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

Le Groupe considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

Le Groupe considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus au Groupe dans les délais convenus ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut, le Groupe a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

b) les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies:

a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;

b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité à une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur). Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

c) les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Groupe a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

Le Groupe peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. Le Groupe n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne fassent pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers à la juste valeur par le résultat net comprennent les placements liquides (notamment les titres SICAV) ainsi que les instruments dérivés (contrat de change à terme) étant donné que le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivés de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si le Groupe change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Le Groupe conclut des transactions dans lesquelles il transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette consolidé si et seulement si le Groupe dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que le Groupe acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; Ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Contrats de location

Les contrats de location du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » portent essentiellement sur des biens immobiliers. Le groupe applique les dispositions de la norme IFRS 16.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes des contrats et les périodes de renouvellement prévues. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux marginal d'endettement de la société.

Les actifs détenus en vertu du contrat de location sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.6. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks du Groupe sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks VN sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

2.7. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.9. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

Le Groupe utilise la méthode actuarielle «Projected unit credit» préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final Le Groupe pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé «Defined Benefit Obligation» («DBO»), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaître dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice. Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par Le Groupe des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation ;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat globale sous la rubrique « Ecart actuariels ».

Le Groupe contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges.

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

Le Groupe comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures.

2.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.11. Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.12. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant le Groupe sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers consolidés sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.13. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

La société mère « ENNAKL AUTOMOBILES » est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 37% y compris la contribution sociale de solidarité de 2% à partir de l'exercice 2019 et les filiales sont assujetties à l'impôt sur les sociétés au taux de 26% y compris la contribution sociale de solidarité de 1% (exception faite de la filiale « AF CAR » assujettie au taux de 25%). L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- a. La comptabilisation initiale du goodwill ; Ou
- b. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
 - i. N'est pas un regroupement d'entreprises, et
 - ii. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- a. N'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- a. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les reports déficitaires où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe réestime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. Le Groupe comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- a. Par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; Ou
- b. Par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

- a. Le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- b. Les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur les résultats prélevés par la même administration fiscale :
 - i. Sur la même entité imposable, Ou
 - ii. Sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouverts.

2.14. Comptabilisation des revenus

Le Groupe a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites)
- Identification des obligations de prestation
- Evaluation du prix de transaction
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par le Groupe.

2.15. Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en dinars tunisien qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.16. Principes de consolidation

i. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition lorsqu'ils confèrent le contrôle au Groupe. La contrepartie transférée est généralement évaluée à la juste valeur, à l'instar des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat net.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres.

Sinon, les autres contreparties éventuelles sont réévaluées à la juste valeur à chaque date de clôture et les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

ii. Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

iii. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont initialement évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

iv. Perte de contrôle

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

v. Retraitements de consolidation

La méthode de l'intégration globale implique les étapes suivantes :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

vi. Conversion des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés en réserve de conversion, sauf dans la mesure où l'écart de change est affecté aux participations ne donnant pas le contrôle.

Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, en totalité ou partiellement, et qu'il y a perte de contrôle ou d'influence notable ou de contrôle conjoint, le montant cumulé des différences de change s'y rapportant doit être reclassé en résultat en tant que résultat de cession.

Si le groupe cède une partie de sa participation dans une filiale tout en conservant le contrôle, une part proportionnelle du montant cumulé des écarts de change est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque le Groupe cède seulement une partie de sa participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, tout en conservant une influence notable ou un contrôle conjoint, la part proportionnelle correspondante du montant cumulé des écarts de change est reclassée en résultat.

2.17. Juste valeur

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

Le Groupe a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. Le Groupe fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- **Niveau 1** : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ...
- **Niveau 3** : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

31/12/2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank et ATL)	49 834 513	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	12 155 882
Autres	-	-	101
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	0
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 367 973
31/12/2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari bank et ATL)	65 456 103	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	8 868 100	8 411 115
Autres	-	-	101
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	468 699
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	2 322 507

Les données du niveau 3 sont relatives à :

- L'évaluation de certains titres (fonds gérés SICAR) pour lesquels des techniques d'évaluation sont utilisées en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur ; et
- L'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, le Groupe utilise des techniques d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.18. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers consolidés sont les suivantes :

a) Juste valeur des instruments financiers

Le Groupe dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels elle a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres cotés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis et des fonds gérés SICAR (portefeuille de titres de participation géré par une SICAR). Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille la société a utilisé principalement des données de marché à savoir :

- Les cours boursiers pour les sociétés cotées ou des prix observés dans des transactions récentes ayant porté sur des titres similaires ;
- Des techniques d'évaluation pour les autres titres en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur.

Ainsi, la juste valeur de ces titres est déterminée par référence au marché (niveau 1) ou selon des techniques d'évaluation basées sur des hypothèses de marché (niveau 2).

- Afin de se couvrir contre le risque de change, le Groupe conclut des contrats à terme d'achat de devise. Le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérivés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, le Groupe a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des courts à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation (voir note 2.15).

b) Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie Le Groupe tient compte des facteurs suivants :

(a) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif.

(b) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;

(c) l'obsolescence technique ou commerciale ;

(d) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience du Groupe et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.19. Information sectorielle

La principale activité du Groupe et la vente des voitures et les services connexes. La direction suit notamment les ventes des voitures par marque et par région.

Les revenus par pays se présentent ainsi :

En DT	2020	2019
Tunisie	448 071 284	461 139 311
Côte d'ivoire	612 590	2 457 612

3. NOTE SUR LA GESTION DES RISQUES

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités du Groupe l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction du Groupe vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe.

Voici les principales mesures prises par la direction du Groupe pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier :

Risque	Exposition résultant de	Mesure	Management
Risque de marché (taux de change)	Les achats étrangers	Analyse de sensibilité	Instruments de couverture (Ex : Achat de devise à terme)
Risque de marché - Taux d'intérêt	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensibilité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Créances clients	95 705 268	100 112 338
Autres actifs courants*	4 040 188	5 027 364
Liquidités et équivalents de liquidités	36 654 124	13 020 760
Prêts au personnel	2 733 413	2 036 358
Prêt obligataire	0	660 000
Dépôts et cautionnements	964 914	908 354
Avances au personnel	249 198	735 973
Total des actifs financiers au coût amorti	140 347 105	122 501 147
Actifs financiers à la JV par les AERG	61 990 496	82 735 419
Actifs financiers à la JV par le résultat net	0	468 699
Total des actifs financiers à la JV	61 990 496	83 204 118

* Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclues.

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Emprunts	27 539 043	47 633 995
Créditeurs et autres créditeurs divers**	155 169 503	133 857 113
Total des passifs financiers au coût amorti	182 708 546	181 491 108
Passifs financiers à la JV par le résultat net	1 367 973	2 322 507
Total des passifs financiers à la JV	1 367 973	2 322 507

** Les avances clients et les produits constatés d'avance sont exclus.

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectuées en devise (principalement en Euro et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

b. Risque de prix

L'exposition au risque des prix est limitée du fait que le Groupe conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge à la société mère et limite donc l'exposition de la société mère au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de l'entité provient principalement des emprunts à long terme. Ces emprunts ont été négociés avec des taux variables de TMM+1,85% et TMM+2%. Ces emprunts exposent l'entité aux risques de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2020, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 101 225 DT.

3.1.2. Risques de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients du Groupe. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière du Groupe.

Le Groupe traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, le Groupe analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

• Créances clients

Le détail des créances clients brutes se présentent ainsi :

31 Décembre 2020	Non échu et non provisionné	Echu et non provisionné	Provisionné	Provisionné
Clients et comptes rattachés	95 526 230	179 038	3 122 315	3 122 315
Total	95 526 230	179 038	3 122 315	3 122 315

- **Avoirs en banques et dépôts bancaires**

Le détail des créances clients brutes se présentent ainsi :

Notation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
A2	83	-
B	37 223	476 332
B-	118 609	41 091
B2	16 893 763	9 223 912
Ba2	3 853 799	638 570
BB+	3 098 829	1 911 478
Non notées	533 195	-1 789 075
Total	24 535 501	10 502 308

* Selon les dernières données de notation disponibles.

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que le Groupe dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes du Groupe.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement du Groupe, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés du Groupe à la fin de la période :

31 Décembre 2019	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans
Emprunts *	1 438 864	4 316 591	11 510 908
Billets à ordre	5 851 226	-	-
Crédits de gestion	24 996 603	-	-
Crédit leasing	-	691 101	686 440
Total	32 286 693	5 007 692	12 197 348

* Echéances y compris les intérêts.

Au 31 Décembre 2020, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 101 225 DT.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs du Groupe en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

Le Groupe surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement aux 31 décembre 2020 et 2019 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Emprunts	27 539 043	47 633 995
Créditeurs et autres créditeurs divers	155 169 503	133 857 113
Liquidités et équivalents de liquidités	-36 654 124	-13 020 760
Dettes nettes	146 054 422	168 470 348
Total capitaux propres	163 243 575	165 348 813
Total capital	309 297 997	333 819 161
Gearing Ratio	47%	50%

4. NOTES EXPLICATIVES DES PRINCIPALES RUBRIQUES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

A – ACTIFS

A1. Immobilisations incorporelles et corporelles

(En dinar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport*	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation de Constructions	En cours Corporelles	En cours Incorporelles	Total
01/01/2020	63 024	20 000	2 821 240	9 648 736	33 645 764	2 116 770	2 106 891	2 208 814	7 213 046	65 886	19 110 557	-	13 127 899	-	98 692 216
Acquisitions	-	-	53 196	-	2 861	92 303	-	132 555	481 416	3 918	628 911	1 266 204	516 007	690 830	5 432 414
Cessions	-	-	-	-	-	(14 571)	-	(1 838)	-	-	(674 002)	-	-	-	(1 436 494)
Reclassifications	-	-	-	-	11 380 068	-	-	-	-	-	1 438 625	-	(12 818 693)	-	-
Mise en rebut	-	-	-	-	-	812	-	-	-	-	-	-	-	-	5 874
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2020	63 024	20 000	2 874 436	9 648 736	45 028 693	2 195 314	2 106 891	2 339 531	7 694 462	69 804	20 504 092	1 266 204	825 213	690 830	102 694 010

* Il s'agit du matériel de transport acquis par leasing par la filiale STLV.

(En dinar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport*	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation	En cours Corp.	En cours Incorp.	Total
AMORTISSEMENTS CUMULES																
01/01/2020	(28 855)	(3 909)	(2 628 497)	-	(8 931 798)	(1 608 083)	(447 427)	(2 078 196)	(1 355 807)	(4 075 619)	(29 558)	(8 550 809)	-	-	-	(29 738 558)
Dotations de l'exercice	(21 007)	(6 666)	(123 195)	-	(1 683 961)	(228 485)	(434 223)	(1 224 970)	(178 080)	(562 799)	(27 025)	(1 754 846)	(222 732)	-	-	(6 467 989)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reprises sur cessions	-	-	-	-	-	13 165	-	459 167	386	-	-	182 079	-	-	-	654 797
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	(734)	-	(2 666)	-	-	-	(930)	-	-	-	(4 330)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2020	(49 863)	(10 575)	(2 751 691)	-	(10 615 759)	(1 824 137)	(881 650)	(2 846 665)	(1 533 501)	(4 638 418)	(56 583)	(10 124 506)	(222 732)	-	-	(35 556 080)

VALEURS NETTES COMPTABLES

31/12/2020	13 161	9 425	122 745	9 648 736	34 412 935	371 177	1 225 241	4 520 114	806 030	3 056 044	13 221	10 379 586	1 043 472	825 213	690 830	67 137 930
-------------------	---------------	--------------	----------------	------------------	-------------------	----------------	------------------	------------------	----------------	------------------	---------------	-------------------	------------------	----------------	----------------	-------------------

* Il s'agit du matériel de transport acquis par leasing par la filiale STLIV.

A2. Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'élèvent au 31 décembre 2020 à 7 084 934 DT contre 7 098 214 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissement	(107 552)	(94 271)
Immeubles de placement nets	7 084 934	7 098 214

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Revenus de l'immeuble bâti	72 000	72 000
Total	72 000	72 000

Les immeubles de placement sont constitués principalement par un terrain acquis en 2018 dont la juste valeur correspond pratiquement au montant comptabilisé.

A3. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent au 31 décembre 2020 à 61 990 496 DT contre 82 735 419 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Amen Bank	45 594 108	35 028 000
Attijari Bank	-	25 894 337
Fonds gérés SICAR	12 155 882	17 279 214
ATL	4 240 405	4 533 767
Autres	101	101
Total	61 990 496	82 735 419

A4. Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti s'élèvent au 31 décembre 2020 à 2 821 813 DT contre 3 156 704 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Prêts au personnel (LT)	2 125 601	2 255 796
Dépôt et cautionnements	964 913	908 354
Total	3 090 514	3 164 150
Provisions sur dépôts et cautionnements	(268 701)	(7 446)
Total	2 821 813	3 156 704

Les mouvements de la provision sur les actifs financiers au coût amorti se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Début de période	7 446	-
Provision constituée au cours de la période	269 733	7 446
Reprise sur provision	(8 478)	-
Fin de période	268 701	7 446

Les Actifs financiers au coût amorti (CT) s'élèvent au 31 décembre 2020 à 807 489 DT contre 1 127 013 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Emprunt obligataire Amen Bank (CT)	-	660 000
Avances au personnel	249 198	131 901
Prêts au personnel (CT)	607 812	384 633
Sous-total	857 010	1 176 534
Provisions sur les prêts au personnel	(49 521)	(49 521)
Total	807 489	1 127 013

Les actifs financiers au coût amorti comprennent les éléments suivants :

Au 31/12/2020	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	607 812	2 125 601	2 733 413
Avances au personnel	249 198	-	249 198
Dépôt et cautionnements	-	964 913	964 913
Sous total	857 010	3 090 514	3 947 524
Provisions	(49 521)	(268 701)	(318 222)
Total	807 489	2 821 813	3 629 302

Au 31/12/2019	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	384 633	2 255 796	2 640 429
Emprunt obligataire Amen Bank	660 000	-	660 000
Avances au personnel	131 901	-	131 901
Dépôt et cautionnements	-	908 354	908 354
Sous total	1 176 534	3 164 150	4 340 684
Provisions	(49 521)	(7 446)	(56 967)
Total	1 127 013	3 156 704	4 283 717

A.5. Stocks

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2020 à 83 376 923 DT contre 80 432 543 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Volkswagen	1 752 019	10 219 643
Volkswagen Utilitaires	650 103	2 002 698
Audi	1 143 777	12 346 687
Porsche	952 592	7 107 130
SEAT	16 545 995	13 083 002
SKODA	6 806 577	2 604 542
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	40 489 601	13 740 863
Stock de pièces de rechange	17 555 528	18 935 507
Stock de pièces de rechange encours de dédouanement	435 751	2 039 051
Stock VO	882 500	526 500
MAN	214 281	214 281
Stock de carburants et lubrifiants	12 860	26 298
Sous-total	87 441 584	82 846 202
Provision pour dépréciation stocks	(4 064 661)	(2 413 659)
Total	83 376 923	80 432 543

Les mouvements de la provision sur les stocks se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Début de période	2 413 659	3 690 611
Provision constituée au cours de la période	1 774 199	274 422
Reprise sur provision	(123 197)	(1 551 374)
Fin de période	4 064 661	2 413 659

A.6. Créances clients

Les Créances clients s'élèvent au 31 décembre 2020 à 95 705 268 DT contre 100 112 338 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Effets escomptés non échus	-	24 996 603
Effets à recevoir	64 506 092	52 888 625
Clients comptes courants	32 277 925	22 956 868
Clients travaux en cours	631 345	467 921
Clients douteux	1 229 493	865 259
Effets et chèques impayés	182 728	184 406
Sous-total	98 827 583	102 359 682
Provisions sur les clients	(3 122 315)	(2 247 344)
Total	95 705 268	100 112 338

Les mouvements de la provision sur les clients se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Début de période	2 247 344	1 817 344
Provision constituée au cours de la période	998 168	527 099
Reprise sur provision	(123 197)	(97 099)
Fin de période	3 122 315	2 247 344

A7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 6 261 460 DT contre 5 659 325 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs, avances et acomptes	1 123 969	75 420
Reports d'impôts et taxes	660 990	330 406
Produits à recevoir	4 339 635	4 091 837
Débiteurs divers	18 294	905 292
Charges constatées d'avance	1 097 302	556 541
Sous-total	7 240 190	5 959 496
Provisions sur les autres actifs courants	(978 730)	(300 171)
Total	6 261 460	5 659 325

Les mouvements de la provision sur les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Début de période	300 171	464 273
Provision constituée au cours de la période	832 896	316 690
Reprise sur provision	(154 337)	(480 792)
Fin de période	978 730	300 171

A.8. Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net présentent un solde nul au 31 décembre 2020 contre 468 699 DT au 31 décembre 2019 et représentaient les instruments de couverture actifs.

A.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2020 à 36 654 124 DT contre 13 020 760 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Banques créditrices	24 535 501	10 502 308
Effets à l'encaissement	11 828 473	2 499 218
Caisses	39 443	13 692
Régie d'avance et accreditifs	250 706	5 542
Total	36 654 124	13 020 760

C – CAPITAUX PROPRES

C.1 Autres éléments du résultat global

Le détail de la variation des autres éléments du résultat global de la période se présente comme suit :

Solde au 31 décembre 2018	14 935 815
Gain actuariel	198 137
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	(3 490 527)
Impôts différés sur les AERG	(69 159)
Solde au 31 décembre 2019	11 574 266
Pertes actuarielles	(49 928)
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	(11 722 903)
Impôts différés sur les AERG	3 029 807
Reclassement des réserves aux AERG	(4 476 743)
Solde au 31 décembre 2020	(1 645 501)

B – PASSIFS

P.1 Emprunts et obligations locatives

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2020 à 27 539 281 DT contre 47 634 245 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

31/12/2020	Courant	Non-courant	Total
Emprunt Attijari Bank	5 128 453	5 506 619	10 635 072
Emprunts Amen Bank	758 265	5 086 087	5 844 352
Crédit de gestion Amen Bank	2 517 581	-	2 517 581
Billets à ordre	7 855 598	-	7 855 598
Crédits leasing	564 291	122 149	686 440
Autres	238	-	238
Total	16 824 426	10 714 855	27 539 281

31/12/2019	Courant	Non-courant	Total
Emprunt Attijari Bank	4 773 553	10 635 072	15 408 625
Billets à ordre	5 851 226	-	5 851 226
Crédits leasing	691 101	686 440	1 377 541
Effets escomptés et non échus	24 996 603	-	24 996 603
Autres	250	-	250
Total	36 312 733	11 321 512	47 634 245

Les obligations découlant des contrats de location contractés par le Groupe ont totalisé 1 124 426 DT au 31 Décembre 2020 contre un solde nul au 31 Décembre 2019.

Le tableau de variation des emprunts et des obligations locatives se présente comme suit :

	31/12/2019	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	31/12/2020
Emprunt Attijari Bank					
Non-courant	10 635 072	-	(5 128 453)	-	5 506 619
Courant	4 773 553	(4 773 553)	5 128 453	-	5 128 453
Emprunts Amen Bank					
Non-courant	-	-	(1 129 713)	6 215 800	5 086 087
Courant	-	(371 448)	1 129 713	-	758 265
Leasing					
Non-courant	686 440	-	(564 291)	-	122 149
Courant	691 101	(691 101)	564 291	-	564 291
Obligations locatives					
Non-courant	-	-	-	1 124 426	1 124 426
Crédit de Gestion Amen Bank					
Courant	-	(982 419)	-	3 500 000	2 517 581
Billets à ordre					
Courant	5 851 226	(25 935 419)	-	27 939 791	7 855 598
Effets escomptés et non échus					
Courant	24 996 603	(180 715 114)	-	155 718 511	-
Total courant	36 312 483	(213 469 054)	6 822 457	187 158 302	16 824 188

Les emprunts par banque se détaillent comme suit :

Banques et établissements de crédit	Termes	Montant principal	Taux d'intérêt*	31/12/2020	31/12/2019
Emprunt Attijari Bank (Ennakl Automobiles)	5 ans	24 000 000	TMM +1,85%	10 635 072	15 408 625
Emprunt Amen Bank (Ennakl Automobiles)	7 ans	6 000 000	TMM +2%	5 680 675	-
Emprunt Amen Bank (STLV)	36 mois	215 800	TMM +2,75%	163 677	-
Crédit de Gestion Amen Bank (CAR Gros)	12 mois	3 500 000	TMM +1,5%	2 517 581	-
Billets à ordre Amen Bank (Ennakl Automobiles)	90 jours	7 855 598	TMM +1,5%	7 855 598	5 851 226
Crédits Leasing Tunisie Leasing et Factoring (STLV)	36 mois	2 126 626	9,03% - 11,58%	686 440	1 377 541
Total				27 539 043	22 637 392

*Le TMM correspond au taux d'intérêt du marché monétaire tunisien. Il s'agit d'un taux variable fixé par la Banque centrale de Tunisie.

P.2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2019 à 760 023 DT contre 631 766 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Début de l'exercice	631 766	748 635
Coût des services rendus	56 749	20 729
Charge financière	59 672	60 539
Gain/perte actuarielle (OCI)	49 928	(198 137)
Remboursements	(38 092)	-
Fin de l'exercice	760 023	631 766

P.3. Provisions pour risques et charges

Les Provisions s'élèvent au 31 décembre 2020 à 12 939 454 DT contre 9 405 577 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Provisions pour risques et charges	12 939 454	9 405 577
Total	12 939 454	9 405 577

P.4. Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés du Groupe s'élevaient au 31 décembre 2020 à 4 358 771 DT et se détaillent comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	Ennakl	CARGROS	AF CAR	STLV	Total
Provision pour départ à la retraite	263 246	12 622	-	-	275 868
Provision pour litiges	729 679	-	-	-	729 679
Moins-value sur titres	3 793 998	-	-	-	3 793 998
Pertes de change latentes	513 964	102 557	-	-	616 522
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	23 287	102 835	-	-	126 122
Marge sur stocks finaux ICO	140 825	(13 940)	30 113	-	156 998
Instruments de couverture	506 150	-	-	-	506 150
Contrats de location	12 328	-	-	17 626	29 954
Total des actifs d'impôts différés	5 983 477	204 075	30 113	17 626	6 235 291
Gains de change latents	888 355	-	-	-	888 355
Produits à recevoir	29 309	-	-	-	29 309
Amortissements différés	935 899	18 072	-	4 885	958 856
Total des passifs d'impôts différés	1 853 563	18 072	-	4 885	1 876 520
Solde net	4 129 914	186 003	30 113	12 741	4 358 771

Le tableau des mouvements des actifs et passifs d'impôt différé de la période se présente comme suit :

Mouvements 2020	Solde au 31 décembre 2019	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 31 décembre 2020
Provision pour départ à la retraite	227 856	28 087	19 926	275 869
Provision pour litiges	597 224	132 454	-	729 678
Moins-value sur titres	784 117	-	3 009 881	3 793 998
Pertes de change latentes	572 502	44 022	-	616 524
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	175 113	-48 992	-	126 121
Marge sur stocks finaux ICO	140 928	16 070	-	156 998
Gains de change latents	-1 431 282	542 927	-	-888 355
Produits à recevoir	-26 518	-2 791	-	-29 309
Instruments de couverture	685 909	-179 759	-	506 150
Amortissements différés	-943 698	-15 158	-	-958 856
Contrats de location	-	29 953	-	29 953
Total	782 151	546 813	3 029 807	4 358 771

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective se présente comme suit :

En Dinars Tunisien	2 020
Résultat avant impôt provenant des activités poursuivies	28 512 534
Taux d'impôt	37%
Impôt sur les sociétés (théorique)	10 549 638
Effet de :	
Provisions non déductibles	2 903 384
Produits non imposables (dividendes)	(1 849 908)
Actif d'impôt non comptabilisé au titre de pertes reportables	756 412
Minimum d'impôt	1 858
Autres produits non imposables	(1 241 499)
Autres charges non déductibles	4 876 110
Filiales imposées à des taux différents	(1 567 380)
Charge d'impôt de l'exercice au titre des activités poursuivies	14 428 615

La variation de l'actif d'impôt courant au 31 décembre 2020 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Actif d'impôt courant au 31 décembre 2019	4 310 339
Charge d'impôt exigible de 2020	14 679 920
Païement d'impôts en 2020	(15 031 584)
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2020	3 958 676

P.5. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2020 à 148 235 679 DT contre 126 206 497 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs étrangers	102 109 226	96 531 232
Fournisseurs locaux	4 362 020	12 056 175
Fournisseurs, factures non parvenues	41 030 956	15 825 572
Fournisseurs d'immobilisations	230 709	344 133
Fournisseurs, retenues de garantie	478 299	516 098
Fournisseurs, effets à payer	24 469	933 287
Total	148 235 679	126 206 497

Les dettes fournisseurs sont généralement payées dans un délai qui ne dépasse pas 90 jours suivant leur constatation.

La valeur comptable des dettes commerciales et autres dettes est considérée comme étant égale à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

P.6. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 7 030 121 DT contre 7 687 080 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Charges à payer	3 210 525	3 581 890
CNSS	1 760 424	1 642 060
Provisions pour congés payés	600 884	596 631
Etat, impôts et taxes à payer	928 640	1 410 173
Créditeurs divers	40 353	46 117
Assurance groupe	243 338	344 739
Produits constatés d'avance	91 229	36 464
Débours sur douanes	145 661	25 006
Avances reçues des clients	5 067	-
Dépôts et cautionnement	4 000	4 000
Total	7 030 121	7 687 080

P.7. Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1 367 973 contre 2 322 507 au 31 décembre 2019 et représentent des instruments de couverture passifs.

C – L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Produits issus des contrats avec les clients

Les produits issus des contrats avec les clients s'élèvent au 31 décembre 2020 à 448 683 874 DT contre 463 596 923 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Ventes de véhicules neufs	378 069 272	387 545 502
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	61 013 789	68 499 886
Ventes de travaux atelier	4 154 938	4 834 032
Ventes de véhicules utilisés	5 104 085	2 038 286
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	176 952	489 030
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	120 364	112 270
Ventes de carburants	467	11 829
Locations de véhicules	44 007	66 088
Total	448 683 874	463 596 923

R.2. Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élèvent au 31 décembre 2020 à 364 186 502 DT contre 379 108 183 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Achats de véhicules neufs	241 731 838	247 271 273
Droits de Douanes	62 931 360	68 699 535
Achats de pièces de rechanges	39 180 028	43 468 327
Fret maritime	7 474 212	7 631 346
Charges de personnel.	3 814 516	8 675 289
Frais de magasinage	511 154	421 992
Frais de gardiennage	319 271	319 735
Achats des accessoires	369 603	485 751
Dotations aux provisions sur stocks VN	1 827 745	576 580
Reprise de provisions sur stocks VN	(176 743)	(1 551 374)
Assurance maritime	428 508	567 034
Travaux extérieurs	504 822	262 181
Frais de transit	173 155	242 697
Achats de véhicules utilisés	4 911 960	1 881 110
Achats pour les ateliers	185 073	156 707
Total	364 186 502	379 108 183

R.3. Frais de commercialisation et de distribution

Les frais de commercialisation et de distribution s'élèvent au 31 décembre 2020 à 15 079 814 DT contre 13 515 663 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Autres frais sur ventes	1 919 015	1 924 049
Frais de déplacements	565 705	1 008 601
Charge de personnel	9 605 697	7 474 479
Publicité et insertions	2 260 774	1 705 415
Consommables	194 457	432 554
Location diverses	123 126	527 277
Cadeaux, réceptions et restaurations	169 813	190 621
Honoraires	128 406	130 215
Impôts et taxes	9 195	9 195
Redevances et royalties	103 626	113 257
Total	15 079 814	13 515 663

R.4. Charges administratives

Les charges administratives s'élèvent au 31 décembre 2020 à 33 561 685 DT contre 31 668 280 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Charge de personnel	11 834 363	11 827 466
Dotations aux amortissements	6 481 269	4 999 388
Impôts et taxes	1 717 416	2 036 808
Honoraires	938 531	1 571 540
Energie	780 106	757 833
Frais bancaire	1 849 569	1 750 972
Entretien et réparation	1 352 687	1 385 590
Assurance	662 720	693 599
Gardiennage	658 561	651 805
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 497 306	3 150 259
Dotations aux provisions sur créances	1 842 975	422 967
Abonnement	964 023	941 807
Fournitures de bureaux	191 436	241 014
Frais de formation	130 501	203 592
Vêtements de travail	175 537	154 666
Dons et subventions	130 700	32 196
Frais de télécommunications	270 810	374 410
Autres frais administratifs	83 175	472 368
Total	33 561 685	31 668 280

R.5. Autres produits

Les autres produits s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1 489 206 DT contre 1 716 187 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Produits non récurrents	321 192	296 768
Profits sur cessions d'immobilisations	237 069	443 861
Location	133 868	130 640
Ristournes TFP	230 644	192 014
Remboursements d'assurance	410 592	409 976
Autres services	155 841	242 928
Total	1 489 206	1 716 187

R.6. Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2020 à 928 915 DT contre 1 186 560 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	42 440
Pertes sur cessions d'immobilisations	313 941	72 793
Pénalités de retard	61 650	155 986
Autres pertes	128 492	384 651
Pertes sur créances irrécouvrables	424 832	530 690
Total	928 915	1 186 560

R.7. Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1 185 833 DT contre 4 666 782 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Dividendes reçus	-	4 034 518
Gains sur instruments de couverture	485 835	-
Intérêts créditeurs	334 662	279 883
Intérêts sur prêts au personnel	176 450	235 543
Produits nets sur placements	188 886	116 838
Total	1 185 833	4 666 782

R.8. Charges financières

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2020 à 9 089 463 DT contre 9 956 015 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Intérêts sur comptes courants	639 025	561 019
Intérêts sur escomptes d'effets	940 259	2 491 689
Intérêts sur emprunts	2 872 605	2 502 494
Moins-value sur les instruments financiers	4 577 902	1 981 531
Pertes sur instruments de couverture	-	2 358 742
Charge financière - IDR	59 672	60 539
Total	9 089 463	9 956 015

Tableau de passage de charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Achats consommés	352 381 276	365 398 106
Salaires, traitements et avantages du personnel	24 768 653	27 663 293
Autres charges d'exploitation	9 856 598	24 987 590
Dotations aux amortissements et aux provisions	14 288 737	11 147 203
Impôts, taxes et versements assimilés	1 726 611	2 046 003
Honoraires	972 395	1 647 054
Total	403 994 270	433 829 433

D - INFORMATIONS SUR LES LITIGES ET LES AFFAIRES EN COURS DU GROUPE

- En 2019, la société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société Ennakl Automobiles et sa filiale CAR GROS en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession. Cette procédure d'arbitrage fait suite à plusieurs actions en justices intentées par TPA. Les affaires clôturées se sont soldées en faveur de la société Ennakl Automobiles et de sa filiale Car Gros. La direction de la société continue à estimer, sur la base de l'avis de son avocat et des développements récents, que le risque d'un dédommagement à verser par la société Ennakl Automobiles ou par sa filiale CAR GROS dans le cadre de la procédure d'arbitrage est minime et par conséquent, aucun provisionnement dans les comptes n'est nécessaire.

En outre, la société Ennakl Automobiles a introduit une requête reconventionnelle pour la condamnation de TPA à verser des dommages et intérêts au titre des préjudices matériel et moral. L'avocat de la société estime que les chances de condamnation de la partie adverse sont sérieuses et fondées.

- La société Ennakl Automobiles a reçu, en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 et portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités, un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2014 et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2018 à la hausse de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.

En 2019, cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société rejetant la quasi-totalité des chefs de redressement. En 2020, après réception de la réponse de l'administration fiscale, la société Ennakl Automobiles a adressé une deuxième réponse afin de contester encore une fois les chefs de redressement soulevés. Elle a adressé dans un second temps à l'administration fiscale une demande de conciliation dans le but de solutionner ce contrôle fiscal à l'amiable.

A la date d'arrêté des états financiers consolidés, l'administration fiscale n'a toujours pas répondu à la deuxième réponse envoyée par la société ni à sa demande de conciliation. Les procédures étant toujours en cours, le sort final de ce contrôle ne peut être estimé de façon précise.

Face à cette situation, après analyse assez prudente de la probabilité de risque de chaque chef de redressement, les provisions correspondantes constituées au 31 décembre 2019 ont été ajustées.

E – INFORMATIONS SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE (PANDEMIE MONDIALE DU COVID-19)

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020 et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, dont principalement le confinement sanitaire et l'instauration d'un couvre-feu, induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes quant aux impacts futurs. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises.

De son côté, le groupe Ennakl a adopté en 2020 les mesures de protection nécessaires pour face à cette pandémie et pour protéger son personnel, notamment celles recommandées par le ministère de la santé. Ses activités ont été affectées à partir du mois de mars 2020 mais une reprise a été constatée à partir du mois de mai grâce à un plan de relance efficace qui a permis au groupe de réduire les impacts négatifs de la pandémie sur ses différents business.

En outre, aucun fait n'a été identifié par la direction entraînant des changements significatifs dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020.

La pandémie sévit toujours en 2021, qui conjuguée aux mesures prises par le gouvernement Tunisien sont susceptibles d'avoir un impact sur les états financiers de 2021. Toutefois, à la date de publication des états financiers consolidés de 2020, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

F – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES DU GROUPE

Les opérations réalisées avec les parties liées du Groupe en 2020 se détaillent comme suit :

- **Société Ennakl Automobiles**

- [Fonds gérés déposés auprès de l'Amen SICAR et rémunérations](#)

Au 31/12/2020, les fonds gérés déposés par la société **Ennakl Automobiles** auprès de l'**Amen SICAR** sont d'un montant de 11 000 000 dinars.

En 2020, l'**Amen SICAR** a procédé au remboursement d'un montant de 3 000 000 dinars à la société **Ennakl Automobiles** au titre de la souscription de 2014, ainsi que la plus-value correspondante s'élevant à 606 530 dinars. La société Ennakl Automobiles a inscrit en produits à recevoir au 31/12/2020 un montant de 970 000 DT au titre de la plus-value relative à la souscription de 2015 auprès de l'**Amen SICAR** à échoir en 2021.

La société **Ennakl Automobiles** a inscrit en charges à payer au 31/12/2020 un montant de 110 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1% au profit de l'**Amen SICAR**.

- [Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances](#)

La société **Ennakl Automobiles** a encouru auprès de **COMAR Assurances** au 31/12/2020 des frais d'assurance s'élevant à 2 043 332 DT hors taxes.

- [Participation aux frais de siège de la société PGI Holding](#)

La société **Ennakl automobiles** a versé à la société PGI Holding un montant de 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

- [Participation dans l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank](#)

La société **Ennakl Automobiles** a souscrit 33 000 obligations en 2015 de l'emprunt obligataire émis par l'**Amen Bank** aux modalités suivantes :

- Valeur nominale : 100 DT
- Taux d'intérêt : 7,35 % (Fixe)
- Nombre d'obligations : 33 000
- Mode de remboursement : 20 DT par obligation et par an à partir de la 1^{ère} année (2016) majorés des intérêts échus à cette date.

En 2020, ces obligations ont été remboursées à raison de 1/5 de leur montant nominal soit au total 660.000 DT majorés des intérêts échus pour un montant de 38 808 DT. L'emprunt est totalement remboursé au 31/12/2020.

[• Souscription de billets à ordre avec Amen Bank](#)

La société Ennakl Automobiles a souscrit en 2020 des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant total de 27 968 347 DT aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 31 Décembre 2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élève à 7 855 598 DT.

[• Achat d'un bloc d'actions Amen Bank](#)

Au cours de l'exercice 2020, la société Ennakl Automobiles a acquis un bloc de 901 111 actions d'Amen Bank pour un montant global de 23 248 678 DT.

[• Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank](#)

La société Ennakl Automobiles a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2020 à hauteur de 4 773 553 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 1 394 477 DT.

[• Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées \(Groupe Amen Bank et Groupe PGH\) en 2020](#)

La société Ennakl Automobiles a facturé à titre de vente de véhicules neufs et de prestations de services après-vente lors de l'année 2020 ce qui suit (En TTC).

- AMEN SANTE : 91 980 DT
- CAFES BONDIN : 122 823 DT
- PARENIN : 218 997 DT
- PGH : 280 840 DT
- EL MAZRAA : 67 000 DT
- COMAR : 103 490 DT

[• Opérations de vente par leasing réalisées en 2019 financées par la société TLF](#)

La société TLF a financé des opérations de vente réalisées par la société Ennakl Automobiles en 2020 pour un montant total de 40 553 319 DT TTC.

[• Opérations de vente par leasing réalisées en 2019 financées par la société ATL](#)

La société ATL a financé des opérations de vente réalisées par la société Ennakl Automobiles en 2020 pour un montant total de 32 671 368 DT TTC.

[• Frais de tenue de compte de valeurs mobilières](#)

En 2020, la société Amen Invest a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT à titre de frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

[• Prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank](#)

Le 28 février 2020, la société Ennakl Automobiles a contracté un prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank pour un montant de 6 000 000 DT aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : TMM+2%
- Commission d'étude et montage : 0,3%
- Durée : 7 ans, soit 84 mois

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de 2020 à hauteur de 319 325 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 361 240 DT.

• [Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank](#)

Le 15 mai 2020, **Ennakl Automobiles** a signé un contrat de prêt avec l'**Amen Bank** portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 130 200 000 DT détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 18 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%) ;
- Découvert en compte pour un montant de 15 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%) ;
- Financement de droit de douanes pour un montant de 9 000 000 DT (à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%) ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 2 000 000 DT)
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 1 360 000 DT)
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 55 925 DT)
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 395 510 DT)
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT, (assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois) ; (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 138 785 DT)
- Crédits documentaires pour un montant de 73 600 000 DT (assortis d'une commission d'engagement de 0,09% par mois). (L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 23 000 000 EUR)

• [Obligations et engagements avec les dirigeants](#)

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société en 2020 peuvent être synthétisées comme suit :

	M. Abdelatif HAMAM ¹	M. Ibrahim DEBBACHE ¹	M. Laâroussi BEN YEDDER ¹	M. Ahmed Maher JAIET ¹	M. Mohamed Habib LASRAM ¹
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute ¹	103 889	524 732	284 982	339 899	338 732

¹ Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence).

• [Rémunérations servies aux administrateurs](#)

Les membres du conseil d'administration de la société **Ennakl Automobiles** sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2020. Au titre de l'exercice 2020, la charge s'élève à 47 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

• [Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit](#)

En 2020, la société **Ennakl Automobiles** a servi 20.000 DT aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

• Société Gar Gros

La société Car Gros a encourus auprès de « l'Assurances COMAR » au 31/12/2020 des frais d'assurance relatifs à :

- Un contrat d'assurances multirisques pour un montant de 26 963 DT ;
- Un contrat d'assurances flotte pour un montant de 14 247 DT ;
- Un contrat d'assurances groupe pour un montant de 168 434 DT.

La société Car Gros a contracté auprès de « l'Amen Bank » en 2020, un crédit d'exploitation à court terme aux modalités suivantes :

- Date : 15/05/20
- Principal : 3 500 000 dinars
- Mode de paiement : Mensuel
- Durée : 12 mois
- Taux d'intérêt : TMM + 1,5 %.

Au 31/12/2020, la société Car gros SARL a remboursé un montant de **982 419 DT** en principal et a constaté des charges financières relatives à ce contrat de prêt de **176 089 DT**. Le montant en principal non échus relatif à ce prêt s'élève à **2 517 581 DT** au 31 décembre 2020.

• Société STLV

Tunisie Leasing et Factoring

La société « STLV » a conclu cinq contrats de leasing relatifs à l'acquisition de matériels de transport depuis sa création. Les charges financières relatives à ces contrats ont totalisé un montant de 127 623 DT en 2020.

Le montant en principal non échus relatif aux contrats de leasing s'élève à 686 440 DT au 31 décembre 2020 contre un solde de 1 377 542 DT au 31 décembre 2019.

Amen Bank

La STLV a signée le 25/09/2019 un contrat de prêt à moyen terme pour un montant en principal d'un Million Cinq Cent Mille Dinars **1 500 000 DT** destiné à financer l'acquisition de véhicules et qui sera débloqué par tranche sur demande de la Société STLV S.A. Ce prêt a été consenti par l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Principal : 1 500 000 dinars
- Durée : 3 ans
- Taux d'intérêt : TMM + 2,75 %

Le 11/02/2020, un montant de **215 800 DT** a été débloqué à la société STLV S.A.

Au 31/12/2020, la société STLV a remboursé un montant de **52 122 DT** en principal et a constaté des charges financières relatives à ce contrat de prêt de **17 200 DT**.

Le montant en principal non échus relatif à ce prêt s'élève à **163 678 DT** au 31 décembre 2020.

Assurances COMAR

Au 31/12/2020, la société STLV a encouru auprès de la compagnie Assurances COMAR des frais d'assurance relatifs à :

- Un contrat d'assurance groupe pour un montant de **33 197 DT** ;
- Un contrat d'Assurance flotte pour un montant de **286 480 DT** ;
- Un contrat d'assurance multirisque professionnel pour un montant de **3 644 DT**.

Rémunérations servies aux dirigeants

Au 31/12/2020, la rémunération servie aux dirigeants se détaille comme suit :

Nature de la rémunération brute	AHMED AZIZ HAJ ROMDHANE	
	Directeur Général Adjoint	
	Charges Au 31/12/2020	Passif Au 31/12/2020
Salaire brut (*)	148 464	-

(*) Voiture de fonction et quotas carburant compris.

G – ENGAGEMENTS HORS BILAN DU GROUPE AU 31/12/2020

Les engagements hors bilan du groupe arrêtés au 31 Décembre 2020 se détaillent comme suit :

Engagements en Devises par banque

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	23 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	BIAT	9 000 000 EUR
Car Gros	AMEN BANK	100 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	3 700 399 EUR
Total EUR		53 800 399 EUR

Engagement en Dinars

AMEN BANK

Société	Nature	Montant au 31/12/2020
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	55 925
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	1 360 000
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	395 510
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	138 785
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DOUANIERE	2 000 000
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	266 741
Total		4 216 961

BIAT

Société	Nature	Montant au 31/12/2020
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	36 950
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	672 769
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 240 445
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 137 000
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE DOUANES	2 000 000
Ennakl Automobiles	AUTRES	26 760
Total	Total	6 113 924

ZITOUNA

Société	Nature	Montant au 31/12/2020
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	27 408
Ennakl Automobiles	CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Car Gros	CAUTIONS DEFINITIVES	35 000
Total		91 668

UBCI

Société	Nature	Montant au 31/12/2020
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	1 500
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	3 900
Total		5 400

Nantissements

En garantie du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la banque Attijari, **Ennakl Automobiles** a consenti un nantissement sur 1 200 000 actions Amen Bank, il est à signaler que le résiduel des actions nanties en faveur de la banque doit toujours couvrir 125% du montant de l'encours de l'emprunt, soit 13 293 838 DT au 31 décembre 2020.



16.

ROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes approuve les états financiers individuels, consolidés et IFRS de l'exercice 2020 et le rapport d'activité tels qu'ils ont été présentés par le conseil d'administration.

Elle donne en conséquence quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve les opérations et conventions citées par ce rapport.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve l'affectation du bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2020 comme ci-dessous :

DESIGNATION	MONTANT
Résultat net de l'exercice	32 803 294,476
Résultat reporté	10 613 722,601
Résultat distribuable :	43 417 017,077
Dividendes 65% de capital soit 0.650 Dinars/action	19 500 000,000
Prélèvement Fonds social (3% du résultat net)	984 098,834
Autres réserves	22 930 000,000
Report à nouveau 2021	2 918,243

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la distribution du premier dividende au taux de 65%, soit 0.65 dinars par action. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du -----.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration du 19 mars 2021, d'allouer à chaque membre du conseil d'administration un montant de mille (1.000) dinars bruts par présence et ce, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2021.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration du 19 mars 2021, fixe la rémunération des membres du comité permanent d'audit à la somme de totale de vingt mille (20 000) dinars bruts pour l'exercice 2021.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'administrateurs suivants arrivent à échéance lors de la présente Assemblée :

- Monsieur Ibrahim DEBACHE
- La société COMAR
- La société de participation de gestion et d'investissement (PGI Holding)
- La société Poulina Group Holding (PGH)
- Monsieur Malek CHAHED représentant les actionnaires minoritaires sur la bourse de Tunis

L'assemblée Générale des actionnaires décide de nommer pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023, les administrateurs suivants :

-
-
-
-
-

En conséquence de cette décision, la composition du conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateurs	Echéance du mandat (AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice)
La société Amen Bank	31 décembre 2021
La société Tunisie Leasing @Factoring	31 décembre 2021
La société TDS	31 décembre 2021
La société SPI	31 décembre 2021
La société PARENIN	31 décembre 2022
Monsieur Fathi MESTIRI	31 décembre 2022
Monsieur Abdellatif HAMAM	31 décembre 2022
.....	31 décembre 2023
.....	31 décembre 2023
.....	31 décembre 2023
.....	31 décembre 2023
.....	31 décembre 2023

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire constate que les mandats des deux commissaires aux comptes le cabinet « CSM » et le cabinet « MTBF » membre du réseau international PwC sont venus à expiration.

L'Assemblée générale ordinaire décide de nommer :

-
-

En qualité de commissaires aux comptes et ce, pour une période de 3 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2023.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société ou son mandataire en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

ENNAKL
A U T O M O B I L E S

Zone industrielle la Charguia II - 1080 Tunis. Cedex - B.P. - 129
Tél. : +216 36 03 60 36 - Fax : +216 36 03 60 14
www.ennakl.com